



HAL
open science

Le laboratoire d'idées interdisciplinaires : une démarche prometteuse pour l'aménagement en milieu rural. Étude de cas du villLAB en Ardèche

Arnaud Beugeard

► To cite this version:

Arnaud Beugeard. Le laboratoire d'idées interdisciplinaires : une démarche prometteuse pour l'aménagement en milieu rural. Étude de cas du villLAB en Ardèche. Sciences du Vivant [q-bio]. 2019. dumas-02464208

HAL Id: dumas-02464208

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02464208>

Submitted on 17 Feb 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

2017-2019

Master GAED

Parcours « Paysage, Environnement, Participation, Société »

Le laboratoire d'idées interdisciplinaires : une démarche prometteuse pour l'aménagement en milieu rural

Etude de cas du vilLAB en Ardèche

Beugeard Arnaud |

Sous la direction de M. |
Caillault Sébastien

Membres du jury

El Hannani Mustapha | Enseignant chercheur

Caillault Sébastien | Enseignant chercheur



Soutenu publiquement le :
19/09/2019



L'auteur du présent document vous autorise à le partager, reproduire, distribuer et communiquer selon les conditions suivantes :



- Vous devez le citer en l'attribuant de la manière indiquée par l'auteur (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'il approuve votre utilisation de l'œuvre).
- Vous n'avez pas le droit d'utiliser ce document à des fins commerciales.
- Vous n'avez pas le droit de le modifier, de le transformer ou de l'adapter.

Consulter la licence creative commons complète en français :
<http://creativecommons.org/licences/by-nc-nd/2.0/fr/>

Ces conditions d'utilisation (attribution, pas d'utilisation commerciale, pas de modification) sont symbolisées par les icônes positionnées en pied de page.



REMERCIEMENTS

Tout d'abord, je souhaite exprimer ma reconnaissance à toutes les personnes qui m'ont apporté leur aide et/ou leur soutien au cours de mon stage et de la réalisation de ce mémoire de fin d'études.

J'ai toujours considéré les remerciements comme quelque chose d'un peu mièvre et qui tourne parfois à l'hypocrisie. Mais, finalement, quand vous arrivez à la fin d'un cycle d'études, ils revêtent une tout autre forme et vous êtes pris d'un élan soudain de remerciement pour les personnes qui vous ont accompagné jusqu'ici. Par ailleurs, la rédaction du mémoire s'avère, pour divers aspects, assez ennuyante. On se plie – comme on le peut – à l'exercice de l'écriture « scientifique », pas la plus amusante et divertissante qui soit. Les remerciements constituent alors la partie où l'on peut s'exprimer plus librement. On s'affranchit de la rigueur du mémoire universitaire, la forme est plus légère, la fantaisie et l'humour y trouvent une petite place. Reste qu'il est toujours difficile d'écrire des remerciements. À chaque ligne terminée, je pense à de nouvelles personnes à remercier. Il faudra tout de même se résoudre à les interrompre ; impératif de mise en page. Je tiens, alors, à m'excuser pour toutes les personnes que je n'aurais pu nommer dans ces quelques lignes.

Mes premiers remerciements vont à mon tuteur de mémoire, M. Sébastien Caillault, pour ses précieux conseils, son aide au cadrage de ce travail, sa disponibilité et sa réactivité.

Je tiens, ensuite, à remercier les structures de stages ainsi que l'ensemble des salariés du CAUE de l'Ardèche et de l'ADT de l'Ardèche, pour le temps consacré, la confiance accordée, pour m'avoir donné la chance de réaliser mon stage au sein de ce laboratoire d'idées et surtout pour leur accueil chaleureux. Un remerciement particulier à tous ceux que l'on voyait régulièrement : Anaïs Piollet, Gislaine Gacon, Wesley Baudez, Séverine Mondino, Fabrice Di Russo, Thierry Boutemi, Fabienne Meline, Vincent Lherm, Sabine Guidubaldi, Hélène Ducloux.

Merci aux maires et aux équipes municipales des communes de Boucieu-le-Roi, Chalencon, et Désaignes, pour leur accueil, leur disponibilité, leur coopération et leur enthousiasme à l'égard de nos travaux. Merci à Patrick Fourchegu, maire de Boucieu-le-Roi, pour nous avoir logé dans sa commune.

Un grand merci à vous, les copains villabeurs, pour ces quatre mois aussi incroyables que parfois improbables.

Merci à Quentin, à sa force tranquille légendaire, à ces talents de musicien, auteur d'improvisation percussionniste de grande facture, à son incroyable maniement de la flûte, instrument qui s'en nul doute n'a plus aucun secret pour toi. J'éprouve une profonde mélancolie à l'évocation de nos si nombreux retours trampalayant du Petit Bociu. Enfin, petite pensée pour ce week-end de mai, pendant lequel, par soif d'aventure, nous avons ensemble frôlé la mort. Doux frisson d'adrénaline. Un lien indestructible nous unit désormais.

Merci à Valentin, deuxième grand musicien de la bande, qui manie le hautbois comme personne. Les notes sont si fines et bien tenues, la mélodie si fluide. Passionné et fin connaisseur en musique, j'aurais grâce à toi fait de nombreuses découvertes. Investigateur obsessionnel, ton plus grand talent : questionner les mots à l'infini. Tu auras été, grâce à cela, celui qui aura fait bondir notre réflexion à un niveau stratosphérique.

Merci à Émilie. Persévérante, tu auras essayé, en vain, mais jusqu'au bout, de prendre la parole. Tes coups de sang nous aurons bien amusé, tes petits boudins encore plus. Merci à tes bonjours hospitaliers avec ton regard noir empreint de joie et tes innombrables levés de majeurs, signes d'affection avant tout ! Ton sourire, d'une bienveillance manifeste, aura su, tout de même, nous charmer.

Merci à Souhir, la plus grande princesse d'Orient, certains l'appelaient Jasmine (prononce y-asmine, c'est important). Je rassure l'éventuel lecteur, point de racisme ici, simple « blague privée » (locution francisée d'une expression anglaise sans équivalent). Jamais l'on ne m'a souhaité ma mort aussi souvent. La folie t'habite, tes réactions sont souvent imprévisibles et déconcertantes. Bizarrement, cela fait de toi une personne attachante, allez comprendre. Tu auras bien essayé d'imposer le respect que l'on te devait par ta position d'architecte et ton âge avancé. Tu marqueras les annales du villAB par cette phrase répétée continuellement pendant les deux premiers mois : « Respectez-moi, j'ai 27 ans et je suis architecte ! ».

Merci à Marie, celle qui aime créer des problèmes pour le plaisir d'apporter des solutions ! Que dire d'autres de toi... Tu es une si grande Architecte. Tu tiens ton rôle à la perfection. Tu es sûrement la plus professionnelle d'entre nous et qui abat un travail gargantuesque en un temps extrêmement limité. Merci d'avoir géré les périodes de rendu de crise.

Merci à Josefine, punk allemande, au discours sans ambages qui aura marqué les esprits de quelques concitoyens français. Nous ne saurons toujours pas vraiment d'où tu viens. Du Nord, de l'Est, du Centre de l'Allemagne, tes racines sont un peu partout et désormais bien ancrées aussi en Ardèche. Ta créativité, ton côté artiste auront été essentiels à l'originalité du travail et des démarches menées sur le terrain. Dessinatrice hors pair, tu auras su marquer ce diagnostic et apporter une vraie plus-value avec la réalisation des transects.

REMERCIEMENTS

Merci, enfin, à la tendresse de ces longues soirées passées ensemble à scruter les étoiles assis sur un bitume pourtant si peu propice au délasserment.

En réalité, je pourrais écrire un véritable roman sur cette expérience de vie, qui me marquera pour fort longtemps. Je n'aurais pu espérer mieux pour clore mes études, je n'aurais même pas pu l'imaginer.

Merci à nos fidèles compagnons José le chat et Pignouf le chien !

Merci aux sœurs pour leur incroyable bienveillance et pour nous avoir accueillis au sein de la maison Pierre Vigne, quelque peu devenu nôtre, aussi, avec le temps.

Merci à tous les habitants, trop nombreux, que l'on a pu rencontrer pendant ces quatre mois pour leur convivialité et leur gentillesse.

Merci à Didier et Christelle, tenants du bar-restaurant le Petit Bociu, pour leur accueil, leur si profonde sympathie, et l'excellente cuisine. Vous nous avez permis de nous intégrer dans ce village. Merci aux Didiers et aux Patricks, aux tourtereaux et à Junior ainsi qu'à Marthe rencontrés dans ce bar.

Un merci particulier à Pilou, et aux autres musiciens qui l'ont accompagné, ainsi qu'à Pierre Bourlier pour leur participation à la restitution du projet à Désaignes. Ils auront permis de faire de ce moment un de mes plus beaux souvenirs.

L'Ardèche quand vous la découvrez, vous en tombez éperdument amoureux.

Merci à ma tante, mon oncle et mes cousins sudiste, à Marie-Line et Hervé.

Enfin, merci à mes parents, mon frère, ma sœur et mes grands-parents qui ont été mon plus grand soutien pendant toutes ces années. Dans un premier quart de siècle ponctué d'embûches et de moments difficiles, il est certain que je n'en suis pas arrivé là sans vous. Voilà la force de la famille : l'amour indéfectible. Les seules à vous soutenir et vous garder auprès de vous quoi qu'il se passe.

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS

INTRODUCTION

PARTIE 1 - LES SPECIFICITES DU MONDE RURAL

1. Le rural c'est quoi ?

- 1.1. Une notion indéfinie
- 1.2. Des clefs de compréhension statistique
- 1.3. Les bouleversements du dernier siècle : les faits en quelques mots
 - 1.3.1. L'évolution démographique
 - 1.3.2. La place ambiguë de l'agriculture dans la définition du rural
 - 1.3.3. Vers une culture urbaine partagée
- 1.4. Un rural qui s'accorde au pluriel

2. Une traduction des mutations de la campagne dans les politiques et pratiques d'aménagement rural

- 2.1. Rétrospective
 - 2.1.1. L'émergence des politiques d'aménagement du territoire
 - 2.1.2. D'une approche centrée sur l'agriculture à l'élargissement du champ d'action de l'aménagement rural
 - 2.1.3. L'ancrage au territoire comme fondement de l'aménagement des espaces ruraux
 - 2.1.4. Le développement local : fer de lance de l'aménagement rural
- 2.2. Le renouvellement de la pensée et des pratiques d'aménagement rural : quand les professionnels de l'aménagement investissent la campagne

PARTIE 2 – LE CAS ARDECHOIS, REFLEXION SUR L'AMENAGEMENT RURAL EN ARDECHE AUJOURD'HUI

1. Quelques éléments de contextualisation

- 1.1. Situation géographique
- 1.2. Une présentation succincte du territoire à travers trois caractères (identitaires) issus du diagnostic
 - 1.2.1. La pente : contrainte et potentiel d'ingéniosité
 - 1.2.2. L'eau : une ressource prégnante mais en danger
 - 1.2.3. La pierre : la minéralité pour se fondre dans le paysage
- 1.3. L'Ardèche : un territoire à vivre

2. Les grandes problématiques auxquelles est confrontée l'Ardèche

- 2.1. Accessibilité / mobilité
- 2.2. Consommation de l'espace, déprise agricole et fermeture des paysages
- 2.3. Vieillesse de la population
- 2.4. Mitage et abandon des vieux centres-bourgs
- 2.5. Partage des ressources naturelles, l'eau facteur d'inquiétude ?
- 2.6. Tension entre développement des énergies renouvelables et protection du patrimoine et du paysage

3. Les actions menées et les outils développés par le CAUE de l'Ardèche pour sensibiliser et réfléchir sur l'aménagement en territoire rural

PARTIE 3 – RETOUR D'EXPERIENCE SUR LE LABORATOIRE D'IDEES INTERDISCIPLINAIRES VILLAB

1. Cadre de la démarche villAB

- 1.1. Initiative et objectif(s)
- 1.2. Localisation et inscription spatiale des villages étudiés

2. Dialoguer entre les disciplines : la nécessité d'une méthode sur-mesure

- 2.1. Une porte d'entrée : la notion de caractère des villages

- 2.2. Un outil central : le transect
- 2.3. La discontinuité du dialogue
 - 2.3.1. De la construction de l'objet d'étude interdisciplinaire au retour disciplinaire : aller-retour entre le commun et le personnel
 - 2.3.2. Quelle contribution personnelle ? Quel apport disciplinaire ?

3. Les apports du laboratoire d'idées

- 3.1. Le regard extérieur : clef de l'innovation
- 3.2. L'immersion : l'ancrage du diagnostic et des propositions de projet
- 3.3. La croisée des disciplines : quel(s) intérêt(s) ?

4. Les limites de l'expérience vilLAB

5. Quelques mots plus personnels en guise de conclusion pour ce retour d'expérience

CONCLUSION

ANNEXES

BIBLIOGRAPHIE

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Avant-propos

Ce mémoire de fin d'études de Master Géographie parcours Paysage, Environnement, Participation, Société s'inscrit dans le cadre d'un stage auprès du Conseil d'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) et de l'Agence de Développement Touristique (ADT) de l'Ardèche. Ces deux structures sont à l'origine d'une démarche innovante permettant de réfléchir sur le devenir des "Villages de caractère de l'Ardèche ». Pour cela, un laboratoire d'idées a été mis en place : le villAB (laboratoire d'idées sur les villages de caractère). Pour cette deuxième édition, l'étude portait sur 3 communes rurales et touristiques du Nord de l'Ardèche : Boucieu-le-Roi, Désaignes et Chalencón. Sept étudiants issus de disciplines diverses vivent et travaillent ensemble pour proposer un diagnostic partagé entre eux, mais également avec les différents acteurs du territoire alors rencontrés. Cette initiative interroge de fait la question de l'aménagement en milieu rural ; question posée par un étudiant qui, sensible et intéressé par le monde rural, ne s'y est finalement que peu retrouvé confronté durant ces études.

Dans un article récemment publié, Sylvain Tesson, m'a rappelé un livre de Nicolas Bouvier intitulé L'usage du monde. S. Tesson dépeint l'expérience du voyage de Bouvier :

« La route de Bouvier offre ses présents : on se met au volant d'une voiture, sur un cheval, on part à la rencontre de ce qui n'est pas soi-même. Dans le monde de Bouvier, on rentre dans un paysage, on découvre des hommes, on respire un autre air, on ne soupçonnait rien. Le voyage, c'est l'expérience de l'autre, contraire de moi. L'autre véritable vous heurte, vous emporte ou vous indigne, mais au moins n'est-il pas votre reflet ! »

Ce voyage m'évoque avec bonheur mes quatre mois de stage réalisé au sein de ce collectif en Ardèche. Quand N. Bouvier arrive sur les terres afghanes il déclare y trouver « un appétit d'essentiel sans cesse entretenu par le spectacle d'une nature où l'homme apparaît comme un humble accident, par la finesse et la lenteur d'une vie où le frugal tue le mesquin. » (Bouvier & Vernet, 2006). On pourrait aisément transposer ces propos au contexte ardéchois.

Dans les premières pages du livre de Bouvier (Bouvier & Vernet, 2006), un passage m'a plus particulièrement marqué. Il montre à tel point le voyage peut être surprenant :

« On croit qu'on va faire un voyage, mais bientôt c'est le voyage qui vous fait, ou vous défait. »

On sous-estime très certainement le voyage que peut constituer l'Ardèche !

Introduction

L'aménagement rural a été, quelque peu, délaissé au profit de l'urbain et de la ville, plus exactement, qui a focalisé toutes les attentions pendant de nombreuses années (Bradel V., Verdier M., Micoud A. dans Guillot (dir.), 2010; Chénot M., Guillot X., Marcel O. dans Guillot (dir.), 2011; Angeon & Callois, 2005). L'exode rural en France, amorcé à la fin du 19^e siècle, a entraîné un long déclin, vidant les campagnes de leur population. A cette époque cet exode semble inéluctable. Alors que 80% de la population française était considérée comme rurale dans les années 1860-1870, elle ne représente plus que 24% en 1999 (Mora, 2008). Mais dès les années 1975, on observe l'amorce d'un mouvement inverse de migrations résidentielles vers les espaces ruraux situés à proximité des grandes villes, phénomène qui portera le nom de périurbanisation. Les communes rurales « profondes » continuent, cependant, de se dépeupler. Il faudra attendre la fin du 20^e siècle pour constater dans ces territoires ruraux éloignés de nouvelles migrations résidentielles. Constat qui se confirmera à l'aube des années 2000. La tendance se retourne en comparaison à la période de l'exode rural, « La croissance se porte désormais dans des zones proches des limites extérieures des aires urbaines, mais se renforce également dans les espaces ruraux éloignés. » (Mora, 2008). Cette nouvelle tendance va permettre d'ouvrir de nouvelles perspectives pour ces territoires, de leur apporter un nouveau coup de projecteur alors qu'ils accueillent peu à peu, en parallèle d'une reprise démographique, de nouvelles activités. L'espace rural longtemps caractérisé par la prégnance agricole comme déterminant de l'activité et des paysages voit arriver services, commerces et tourisme. Il est alors confronté à ses propres problématiques auxquels l'approche urbaine ne peut pas répondre et la question de l'habiter devient alors une entrée pour réfléchir à l'avenir de ces territoires.

Par ailleurs, avec les préoccupations politiques et sociétales actuelles du changement climatique, on observe une montée en puissance des questions de développement durable et de transition écologique. Les territoires ruraux concentrent une grande partie des questions sur le pan agricole, sur la gestion des ressources naturelles, ou encore le développement des énergies renouvelables.

L'Ardèche se trouve à la croisée de toutes ces questions, et viennent même se complexifier lorsque le département se tourne massivement vers le développement du tourisme pouvant représenter une menace pour les « espaces naturels » mais aussi pour les habitants. Certains conflits peuvent alors être accentués quant au partage des ressources, comme l'eau, entre agriculteurs et touristes source d'une consommation excessive en période estivale. Comment, alors, habiter dans un département marqué par son relief à l'origine de diverses problématiques comme l'accessibilité et la mobilité, la déprise agricole engendrant une dynamique de fermeture des paysages, le vieillissement de la population, mais aussi le mitage et conjointement l'abandon des centres-bourgs vétustes.

De quelles manières les projets d'aménagements en milieu rural sont-ils pensés aujourd'hui ? Suite aux profondes mutations endurées, comment les espaces ruraux peuvent-ils concilier attractivité et préservation ?

Ainsi, avec l'expérience de stage du villAB, ce mémoire est l'occasion, à travers une étude de cas, de découvrir et de présenter une méthode de travail dont l'optique est de poser un nouveau regard et de développer de nouveaux outils pour réfléchir sur les projets d'aménagement et l'avenir des territoires ruraux. La combinaison du croisement disciplinaire, du regard extérieur et de l'ancrage au lieu donné est constitutive de la démarche du laboratoire d'idées. En quoi celle-ci est source d'innovation ? Ou, de manière plus générale, qu'apporte-t-elle à l'exercice du diagnostic et du projet ? Peut-elle permettre d'imaginer un « monde d'à côté » – en détournant l'expression de S. Tesson¹ pour les démarches d'aménagement du territoire ?

Pour répondre à la problématique, ce mémoire propose un développement en trois parties. La première partie mettra à jour l'évolution de la définition du terme rural et proposera une rétrospective sur la question de l'aménagement en milieu rural. Elle permettra par ailleurs d'apporter quelques éléments de contexte pour comprendre le regain d'intérêt porté sur ces territoires. La deuxième partie permettra de dresser le portrait du territoire ardéchois et des réflexions spécifiques au département sur l'aménagement du territoire qui reflètent l'évolution et la complexification des campagnes. Elle donnera également à voir la manière dont l'Ardèche participe à l'émergence de nouvelles pratiques d'aménagements dans les territoires. La troisième et dernière partie, sous la forme d'un retour d'expérience, s'attardera sur l'étude de cas du villAB en essayant de voir en quoi ce type de dispositif est intéressant pour nourrir les réflexions sur l'aménagement en milieu rural.

¹ Propos de Sylvain Tesson recueillis par Nicolas Truong dans un article du journal Le Monde intitulé Vivre mieux aujourd'hui consiste à échapper aux développements du progrès paru le 27 juillet 2019. Il y évoque sa prédilection pour penser un « monde d'à côté » mettant aussi bien à mal le « c'était mieux avant » que le « vivement demain ». « À côté de quoi ? » dira-t-il. « À côté de la route qui mènerait du berceau au supermarché, puis du supermarché à l'Ehpad. Je crois à un usage du monde selon le principe de l'école buissonnière. Faire un pas de côté n'est pas la même chose que faire demi-tour : marcher, lire, grimper aux arbres, apprendre l'astronomie, que sais-je encore ? »

Partie 1 - Les spécificités du monde rural

Un constat semble s'imposer : la physionomie des campagnes a radicalement changé depuis les années 1950. Qu'est ce qui caractérise les campagnes contemporaines ? Quels sont les phénomènes à l'origine des transformations ? C'est ce que tentera de mettre à jour le début de cette première partie en s'attachant aux évolutions de la définition de l'espace rural. Ces évolutions sont soulignées par la succession des politiques – reflet des évolutions de la campagne – qui révèle des logiques d'aménagements propres aux espaces ruraux.

1. Le rural c'est quoi ?

1.1. Une notion indéfinie

Lundi 11 mars 2019, premier jour de stage. L'équipe de stagiaires du villAB est filmée alors qu'elle vient tout juste d'arriver. L'objet de cette interview, menée individuellement, est de nous présenter et s'intègre dans une démarche de promotion/communication de l'initiative portée par le CAUE et l'ADT de l'Ardèche. Durant cette courte interview une question nous a été posée. Avec quelques mois de recul, cette dernière devient intéressante pour introduire des éléments de compréhension de la notion de rural.

Quelle image avez-vous de l'Ardèche ?

Voilà la question à laquelle nous devons répondre sans même avoir pu encore découvrir le terrain sur lequel nous allons évoluer pendant ces quatre prochains mois. La plupart d'entre nous ne connaissaient pas bien l'Ardèche, nous avons tous en tête l'image de l'Ardèche du Sud et des gorges accompagnés de ces canoës. Les réponses que nous formulerons seront alors spontanées puisque nous n'avions pas été préparés en amont aux questions. Chacun « débattera » l'image, la représentation qu'il se fait du territoire ardéchois. Ces quelques éléments ne se veulent pas représentatifs, mais bien illustratifs des représentations d'un territoire assimilé à un espace rural.

« Un lieu de détente et un lieu où on se sent bien et où on est bien accueilli »

(Émilie Brugière)

« Le lieu un peu idéal pour la pratique des activités extérieures »

(Arnaud Beugeard)

« Je connaissais déjà l'aspect touristique de l'Ardèche du sud et j'ai surtout découvert un territoire qui était extrêmement riche avec énormément de potentiels que ce soient les gens, les paysages, les savoirs faire, tout ce qui est gastronomie et culture »

(Marie Desmartin)

« J'en ai une image un petit peu romantique, je pense, quelques choses d'assez boisés, d'assez sinueux, une image très naturelle quelques part, assez préservé, assez brut »

(Valentin Fernandes)

« C'est un très beau paysage, c'est ça l'image »

(Josefine Stisser)

« De grands paysages, un territoire assez rural avec une nature très présente, c'est comme ça que je me le représentais, et ça à l'air d'être ça quand même. Mais en même temps assez dynamique niveau association et apparemment beaucoup de tourisme aussi »

(Quentin Dufour)

« La beauté naturelle ! »

(Souhir Habouria)

Ainsi, les sept stagiaires réunis, nous avons réussi à rassembler une grande partie des clichés associée à la campagne issu d'une idylle rurale, d'une vision romantique. Un territoire de nature avec son tableau enchanteur de vallées encaissées, sinueuses et sauvages ; « la beauté naturelle » comme le suggère si bien S. Habouria. Un territoire de tradition, associé aux valeurs anciennes paysannes de l'entraide, de la solidarité, de l'accueil. Un territoire où l'on vit heureux où le calme et le silence règnent, loin du tumulte de la ville, où l'on respire loin de son air asphyxié et de sa saturation.

En une phrase finalement un espace préservé, une sorte d'espace-temps figé qui n'a pas subi d'altération comme la ville et sa modernité, dans un environnement sain et avec des valeurs, une identité traditionnelle forte. Notre conception semble s'apparenter à celles des citadins en proie au mal de la ville qui voit dans la campagne un espace de ressourcement.

A notre décharge, dans un monde où tout est devenu marketing, nous ne pouvions pas échapper aux images de communications du département ardéchois qui prônent le tourisme vert et se joue de cette image bucolique. La nature, la beauté, le patrimoine, la pierre, la détente, le bon air, la convivialité, le papillon qui virevolte au-dessus d'un champ à la couleur vert acide et surréaliste...Autant d'arguments sur lesquelles il s'appuie pour attirer leur cible touristique, dont nous devons faire partie intégrante apparemment. Serait-ce donc la raison, la vraie, la seule, pour laquelle j'ai postulé à ce stage ?

Bien sûr, sept étudiants en fin de cycle ne pouvaient pas uniquement proposer le cliché de la campagne, les attentes sont peut-être un peu plus élevées. Il ressort d'autres caractéristiques qui permettent de nuancer, notamment avec une activité économique porteuse, le tourisme et un territoire qui semble bouger, et donc qui vient en opposition avec la vision figée d'un beau paysage préservé, à travers le dynamisme associatif.

A cette occasion, nous remarquerons, que d'aucun d'entre nous n'a évoqué à un seul moment l'agriculture. Est-ce parce qu'elle ne nous semblait pas primordiale dans la définition d'un territoire rural tel que l'Ardèche, que nous n'avions pas conscience de son emprise spatiale et de sa prégnance dans le paysage, ou qu'elle est dans notre esprit intrinsèquement lié au rural ce qui, de fait, nous amène à ne pas en parler ?

Pendant longtemps, le rural pouvait se définir quasi-exclusivement par l'agriculture. Rural, campagne, agriculture était en quelque sorte synonyme, le monde rural était le monde agricole.

Aujourd'hui, l'espace désigné par le mot rural n'est plus exclusivement agricole et ne peut donc se satisfaire de cette seule entrée pour être défini. La littérature qui s'interroge sur la notion de rural semble s'accorder sur un fait : difficile d'y pourvoir une définition universelle (Bontron, 1996; Jean & Périgord, 2017; Mora, 2008; Roullier, 2011).

« Les dynamiques nouvelles qui animent les espaces ruraux invitent à repenser les formes de composition des villes et des campagnes, et à revisiter la notion même de ruralité, qui a perdu son caractère d'évidence pour entrer dans une phase d'indétermination » (Mora, 2008).

L'adjectif « rural » apparaît au 14^e siècle. Il est emprunté au latin ruralis qui se rapporte à ce qui se trouve dans les champs, dans la campagne. Ruralis est lui-même issu de rus, ruris qui signifie campagne mais également

dans un sens figuré la rusticité, voire la grossièreté. On peut retrouver alors ici l'aspect « brut » qu'évoquait V. Fernandes pendant son interview. Un aspect qui peut aussi bien être présent dans le cadre de vie que dans le mode de vie, renvoyant aux conditions rudes, mais aussi à la simplicité, le brut fait fit de la finesse, ne passe pas par la fioriture.

Le Larousse définit le rural comme « ce qui concerne les paysans, la campagne et plus généralement, les territoires et activités non-urbains » et le Dictionnaire de l'Académie Française comme ce qui est « relatif à la campagne, souvent par opposition à urbain, ou relatif au monde agricole. ». Les deux dictionnaires proposent une définition semblable à savoir que rural est lié à la campagne et s'entrevient comme la négation de l'urbain. Le Dictionnaire de l'Académie Française apporte tout de même une précision en explicitant le lien à l'agriculture et nuance la relation dichotomique établie entre la ville et la campagne à travers l'usage de l'adverbe souvent laissant entrevoir que d'autres définitions que celles de la campagne comme le non-urbain existe.

L'ouvrage Les nouvelles ruralités à l'horizon 2030, dirigé par O. Mora, apporte une clef de compréhension de cette opposition :

« Dans la conception historique de la collectivité rurale (Jollivet et Mendras, 1971), une société rurale était déterminée par une relation étroite entre un espace local et un groupe d'individus. S'opposant alors strictement à l'urbain qui était le lieu de la modernité, le rural était caractérisé comme le lieu d'activités agricoles et artisanales réalisées par des populations vivant en quasi-autarcie et attachées à un territoire. »

Y. Jean et M. Périgord, dans leur ouvrage La ruralité en France, donnent quelques précisions sur ce qui est intégré à l'espace rural, « l'habitat, l'exploitation, l'économie, les routes, les mœurs et même un Code rural relatif aux lois concernant les biens, avec son pendant : le Code de l'urbanisme. ». Ils complètent la définition en s'intéressant aux dictionnaires de géographie. Ces derniers assimilent le rural à la campagne tout en précisant et nuancent la notion, « le mot rural est toujours plus large qu'agricole, l'espace rural n'est pas seulement le siège des activités agricoles, mais également de l'industrie rurale, de l'artisanat rural et du tourisme rural » (George P., Verger F., 2001 cités par Jean & Périgord, 2017).

Le rural est donc un espace cultivé mais également habité, visité et travaillé. On trouve des dénominateurs communs aux espaces ruraux dont trois qui reviennent fréquemment pour caractériser ce type d'espace. La densité d'abord, une densité qualifiée de faible, et relative. Ce critère de densité concerne non seulement la population, mais peu s'étendre aussi aux densités « de constructions, d'emplois, d'équipements, de commerces, de services, de voies de communications et, plus généralement d'interconnexions » (Chapuis, s. d.) dans un souci de déclinaison des typologies du rural. Ensuite deux critères d'occupation du sol lié à la place importante occupé par le végétal sur ces territoires que ce soit à travers des espaces « naturels » mais aussi, bien évidemment, des espaces agricoles.

Ainsi, le mot rural dispose donc d'une grande plasticité (Jean & Périgord, 2017).

L'usage du terme rural se généralise dans les années 1960, remplaçant alors le mot campagne.

Les mutations connues depuis cette époque notamment « par une extension sans précédent du phénomène résidentiel et par des mises en tourisme » (Jean & Périgord, 2017) mais également par les changements sociétaux

et les modes de vies avec une inversion de l'attraction ville/campagne² qui avait peu auparavant conduit à l'exode rural (Alphandéry & Billaud, 2009; Jean & Périgord, 2017; Mora, 2008) tendent à une forme d'homogénéisation des territoires remettant en cause la distinction que l'on opère classiquement entre rural et urbain.

On observe alors une montée en puissance « du rural perçu comme cadre de vie ».

1.2. Des clefs de compréhension statistique

Il existe de nombreux indicateurs statistiques qui permettent de définir les espaces ruraux et d'observer leurs évolutions.

La définition traditionnelle des espaces ruraux s'opère avec des critères morphologiques tels que « faible densité de population, discontinuité du bâti, présence d'une activité agricole » (Mora, 2008).

Différentes approches ont été développées par l'INSEE au cours du temps. La première approche correspond à tout ce qui n'est pas urbain. Elle est donc définie comme « catégorie résiduelle » (Mora, 2008). Les communes sont considérées comme urbaine dès lors qu'elles accueillent au moins 2000 habitants agglomérés.

En 1997, l'INSEE propose une nouvelle définition qui s'attache à la relation fonctionnelle qu'un espace entretient avec la ville qu'elle nomme zonage en aires urbaines et en aires d'emplois de l'espace rural (ZAUER). L'intensité de cette relation est calculée « par des effectifs d'emplois dans les centres urbains et par l'intensité des déplacements quotidiens entre le domicile à la périphérie de la ville et le lieu de travail dans le centre urbain. » (Mora, 2008). Dans cette approche statistique deux catégories sont distinguées, l'espace à dominante urbaine et l'espace à dominante rurale qui reste encore une fois définie postérieurement au premier.

Ce dernier est défini de la manière suivante par l'INSEE :

« l'espace à dominante rurale, ou espace rural, regroupe l'ensemble des petites unités urbaines et communes rurales n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine (pôles urbains, couronnes périurbaines et communes multipolarisées). Cet espace est très vaste, il représente 70% de la superficie totale et les deux tiers des communes. »

L'espace à dominante rurale se décline en quatre types d'espaces :

- *Le rural sous faible influence urbaine (8 800 communes), 20% ou plus des actifs résidents vont travailler chaque jour dans les aires urbaines ;*

² « De plus, durant la période récente, les valeurs attachées à la ville et à la campagne se sont inversées : tandis que vivre en ville paraît de plus en plus contraignant aux individus, la campagne est désormais perçue comme un espace de liberté et d'épanouissement. » (Mora, 2008)

« les changements de perception de la ville et de la campagne influent sur le choix des ménages avec, d'une part, la « crise » de la ville, perçue comme un lieu d'oppression (saturée, polluée, inhumaine, bruyante, congestionnée), et, d'autre part, le fait que soient associées aux espaces ruraux les valeurs de solidarité (tradition, écologie, authenticité, nature, qualité de vie, convivialité). [...] Dans une civilisation urbaine, cette mythification de la ruralité donne l'impression d'un retour aux racines, dans une France qui était semi-rurale en 1945. » (Jean & Périgord, 2017)

- 335 pôles ruraux (594 communes) ayant 2000 habitants ou plus, et dont le nombre d'emplois est supérieur au nombre d'actifs résidents ;
- La périphérie des pôles ruraux (2 935 communes), dont 20% ou plus des actifs résidents vont travailler dans un pôle rural ;
- Le rural isolé (10 918 communes) n'étant ni sous influence urbaine ni à la périphérie des pôles ruraux (Jean & Périgord, 2017 issu de INSEE)

En 2003, l'INSEE développe une nouvelle approche apportant une meilleure considération à l'analyse des espaces ruraux et aux représentations qui y sont attachés. « De nombreuses communes de l'espace périurbain ou des pôles urbains » peuvent être considérés, pour beaucoup, comme rurales. Cette approche définit un zonage en bassins de vie qui correspond au « plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants » (INSEE). Elle prend en compte l'ensemble de l'espace à dominante rurale des ZAUER et récupère une partie des catégories classées dans l'espace à dominante urbaines : les communes périurbaines et les pôles urbains de moins de 30 000 habitants. « L'espace rural (référentiel élargi) est ainsi constitué de 1 745 bassins de vie qui intègrent à la fois des espaces ruraux et des espaces urbains. Cette composition traduit notamment le fait que les bourgs et les petites villes forment l'armature rurale des territoires ruraux, qui permet aux individus qui y habitent d'accéder aux emplois et aux services. » (Mora, 2008).

Des mises à jour des approches statistiques précédentes sont régulièrement effectuées. En 2011, les ZAUER sont actualisés et deviennent ZAU (Zonages en aires urbaines). Tout est défini autour de l'urbain. L' « espace à dominante rurale » n'y a plus sa place et disparaît de la typologie ; selon l'INSEE, pour justifier cette nouvelle définition : « 95 % de la population vit sous l'influence des villes ». Ce choix a soulevé de nombreuses critiques relevées dans un article de Jean Claude Bontron, La dimension statistique de la ruralité, la première critique dénonce un « double meurtre » (Dumont G.F. cité par Bontron, 2015) avec la disparition des notions de « pôle rural »³ et d' « espace à dominante rurale ».

On perd ainsi toute définition d'espace rural, désormais « le fonctionnement de tout notre territoire ne s'explique que dans sa relation avec les villes » (Bontron, 2015). Si le rural disparaît, il ne reste alors plus que l'urbain. Si tout est urbain, les spécificités de certains territoires sont gommées, et le sentiment d'appartenance à un territoire rural oublié. L'évolution des approches statistique de l'INSEE avait bien traduit l'évolution des définitions de l'espace rural, mais l'annihilation de ce dernier avec les ZAU met de côté une grande partie des changements socio-démographique que ces espaces connaissent aujourd'hui.

En 2015, l'INSEE adopte une nouvelle définition pour les territoires ruraux. Cette définition s'appuie sur les travaux de la Commission européenne et de la statistique européenne, Eurostat. La méthode développée par

³ « comme si la France avait brutalement perdu ce maillage de gros bourgs et de petites villes » (Dumont G.F. cité par Bontron, 2015)

Eurostat s'attache à des critères morphologiques de densité et de population et « permet d'appréhender de manière plus précise les espaces de faible densité et leur dynamique. » (Jean & Périgord, 2017).

Ainsi, les précédentes définitions statistiques et leurs évolutions traduisent une montée en puissance des rapports entre rural et urbain. Il apparaît toujours aussi complexe d'aboutir à une définition du rural et qu'il semble plus pertinent de s'attacher à l'étude de leur relation. En effet, certaines limites entre l'urbain et le rural ne sont plus clairement identifiables, les deux entités s'entremêlent parfois dans l'espace et même se superposent. Il ne s'agit en rien de démontrer leur opposition mais bien de cerner en quoi ils sont distincts par l'usage de certains critères statistiques même s'ils sont insatisfaisants.

1.3. Les bouleversements du dernier siècle : les faits en quelques mots

Les territoires ruraux ont connu de profondes mutations avec la mécanisation dans les campagnes entraînant une diminution drastique de la main-d'œuvre dans un contexte où parallèlement l'emploi en ville explosait. La perte de main d'œuvre et l'exode rural ont conduit à la désertification des campagnes. Les agriculteurs deviennent minoritaires. Comme en témoigne le film-documentaire « Adieu paysans », le monde rural fait donc face à une grande difficulté, il est délaissé, le métier se trouve dévaloriser et des changements profonds s'opèrent (Maurion, 2014). C'est ainsi qu'on pouvait dépeindre le tableau de la France jusqu'à la Seconde Guerre mondiale : une France coupée en deux, avec la ville, figure du progrès et de la modernité, et la campagne, figure décrépissée d'un ancien monde. Ce tableau apparaît, sous divers aspects, périmé aujourd'hui, et l'opposition entre ville et campagne remise en cause. Le renouveau démographique, la reconfiguration sociale, l'impulsion culturelle des citadins sont autant d'éléments qui tendent à opérer ce rapprochement. Cette question se pose dès les années 1970 avec le phénomène d'étalement à l'origine d'une forme d'homogénéisation des paysages.

« Il se concrétise par l'irruption massive de la fonction résidentielle dans des espaces jusqu'ici consacrés à l'agriculture. Le mitage pavillonnaire et la construction standardisée de lotissements offrent des paysages qui ne sont pas ceux des villes ni des campagnes mais ceux d'un " tiers espace " où l'habitat contrairement au bâti traditionnel ne permet plus l'identification des lieux (Renard, 2002). À telle enseigne qu'on a pu mettre en doute une géographie rurale tellement la ville était partout dans les modes de vie et d'habiter (Kayser, 1989) » (Juin-Rialland, 2009).

1.3.1. L'évolution démographique

Jusqu'aux années 1970, les espaces ruraux font face à deux problèmes majeurs, l'exode rural amorcé à la fin du siècle précédent, conduisant à la désertification des campagnes, ainsi que le vieillissement de la population. Cependant, dès 1975, on observe un mouvement inverse de migrations résidentielles vers les espaces ruraux. A cette époque, ce sont d'abord les espaces ruraux en périphérie des grandes villes qui sont concernés. Mais cette tendance ne fera que se renforcer au cours du temps, et gagnera les espaces ruraux éloignés dans les années 1990. Bernard Kayser parle alors d'une renaissance rurale (Mora, 2008) qui s'inscrit en rupture de la longue période d'exode rural. Depuis le début des années 2000, cette dynamique de repeuplement se confirme. Les taux de variation annuelle entre 1999 et 2006 démontrent que la progression démographique de l'« espace à dominante rurale » est plus forte que celle des « pôles urbains » avec respectivement 0,7% contre 0,5%. Cette dynamique

démographique s'explique par un solde migratoire positif et important (Jean & Périgord, 2017; Roullier, 2011). La « renaissance rurale » s'accompagne alors d'une recomposition sociale des territoires ruraux. A travers l'analyse de l'évolution de la composition des ménages ruraux entre 1962 et 1999 apparaissant dans La ruralité en France, on constate une chute des ménages agricoles, qui représentaient le tiers des ménages en 1962 et plus que 7% en 1999. A l'opposé, deux catégories explosent, celle des cadres moyens et supérieurs passant de 3,9% en 1962 à 20% en 1999, et celle des retraités qui représentait 30% des ménages en 1962 et qui dépasse les 40% en 1999. Les mouvements migratoires vers ces campagnes et les nouvelles configurations sociales qui en découlent invitent certains auteurs à parler d' « apparition d'une figure de la campagne cadre de vie » (Perrier-Cornet et Hervieu, 2002 ; Torre et Filippi, 2005 ; cité par Mora, 2008).

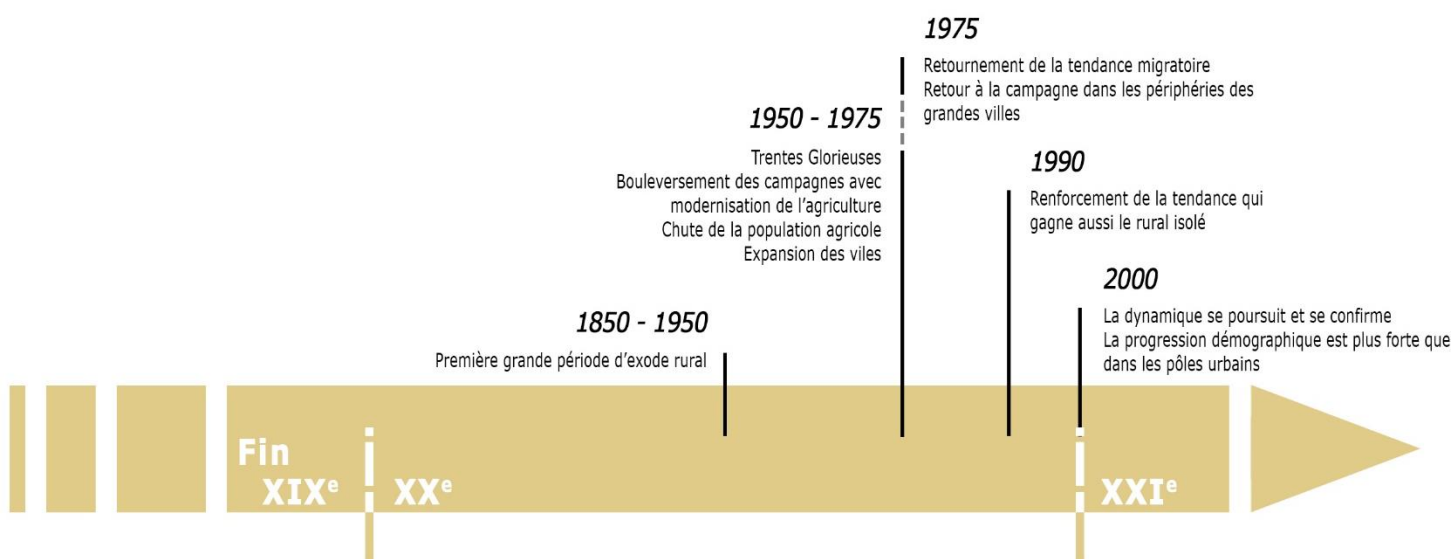


Figure 1. Frise chronologique des évolutions démographiques en zone rural, source : A. Beugeard

1.3.2. La place ambiguë de l'agriculture dans la définition du rural

L'agriculture a pendant longtemps été l'essence même du rural, c'est l'activité qui régissait la vie à la campagne, on pouvait définir l'espace rural à travers des critères d'occupation du sol lié au type de culture qui s'y trouvait. En somme, campagne et agriculture était synonyme puisqu'elle était le lieu de la production agricole.

Le monde rural s'organisait autour de la culture et de l'exploitation de la terre qui était à la fois « le cadre du travail, des relations et de la production » (Jean & Périgord, 2017). De nombreuses communautés locales se constituaient et étaient influencées par ce rapport à la terre. Elles partageaient une culture fondée sur la solidarité, les relations d'entraide, la vie collective, mais aussi des coutumes et parfois une langue.

Avec les mutations qu'ont connues les espaces ruraux depuis les années 1960, l'agriculture a perdu son rôle prépondérant dans la définition de cette entité. La campagne n'est plus uniquement le lieu de la production agricole. Elle accueille de nouvelles fonctions en devenant « lieu de résidence, de loisirs, de détente » (Jean & Périgord, 2017). Les migrations résidentielles vers les campagnes s'expliquent par de multiples facteurs, mais le facteur économique, notamment concernant les campagnes périurbaines, joue un rôle déterminant dans le choix d'installation avec une disponibilité foncière à faible coût (Jean, 1997).

L'agriculture n'est peut-être plus la caractéristique principale du monde rural mais elle reste une véritable clef de lecture d'un paysage marqué par une identité, des valeurs, et des pratiques multiséculaires. Elle a structuré et structure encore les territoires ruraux, par son emprise spatiale, et son empreinte physique d'une part, mais également parce qu'elle est l'expression de valeurs et de traditions propre à un territoire donné.

Dans les faits : « *L'éclatement des sociétés rurales, au cours des dernières décennies, affecte le sentiment d'identification et l'identité locale. L'activité est devenue immatérielle : le rapport aux différents socles sur lesquels s'édifient les sociétés humaines, en particulier la terre, devient lointain, bouleversant les repères des populations rurales* » (Jean & Périgord, 2017).

Pour autant, l'attractivité du rural tient en partie à l'aspiration des populations à retrouver un cadre de vie et des valeurs associées à l'agriculture. Des valeurs culturelles issues de la tradition paysanne qui se sont amoindries avec le temps, voire qui ne sont plus, mais qui persistent dans les images et représentations des individus s'installant en milieu rural (Rieutort, 2009).

On retrouve cette même idée dans un échange avec Samuel Depraz, lors d'un Café Géographique intitulé Mais où est donc passé l'espace rural ? (Sanial, 2014) :

« *Question : On remarque alors qu'aujourd'hui les valeurs républicaines sont portées par les campagnes : solidarité, liberté etc. sont associées aux campagnes. Les sociologues nous sont très utiles autour de la notion de société agraire ; ce qui fait aussi le rural, c'est la propriété de la terre, ce sont les paysans.*

- *Samuel DEPRAZ : cela me rappelle une idée de Jean-Paul Charvet selon lequel les espaces ruraux sont passés de sociétés « agricoles » à des sociétés « agraires », puis aujourd'hui « agrestes ». C'est-à-dire qu'il y a certes déprise forte de l'activité agricole, mais les représentations et valeurs qui lui sont associées demeurent et se perpétuent. Quand on se déplace vers un habitat rural, ou en tout cas pensé comme tel, on adapte ses propres représentations à ce présumé. On épouse ainsi une attention au foncier, au travail de la terre, y compris par la légitimation d'un choix qui n'est pas forcément conforme à ce qu'on attendait, notamment dans le périurbain ou l'ambiance rurale reste toute relative. Il peut y avoir survalorisation de la ruralité en y projetant en effet toutes sortes de valeurs. »*

L'agriculture se retrouve alors nouvellement source d'attractivité des territoires, permettant de répondre à des fonctions sociales et économiques. En cela, l'agriculture porte de nombreux rôles, nous lui déléguons déjà sur certains territoires la mission d'être garant du maintien de paysages identitaires et patrimoniaux, mais elle devient aussi le garant des aménités et du lien social (Rieutort, 2009) avec le renforcement des filières économiques du local et des circuits courts (vente directe et magasin de producteurs type AMAP).

Ainsi, malgré la montée en résidentialité des campagnes et le rejet du caractère productif de ces espaces idéalisés par les urbains, l'agriculture reste une composante majeure du monde rural. Eu égard au développement de l'agriculture urbaine, c'est bien à la campagne que s'effectue l'essentiel de la production alimentaire, et sans laquelle les villes auraient bien du mal à subsister. Le paysage productif a alors encore toute sa place dans l'aménagement des territoires ruraux, elle « n'a pas vocation à remplir le vide qu'on lui laisse mais bien à être support de développement et de paysages » (Janin P. & R. dans Guillot (dir.), 2010, p. 150).

1.3.3. Vers une culture urbaine partagée

L'uniformisation culturelle n'est pas affaire d'échelle, il s'agit d'un phénomène global d'échanges aussi bien mondiaux, entre pays, que nationaux entre la ville et la campagne par exemple. Certains voient se conclure cette uniformisation aujourd'hui avec la digitalisation :

« La mondialisation historique a sa chronologie : industrialisation, massification, accélération, hypertrophie. S'ajoute un phénomène qui est l'effet des précédents : uniformisation des modes de pensée, des comportements, des formes urbaines, des paysages et des moyens de communication. Internet a constitué la parousie de ce mouvement globalisant. Il manquait une machine capable de réaliser la conformation absolue de l'homme à un modèle unique, rêve universaliste. Nous y sommes. Le digital est le doigt d'honneur de la technologie à la variété des cultures humaines. L'usure du monde, c'est cela : indifférenciation, fin du chatolement, effacement de la mosaïque, règne de l'Unique, reproduction du même. » (propos de Tesson recueillis par Truond, 2019).

Le rural n'y a pas échappé avec une diffusion progressive de la culture urbaine. Le rural avait déjà connu bouleversement avec l'amoindrissement de la place de l'agriculture dans son fonctionnement. Elle en connaîtra de nouveaux avec l'urbanisation des campagnes qui conduira à « une intégration du rural à la modernité (urbaine) » (Huyghe, 2015). Les espaces ruraux s'apparentent désormais, par plusieurs aspects, aux espaces urbains. La diffusion de la culture urbaine transparait aussi bien spatialement que sociologiquement.

Spatialement avec des nouvelles formes urbaines et d'habitat, comme le modèle de la maison individuelle, qui a considérablement marqué les transformations paysagères des villages en s'installant à leur périphérie, phénomène que l'on a appelé rurbanisation. Par ailleurs, les mobilités contemporaines allant croissante et le prix du foncier en ville s'envolant, de nombreux ménages se sont installés dans l'espace rural situé à proximité des villes et du travail. Ce phénomène participe à l'apparition de la campagne dortoir, une campagne résidentielle accueillant une population citadine qui travaille à la ville et dont les habitudes de vies urbaines l'invitent à y consommer.

La campagne, désormais habitée par des citoyens, connaît une profonde mutation sociologique. Le « nouveau » ne participe pas à la vie du village, il n'en a pas les codes. De plus, il importe avec lui son mode de vie urbain ; mode de vie qui peu à peu se généralise et contamine l'ensemble du territoire. Bertrand Hervieu et Jean Viard parleront de « triomphe de l'urbanité » (Mora, 2008) pour exprimer ce phénomène que l'on retrouve aussi bien dans les campagnes nouvellement investies proche des villes que les campagnes les plus éloignées comme le démontre le film-documentaire « Le retour à la terre » (Menjoulet, 2016). Facteur décisif : le développement des moyens de communication physique et électronique qui « permet d'être à la fois homme de la campagne et homme de la ville [...] La campagne devient accessible sans qu'il faille renoncer à la ville, dont les atouts (produits de consommation, services) parviennent également jusqu'aux ruraux. » (Mormont, 2009).

Les premières séquelles visibles se situent dans l'espace périurbain dont le développement engendre la perte de l'identité rurale sur laquelle il prend pied et ne ressemble en rien à l'urbain. Au-delà d'une simple nouvelle forme urbaine, l'espace ainsi formé, avec sa floppée de pavillons, pourrait constituer en soi une nouvelle entité au côté du rural et de l'urbain, qui se définirait comme un espace de transition entre ces deux derniers. Cette vague citadine, submergeant la campagne, va profondément impacter « la manière de penser et de vivre des ruraux » (Huyghe, 2015), et va dessiner un espace hybride issu de deux cultures – initialement – diamétralement opposées.

Martin Vanier dans son article Campagne pour tous ! Un ailleurs métropolisé (Vanier M. dans Guillot & Chénou (dir.), 2012) présente trois éléments qui caractérisent les campagnes contemporaines. Deux d'entre eux sont particulièrement intéressants puisqu'ils soulignent l'apport de la diffusion du modèle urbain dans l'évolution du rural. Ces deux éléments, que l'on peut aujourd'hui retrouver dans nos si nombreuses et diverses campagnes, permettent d'illustrer cette acculturation du rural, ou plutôt un rural qui devient un hybride culturel associant des valeurs ancestrales issues de la société paysanne et des valeurs modernes issues de la société urbaine.

Le premier élément s'intéresse à la mobilité et au rapport à la vitesse. La mobilité n'est pas et n'a jamais été question de rural ou d'urbain. La société contemporaine est mobile, en revanche les types de mobilités et les temps peuvent être distincts. Ce qui semble toujours admis c'est le rapport à la vitesse, alors que la vitesse et l'empressement est associé à la ville et en constitue même « le projet dominant », la campagne conserve toujours cette apparente lenteur. Lorsque nous cherchons un espace de retrait pour nous extirper de l'effervescence de la ville nous allons à la campagne chercher quiétude et silence. Mais cette lenteur n'est que latente, les campagnes sont aujourd'hui relativement bien connectées aussi bien physiquement que virtuellement.

« On peut traverser les campagnes à plus de 300km/h. On peut y télétravailler dans une quasi-instantanéité d'échanges numériques. On peut s'y trouver pressé par le temps. »

Le deuxième élément concerne les formes de sociabilité. Le type de sociabilité des espaces ruraux et urbains est très différent. En ville, c'est l'anonymat qui marque en premier lieu, perdu dans une foule dense l'individu se déplace aux côtés d'individus qui lui sont inconnus mais partage le même espace de vie. A la campagne, nombre d'habitants et densité font que tout le monde, ou presque se connaît, est issu du même milieu, réalise les mêmes pratiques, une forme de communauté homogène et solidaire. La recrudescence démographique dans les campagnes a donné raison à cette perte d'identité, qui se caractérise désormais par la diversité, que ce soient des « situations sociales, culturelles, personnelles ». Ce qui fait dire à M. Vanier :

« On est loin de la communauté rurale avec son fondement d'intérêts agricoles et ses repères ancestraux, et plus proche du cosmopolitisme urbain ».

Mais un fait persiste dans certaines campagnes, impossible d'y vivre anonymement, et je l'atteste après avoir vécu seulement quatre petits mois dans une commune rurale de moins de 300 habitants !

Ce qui est intéressant avec ces deux éléments et que souligne l'auteur, c'est qu'il y a à chaque fois une réciprocity des faits qui peut être observée. De nombreux groupes de citoyens portent comme projet le « slow life », une aspiration contemporaine à ralentir, et qui trouve son fondement à la campagne. Idem pour la sociabilité, ces dernières décennies ont vu émerger en ville des initiatives redonnant une dimension plus raisonnable et humaine à la ville et permettant de tisser des liens sociaux. Il en va par exemple des nombreux jardins partagés, mais aussi des applications numériques permettant d'emprunter matériels, outils à ces « voisins ». Cette forme de partage semble directement issue des pratiques solidaires présentes à la campagne.

La diffusion du modèle rural, ou du moins de certaines valeurs, au monde urbain est donc aussi observable. Devrions-nous alors parler d'une hybridation de l'urbain au même titre que l'on parle d'hybridation du rural par son acculturation à l'urbain ? N'est-ce pas l'image de deux modèles contemporains qui se construisent simultanément et par interpénétration sélectionnant dans chacun des éléments de renouvellement ? La vision hégémonique de l'urbain à tendance à tout focaliser sur le rapport à la ville alors même qu'il semble plutôt s'opérer

des échanges et des « améliorations » réciproques. L'étude du rapport entre ville et campagne deviendrait dès lors plus équilibrée.

1.4. Un rural qui s'accorde au pluriel

Le monde rural n'est plus uniquement le lieu de la production agricole, il assure de multiples fonctions et est à la fois un espace productif, résidentiel, récréatif et « naturel » (Bontron, 1996).

C'est seulement au nom de la reconnaissance de cette diversité d'usages et de fonctions que pourra être « pensé » le devenir des espaces ruraux (Perrier-Cornet, 2003). Pour mieux les cerner, les appréhender et les analyser, P. Perrier-Cornet propose un éclatement de la campagne en trois figures : la « campagne ressource », la « campagne paysage », la « campagne nature ». Ces différentes figures renvoient chacune à une fonction ; respectivement, la fonction économique et productive, la fonction résidentielle et récréative, la fonction préservation et régulation des milieux naturels. La « campagne ressource » permet donc de s'intéresser aux activités économiques qui se déroulent sur ces territoires et à l'emploi. En parallèle à la chute du poids économique de l'agriculture se développe d'autres secteurs (industrie, tertiaire, tourisme, etc.) qu'il est intéressant d'observer pour mieux saisir les dynamiques sur ces territoires. Avis personnel – une fois n'est pas coutume – il me semble que l'agriculture retrouve de la vigueur en lien avec les mutations interne du métier mais également en lien avec le nouveau regard attentionné que la société contemporaine tend à leur porter et pourrait retrouver une place fondamentale dans les dynamiques de développement des espaces ruraux. La « campagne paysage » correspond à l'espace vu comme cadre de vie. Il s'agit de la reconnaissance des qualités et des représentations attribuées à cet espace comme lieu où il fait bon vivre. Enfin, la « campagne nature » s'entend dans son approche écosystémique permettant de prendre en compte l'ensemble des ressources (eau, sol, biodiversité...) et des fonctions et services fournies par les écosystèmes dans les pratiques de gestion. Cette « campagne nature » est le support permettant d'assurer la gestion des ressources naturelles et la préservation de l'environnement et s'inscrit dans la réponse aux objectifs de développement durable et de transition écologique qui s'impose, non seulement, pour l'aménagement rural, mais également et de manière plus générale à l'échelle nationale et même mondiale.

Ces multiples visages du rural qui se traduisent dans la réalité par une pluralité de combinaisons possibles rendent compte de l'émergence de problématique quant au partage d'une identité commune, de valeurs et de codes sociaux.

On trouve dans les facteurs psychosociologiques de ces urbains venus s'installer à la campagne la recherche de « l'équilibre, les liens de proximité et le rapport à la nature qui leur font défaut » (Alphandéry & Billaud, 2009) et qu'il est difficile de trouver en ville. Certains auteurs soutiennent alors la prédominance de la « campagne paysage » aujourd'hui, devant l'image de l'espace productif avec l'entrée dans « l'ère de la publicisation des campagnes » (Alphandéry & Billaud, 2009) où les citadins y projettent des usages. C'est ce que P. Alphandéry et J.-P. Billaud, empruntant l'expression à Bertrand Hervieu et Jean Viard, exprime par la « mise en désir des campagnes » qui procèdent de l'urbanisation des campagnes et de la diffusion de l'urbain (Alphandéry & Billaud, 2009).

Cependant si l'attractivité du rural trouve bien son expression à travers la nouvelle diversité qu'il accueille et de ses qualités croisées d'espaces économique, de cadre de vie, et de nature, on ne peut s'y limiter et oublier les caractéristiques propres au territoire liées à son histoire, ses coutumes, son folklore et ses pratiques plus

largement. Le rural conserve, malgré son altération, son aspect solidaire, propice à la mise en œuvre d'actions et de projets partagés et collectifs. Ces dernières s'inscrivent par ailleurs dans la continuité de ce qui préexistait déjà sur le territoire ou émergeait de la valorisation d'un potentiel local jusqu'alors inexploité (Alphandéry & Billaud, 2009). Trois brefs exemples peuvent être évoqués, et qui prennent corps dans le cadre du stage. Deux des communes étudiées pendant le stage, Boucieu-le-Roi et Désaignes, qui seront présentées ultérieurement, disposaient de clefs de développement local. Il s'agit d'éléments sur lesquels s'appuie une partie de la dynamique communale. Ils reposent sur la continuité historique de la commune, et plus particulièrement leur histoire religieuse qui marque profondément chacun des territoires. Boucieu-le-Roi, accueille de très longue date, un orphelinat, en cela elle constitue une terre d'accueil, sur laquelle reviennent régulièrement les anciens pensionnaires. Ultérieurement, c'est aussi une figure de la religion chrétienne qui est à l'origine de la congrégation des sœurs qui occupe encore aujourd'hui la maison Pierre Vigne. Cette figure et l'histoire de la maison imprègnent d'un caractère religieux l'ensemble du village, qui s'est constitué et a vécu autour de la religion. Les événements marquant dans ce village sont souvent issus de cette congrégation, tout comme la découverte du village qui partage un lien étroit avec l'histoire religieuse. Les sœurs, elles-mêmes, s'investissent dans la vie du village et sont toujours soutenues par les habitants et la municipalité qui a bien intégré l'importance, et le regard bienveillant que l'on appose sur cette congrégation. Le village de Désaignes est caractérisé par un tissu associatif important qui rythme la vie du village. En 1968, le pasteur Olivier Fonjallaz crée, ce qui sera la première association de la commune, l'association culturelle de Désaignes. Il s'agit dans un premier temps d'une offre de concert marqué par l'importation d'un orgue de Suisse. Aujourd'hui, l'association qui existe depuis plus de cinquante ans propose quinze activités très diverses. Elle est à l'origine d'une offre culturelle, festive et de loisirs qui peut paraître démesurée à l'échelle d'une commune rurale de 1000 habitants. Toutes les activités et événements qu'elle propose sont portées par un vivier associatif qui indéniablement trouve ces racines dans le déploiement de l'association culturelle de Désaignes. De nombreuses personnes continuent de s'investir, attachées à préserver cette effervescence associative. Enfin, pour illustrer l'ancrage de projet de développement à partir d'un potentiel inexploité du territoire, nous pouvons évoquer les prémices de la valorisation de la châtaigne. Cette dernière constitue tout de même les fondements de la création du PNR des Monts d'Ardèche et a conduit à faire de la châtaigne une des images fortes de l'Ardèche aujourd'hui. La châtaigne est cultivée de longue date dans le département. Elle n'était cependant pas instituée comme une ressource du territoire, et était même dévalorisée puisque associée à la farine du pauvre. C'est seulement dans les années 1970, avec l'arrivée d'un néo-rural que tout changera. Ce dernier, avec son regard nouveau, décèlera un grand potentiel pour ce produit. Il cherchera à s'allier avec des locaux et, après un long effort pour convaincre, réussira à structurer petit à petit une nouvelle filière. C'est seulement au titre de son investissement sur le territoire, des relations de proximité qu'il développera avec les habitants et de la confiance qu'on lui aura accordé que cet aliment du pauvre deviendra par la suite un produit à forte plus-value et décliné sous de multiples formes jusqu'à faire partie intégrante aujourd'hui du patrimoine ardéchois. (Dodane, s. d.; Janin *et al.*, 2015).

C'est en cela que P. Alphandéry et J.-P. Billaud (Alphandéry & Billaud, 2009) soutiendront :

« *Tradition et innovation se combinent, ruralité et urbanité s'interpénètrent, autochtones et résidents nouveaux élaborent des compromis pour assurer la perpétuation du village comme ancrage d'identité* »

C'est donc bien le pluriel qui définit la campagne aujourd'hui. Elle est aussi bien diversité que disparité, et ne s'attache pas à une seule et même forme homogène. Il est impossible de broser un portrait caractéristique de l'espace rural tant il recouvre des réalités différentes et selon qu'il fasse référence à une campagne périurbaine ou isolée. Les campagnes sont le dessin de l'hybridation de cultures différentes qui se nourrissent de la rencontre entre ruraux, néo-ruraux des années 1960/70 et nouveaux néos - entendons urbains.

Les campagnes contemporaines sont l'œuvre d'une société en mutation, qui ne concerne donc pas uniquement le milieu rural, mais qui, deviennent peu à peu un champ (idéal) pour expérimenter de nouvelles pratiques et innover afin d'imaginer de nouveaux modèles de vie. C'est, en tout cas ce qu'exprime l'intérêt sans cesse renouvelé dans la recherche pour la notion de rural et plus récemment pour les questions d'aménagements en milieu rural.

Le monde rural a subi de nombreux bouleversements au cours des 50 dernières années. Aujourd'hui, de nouveaux enjeux apparaissent en partie lié aux inquiétudes de bons nombres de nos concitoyens concernant les changements climatiques qui s'opèrent et affectent notre société. Ceci implique une meilleure prise en compte des multiples dimensions qui caractérisent les campagnes contemporaines, à la fois espace productif, résidentiel, récréatif et « naturel ».

2. Une traduction des mutations de la campagne dans les politiques et pratiques d'aménagement rural

2.1. Rétrospective

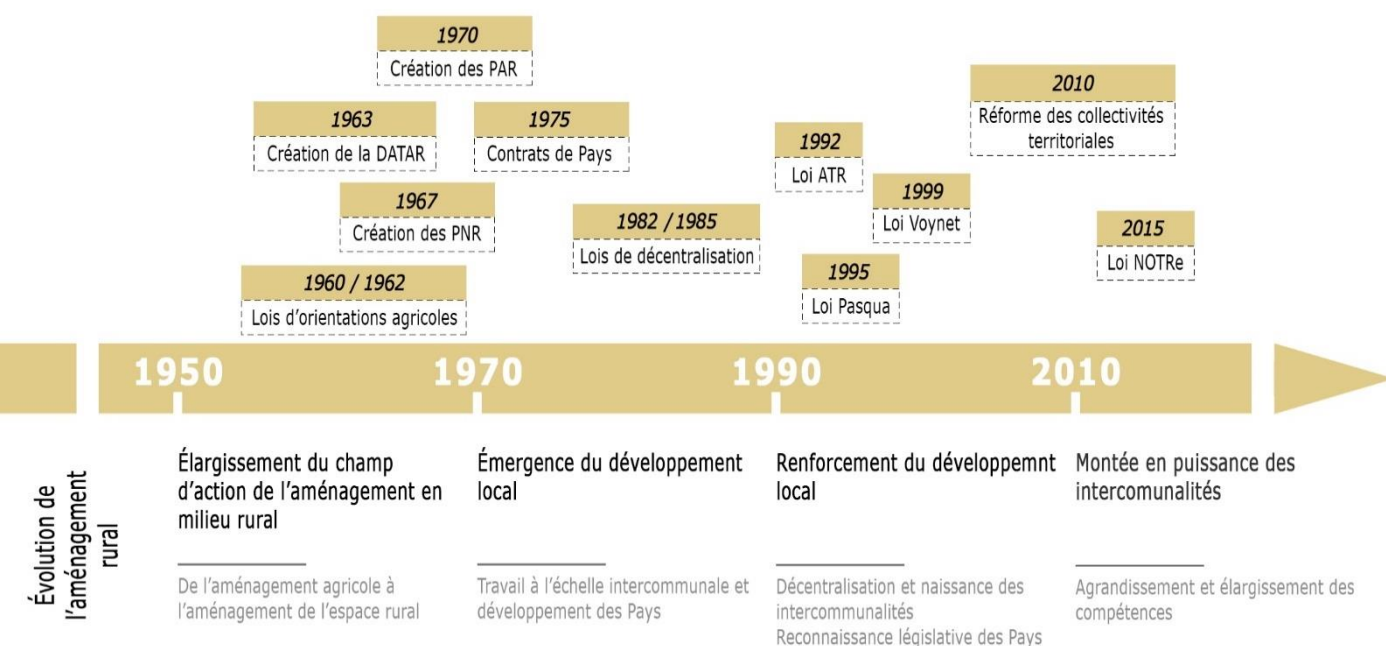


Figure 2. Frise chronologique des politiques et pratiques d'aménagement dans l'espace rural, source : A. Beaugeard

2.1.1. L'émergence des politiques d'aménagement du territoire

Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, le territoire français dévasté va connaître une période de reconstruction importante parfois même réalisée dans la précipitation pour relancer l'activité, panser les plaies et reloger les milliers de personnes qui ont vu leur logement détruit pendant la guerre. Ces reconstructions se concentreront pour ces raisons dans les villes. Il n'y a pas alors de schéma directeur, de cadre général permettant de porter

une réflexion globale de l'aménagement à l'échelle du territoire. Mais rapidement, avec l'atteinte des objectifs de reconstruction, la France sort de l'urgence et voit émerger les prémices d'une nouvelle approche posant le cadre des futures politiques d'aménagement du territoire qui suivront. Eugène Claudius-Petit, ministre de la reconstruction et de l'urbanisme de 1948 à 1953, sera à l'initiative de la première politique d'aménagement du territoire. En 1950, il publie un communiqué, Pour un plan national d'aménagement du territoire, dans lequel il explicite le but. Ce plan vise à obtenir « une meilleure répartition des hommes en fonction des ressources naturelles et de l'activité économique ».

L'aménagement de l'espace rural, de son côté, sera surtout, à cette époque, l'œuvre des politiques agricoles.

2.1.2. D'une approche centrée sur l'agriculture à l'élargissement du champ d'action de l'aménagement rural

L'aménagement rural au début des années 1960 trouve son fondement dans les lois d'orientation agricole du 5 août 1960 et du 8 août 1962. Il vise avant tout à la modernisation de l'agriculture pour en accroître la performance et la productivité. Ces politiques se traduiront par des changements majeurs dans les paysages ruraux : spécialisation, reboisement, mécanisation induisant remembrement et débocagisation, nouveaux bâtiments agricoles (Pitte, 2011, p. 340-354).

Pour mieux encadrer l'aménagement rural et porter les politiques, le ministère de l'Agriculture crée en 1965 une direction de l'Aménagement rural. A cette même période, l'Etat s'investira largement pour amoindrir les disparités sur le territoire et désenclaver certaines communes rurales, avec d'importants travaux d'adduction en eau et en électricité mais également avec la création d'infrastructures.

Peu à peu, d'un développement centré sur l'agriculture, les politiques concernant spécifiquement l'aménagement rural verront leur approche s'élargir en prenant en compte de nouveaux pans de l'économie rurale qui ne se limite plus désormais à la production agricole, mais également à la prise en compte d'aspect du développement d'ordre culturels et sociaux.

On peut souligner, la création de la Délégation à l'aménagement et à l'action régionale (DATAR) en 1963, une structure de l'Etat permettant de répondre aux problématiques d'aménagement sur l'ensemble du territoire et dont la finalité est de proposer une meilleure coordination entre les politiques publiques d'aménagement en milieu urbain et rural (Jean & Périgord, 2017).

La dynamique d'ouverture des politiques d'aménagement à une réflexion sur le globale sera marquée par la création des PNR institué par le décret du 1^{er} mars 1967. Peut-être classé en parc naturel régional « le territoire de tout ou partie d'une ou de plusieurs communes [...] lorsqu'il présente un intérêt particulier par la qualité de son patrimoine naturel et culturel, pour la détente, le repos des hommes et le tourisme, et qu'il importe de le protéger et de l'organiser » (*Décret n°67-158 du 1 mars 1967*). La plupart de ces structures, pionnières concernant la protection et la valorisation du patrimoine naturel et culturel, élargiront leur rayon d'action ce qui permettra de concilier protection du patrimoine et de l'environnement et développement économique notamment avec l'essor du secteur touristique dans un but de gestion durable de l'espace. Ainsi, le décret du 1^{er} septembre 1994, précise les grands objectifs du parc naturel régional :

- la protection du patrimoine
- la participation à l'aménagement du territoire
- la participation au développement économique, social, culturel

- l'accueil, l'éducation et l'information du public
- la réalisation d'actions expérimentales, et la contribution à des programmes de recherche

2.1.3. L'ancrage au territoire comme fondement de l'aménagement des espaces ruraux

L'élargissement de la réflexion concernant l'aménagement de l'espace rural sera marqué par la mise en place des plans d'aménagement rural (PAR). Ils sont définis par le décret du 8 juin 1970 :

« *Les plans d'aménagement rural ont pour objet de définir les perspectives souhaitables du développement et de l'équipement des territoires à vocation rurale* »

Il s'agit donc d'un document régissant l'aménagement d'un territoire rural. Cette procédure, pensée à l'échelle intercommunale, se réalise en concertation avec de multiples acteurs issus des sphères institutionnelles, économiques, sociales et culturelles. En incitant ces différentes parties à travailler ensemble dans la construction d'un plan de développement de la commune, les PAR permettent de poser les bases d'un travail à l'échelon local qui constituera par l'avenir le pivot des pratiques d'aménagement et de développement dans les territoires ruraux. Directement issus de la mise en place des PAR, les contrats de pays seront créés en 1975 à l'initiative de la DATAR. Ils correspondent grossièrement à une malle financière permettant de mettre en œuvre des projets réfléchis lors de l'élaboration des PAR. L'explication du lancement de cette procédure par l'Etat était de « limiter la dévitalisation en diversifiant les activités économiques » tout en favorisant les « solidarités territoriales et la prise en charge du développement par l'ensemble des acteurs sociaux. » (Jean & Périgord, 2017). Ces contrats jettent les bases de la coopération entre le local et des échelons supérieurs des acteurs publics.

Il est intéressant de faire un détour pour comprendre à quoi renvoie le terme « pays » car il constituera à cette époque le maillon clef, qui préfigurera une nouvelle forme de développement dans les territoires ruraux.

« *La notion de " pays " est ancienne [...] Selon une conception très vidalienne du " pays ", F. Braudel insiste sur la permanence des différenciations culturelles et spatiales explicatives de capacités inégales d'évolution des espaces ruraux et du maintien d'une " France disparate, inattendue, qui change de figure, de genre de vie, de nature, de type de peuplement, de couleurs tous les vingt, trente ou quarante kilomètres ". Dérivée du latin pagus, le pays désigne un territoire de proximité dans une société paysanne unifiée par les activités où les hommes ont un sentiment d'appartenance.* » (Jean & Périgord, 2017).

C'est ainsi qu'émerge à la fin des années 1970 le concept de développement local. Les réflexions à l'origine du concept sont nées dans les espaces ruraux en marge qui figuraient comme les grands oubliés des actions d'aménagement à l'échelle nationale (Angeon & Callois, 2005). Le développement local peut être défini comme « l'expression de la solidarité locale créatrice de nouvelles relations sociales, et manifeste la volonté des habitants d'une micro-région de valoriser les richesses locales, ce qui est créateur de développement économique » (Guigou cité par Denieuil, 2008).

Ainsi, le développement local se base sur l'effort d'initiatives des populations locales aptes à se mobiliser et à s'organiser pour mener à bien un projet de territoire qui s'appuie sur les ressources locales. La dynamique sociale est la pierre angulaire du développement local puisqu'elle exige une implication forte des différents acteurs du territoire.

« *Le paradigme du développement local repose sur la capacité d'acteurs locaux à s'organiser autour d'un projet, c'est-à-dire se fédérer autour d'un objectif de développement commun en mobilisant les potentialités et les ressources existant sur un territoire. Cette définition revêt trois dimensions. (i) Elle souligne le caractère localisé,*

territorialisé des activités et des actions. (ii) Elle invite à considérer la temporalité de ces actions. Les actes finalisés, en effet, rendent compte de la faculté des agents à concevoir un avenir commun. Dans le cadre du développement territorial, cet objectif commun repose sur la valorisation de ressources. (iii) Enfin, elle exprime que le territoire résulte des interactions entre acteurs impliqués dans une démarche collective. Ces trois points seront successivement évoqués pour la compréhension des logiques du développement local. » (Angeon & Callois, 2005).

Avec la création des PAR a émergé une forme de mise en réseau des acteurs locaux leur permettant de travailler ensemble sur la définition de projet globaux de territoire comprenant des volets économiques, culturel, social et environnemental. Ces PAR ont été traduits dans leur mise en œuvre par la création des pays qui deviennent alors des espaces de discussion et de réflexion sur l'avenir du territoire en y associant par ailleurs une pluralité d'acteurs issus aussi bien de la sphère publique, privée que civile.

Les deux lois de décentralisation de 1982 (loi cadre Defferre) et 1985 qui confortent le rôle des collectivités locales et leur offrent de nouvelles compétences vont permettre de renforcer la direction prise de l'ancrage des projets au territoire avec l'institutionnalisation des démarches de développement local.

2.1.4. Le développement local : fer de lance de l'aménagement rural

Le renforcement de l'échelon local dans l'élaboration des stratégies de développement des territoires s'entrevoit par diverses lois et dispositifs au cours des années 1990 qui s'articulent autour de deux éléments qui se développent en parallèle et parfois en interconnexion, les intercommunalités et les pays.

Dans un ordre chronologique, c'est en premier lieu la loi du 6 février 1992, ou loi ATR (Administration territoriale de la République), qui fera date en instaurant les communautés de communes. Ces lois s'inscrivent dans la continuité de la décentralisation, par une réorganisation administrative de l'action publique laissant plus de place aux acteurs locaux en milieu rural. En effet, les communautés de communes consistent en un regroupement de communes en milieu rural.

La loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire (LOADT) du 4 février 1995, également appelé loi Pasqua, va permettre la reconnaissance législative des « pays » définis comme « un espace cohérent, fondé à partir d'une homogénéité géographique, économique, culturelle et sociale » (Jean & Périgord, 2017). Les pays se caractérisent par leur structuration intercommunale qui définit leur cadre de réflexion pour élaborer des projets de territoire. Cette loi établit la volonté de promouvoir un travail à l'échelle intercommunale même si les pays ne sont, en aucun cas, contraints par les limites administratives. La place des pays est réaffirmée par la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire (LOADDT) du 25 juin 1999, ou loi Voynet. Le pays élabore un projet de développement du territoire qui prend corps dans la charte du pays à laquelle est associé le conseil de développement composé de divers représentants des milieux économiques, associatifs, sociaux et culturels.

La montée en puissance des intercommunalités au cours du temps (dès 1999) annonce une cohabitation sous tension avec les pays, partageant tous les deux des compétences pour élaborer des projets de territoires. Alors que les pays connaîtront un réel essor durant la première décennie du 21^e siècle (Jean & Périgord, 2017), l'année 2010 marquera un tournant. En effet, la réforme des collectivités territoriales à cette époque dessine un avenir

plus qu'incertain pour les pays en interdisant de nouvelles créations (Taulelle, 2010). Les intercommunalités sont privilégiées dans l'objectif du gouvernement de réduction du mille-feuille territorial français (Lepicier *et al.*, 2014). La création en 2014 des PETR, épigone des pays, constituera en réalité pour certains l'illusion d'une reconsidération des pays qui cache la fin de ces derniers. Une sorte de diversion, par la conduite d'une politique bien fardée qui ne cesse de tendre dans les faits vers le renforcement des intercommunalités. Intuition avérée, démontrée par les évolutions législatives en faveur des intercommunalités qui poussent à la disparition des pays. La fin de ces derniers n'a jamais été officiellement décrétée, mais elle semblait programmée depuis longtemps. En 2007, N. Sarkozy, président de la République tenait déjà ces propos :

« Nous proposons de supprimer les Pays qui sont une feuille de plus dans le fameux millefeuille et qui ont entraîné aussi de nouvelles structures, de nouveaux moyens, de nouveaux emplois publics. Les projets qu'ils mettent en œuvre peuvent trouver leur place dans les structures classiques de l'intercommunalité. » (Sarkozy N. cité par Taulelle, 2010).

La loi NOTRe (Nouvelle organisation territoriale de la République) est l'aboutissement du destin funeste des pays, avec le renforcement des compétences et l'agrandissement des intercommunalités qui engendrent un rapprochement d'échelle avec les pays générant des interférences sur les plans de réflexions et d'actions menées par chacun. Il devient, évident, qu'à terme, les PLUi deviendront la norme pour définir les projets de territoire.

Le développement local trouve aussi un soutien majeur dans les politiques européennes notamment avec le programme LEADER – acronyme de Liaison entre action de développement de l'économie rural – créée en 1991 et qui a intégré en 2007 la politique de développement rural. Le programme LEADER permet de stimuler les initiatives locales notamment avec la mise en place des groupements d'action locale (GAL) et de faire des territoires ruraux des lieux d'expérimentation et d'innovation (Eychenne, 2016; Jean & Périgord, 2017).

2.2. Le renouvellement de la pensée et des pratiques d'aménagement rural : quand les professionnels de l'aménagement investissent la campagne

« Dans quelques semaines, nous rejoignons un éco-hameau, situé dans un village de la Loire. Nous ne nous y claquemurerons pas en espérant survivre à la fin du monde. Ce n'est ni un bunker, ni une arche de Noé, censée nous protéger de la catastrophe. Nous n'y serrerons pas les dents. Nous y allons pour y vivre, et non pour y mourir : pour donner à nos enfants la vie que nous pensons être la meilleure pour eux, loin des pollutions de toutes sortes et d'un monde qui ne nous rend pas heureux.

Ce monde, c'est celui de la croissance sans fin, indéfinie, c'est-à-dire sans limite et dénuée de sens. En détruisant l'idée de « cosmos » – monde fini, limité, organisé – pour lui substituer l'idée d'« univers » – espace infini et chaotique (Du monde clos à l'univers infini, Alexandre Koyré, Gallimard, 1972) –, la modernité a créé les conditions d'une crise écologique sans précédent. Nous redécouvrons péniblement que notre monde n'a rien d'un espace neutre offrant une expansion infinie, mais qu'il est d'abord un écosystème fragile : un cosmos. Le monde infini théorisé par la philosophie moderne a longtemps cru qu'il était immortel, il était en réalité sans but, et il risque bien de causer notre fin. »

(Durano, 2019)

Cet extrait est révélateur d'une dynamique plus importante d'un retour à la campagne de nombre de citoyens aujourd'hui en mal d'air pur et de verdure qui fuient la ville et son oppression. Il est l'expression d'un regain d'intérêt pour les citoyens lambda qui projettent dans la campagne un cadre de vie meilleure, où ils pourront s'épanouir et vivre heureux.

Ce processus de résidentialisation de l'espace rural affecte et modifie de manière substantielle le regard que l'on porte dessus. Ce nouveau rural se retrouve alors également dans la recherche et chez les professionnels de l'aménagement, les si bien nommés spatialistes que sont : architecte, urbaniste, paysagiste. André Micoud interroge Pourquoi des architectes dans les campagnes ? La réponse : parce que l'espace rural a changé. En quoi précisera-t-il :

« En ce qu'il fait de plus en plus de place – en certains de ces territoires – à la venue de nouveaux habitants pour lesquels il prend le nom de " campagne ". Et c'est parce que ces campagnes, nouveaux territoires pluriculturels où vont et viennent autant des ruraux que des urbains, sont en train de s'inventer, que des architectes, des urbanistes ou des paysagistes sont appelés leurs compétences pour accompagner et organiser les nouvelles formes de vie qui s'y déploient. »

Ainsi, professionnels et chercheurs concourent à remettre le rural sur le devant de la scène et à « aborder la question de l'espace rural autrement qu'en termes de sous-question par rapport à l'espace urbain » (Guillot X., Buttion P., Chomienne F. dans Guillot (dir.), 2010). Certains, réunis au sein du réseau Espace Rural et Projet Spatial, soutiennent que les territoires ruraux ont été plus ou moins délaissés par les questions aménagistes « confrontés à un déploiement sans précédent du monde urbain ». Il devient pressant de développer des savoirs et des compétences spécifiques pour l'analyse et le projet en milieu rural dans un contexte d'« accumulation d'enjeux écologiques et sociaux de plus en plus pressant » (Bradel V., Verdier M. dans Guillot (dir.), 2010).

L'affluence démographique, l'ampleur du mouvement résidentiel, la multifonctionnalité de l'espace rural, l'accroissement des mobilités...autant d'évolutions du monde rural qui suscitent de nombreuses questions concernant l'aménagement de l'espace rural.

- Comment gérer les conflits d'usages qui émergent de la multifonctionnalité nouvellement apparue dans ces espaces ?
- Comment aborder les problèmes d'urbanisation croissante qui grignote chaque année plus de terres agricoles ?
- Comment préserver les ressources naturelles face à l'artificialisation des sols, mais aussi au développement touristique qui met toujours plus sous pression ressources et milieux naturels ?
- Comment, de manière générale, répondre aux enjeux de développement durable ?
- Comment concilier attractivité, induisant accueil de population, et préservation du paysage ?
- Comment aménager harmonieusement le territoire, la commune, sans pour autant la défigurer, perdre ce qui faisait sa qualité ?

Avec l'afflux démographique vers les campagnes, la population investit le milieu rural et le transforme en une « campagne habitée ».

« En d'autres mots, au lieu qu'hier l'espace rural était au mieux un reste à préserver, faits d'anciens patrimoines bâtis ou de paysages bucoliques, au pire tabula rasa où édifier sans contraintes des ensembles ludiques (ou de

grands ensembles dans les champs de betteraves à la périphérie des villes), il est devenu aujourd'hui pour ces professionnels un espace où vivent et travaillent des habitants. » (Micoud A. dans Guillot (dir.), 2010).

Ainsi, la campagne voit se rencontrer une diversité de profils sociologiques, de logiques d'installation et de modes de vie. C'est bien parce que les gens habitent massivement, que se posent des questions d'organisation de l'espace, une volonté de gestion et de maîtrise de l'espace. L'architecte, au même titre que l'urbaniste ou le paysagiste, partage une finalité, celle de penser l'avenir d'un territoire, de participer à l'amélioration du vivre de chacun (David S. dans Guillot (dir.), 2010, p.36-37). Une finalité qui, comme le souligne André Micoud (Micoud A. dans Guillot (dir.), 2010, p.126), n'est pas réellement bien saisie par la société civile, le rôle de ces professionnels étant parfois réduit de manière drastique, respectivement, au bâtiment, au rond-point et au jardin. Leur participation à la création de nouvelles manières de vivre, de nouvelles organisations, de nouveaux schémas de fonctionnement, n'est que peu reconnue. Pour preuve, étant donné mon parcours de formation de paysagiste – entendez, ouvrier paysagiste – l'on m'associe souvent au jardinier, en me demandant des conseils sur les végétaux. Loin de me déplaire, j'associe au jardinage la plus grande des vertus ; au jardinier, je voue un culte, et je prône farouchement, contrairement à un bon nombre de la profession, la place de la connaissance du végétal et du vivant dans les parcours de formation des architectes paysagistes et autres. C'est la seule réelle plus-value du métier, que de connaître ou du moins prendre en compte les impacts de tout type d'aménagement sur les milieux. Le projet, pour moi, ne peut se penser qu'en interrelation entre le végétal, support de la vie sur terre, et les « besoins » des hommes.

Bref, après ce court aparté, ces professionnels trouvent toute leur place dans le dessin de l'avenir de notre société, qui aujourd'hui fait la part belle à la campagne et dans laquelle nous est donnée l'occasion d'imaginer de nouveaux modes de vie et d'organisation. L'espace rural concentre de nombreux enjeux environnementaux. Ces derniers occupent une large place dans les préoccupations de notre société contemporaine, et connaissent, même, une croissance exponentielle ces derniers temps, au risque d'être éculés par la prégnance médiatique. Parce que non encore bituminés et aseptisés, ces territoires sont vus comme apte à concilier différents enjeux environnementaux, à jouer sur l'adaptabilité, le réajustement, à devenir des espaces résilients, en expérimentant des modes de constructions et des modes d'habiter spécifiques et innovants qui répondraient aux dynamiques d'évolutions des milieux.

Le monde rural a connu des évolutions majeures depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Ces évolutions se retrouvent dans l'effort sans cesse renouvelé de sa définition. La complexification des réalités que revêt la notion de rural semble être un frein à une acception partagée par le plus grand nombre. Il existe tout de même un fait plus ou moins admis, d'un espace à dominante agricole nous sommes passés à un espace aux multiples facettes qui conduit à accorder le rural au pluriel. Désormais qualifié d'espace multifonctionnel où se côtoie des personnes aux origines variées, le « rural pluriel » s'explique par son hétérogénéité et la diversité des types de campagnes que l'on peut rencontrer sur le territoire. L'évolution de la définition du terme rural se retrouve peu ou prou dans celle des politiques d'aménagements de l'espace rural. D'abord centrées sur l'aspect agricole, ces dernières se sont vite élargies pour prendre en compte de nouvelles données. En parallèle, un travail à l'échelon local n'a cessé de se renforcer jusqu'à faire du développement local le moyen privilégié de l'aménagement de ces territoires. Alors que l'espace rural était, jusqu'au début des années 1960, peu concerné par les questions d'aménagement, on observe avec le temps un renforcement et une densification des politiques publiques le concernant. Cela traduit l'intérêt croissant porté à l'aménagement des territoires ruraux. Depuis quelques années, cet intérêt apparaît toujours plus vif avec l'investissement de la question rural par les professionnels de l'aménagement qui souhaitent apporter leur regard sur ces territoires porteur d'enjeux importants. Ces territoires deviennent alors, pour certains, des territoires d'expérimentation en accueillant des démarches de recherches-actions, des résidences de professionnels ou encore des étudiants en formation. L'ensemble de ces expérimentations traduit une volonté d'apporter un nouveau regard et de développer de nouvelles approches pour appréhender la complexité du monde rural contemporain. L'Ardèche reflète l'évolution des campagnes et de la complexité qui les caractérisent désormais. Les différentes problématiques auxquelles il fait face l'illustrent bien. Le département est aussi un territoire d'expérimentation par excellence. Bien avant que les architectes, urbanistes, et paysagistes ne posent leurs regards et interviennent dans les villages, l'Ardèche était terre d'accueil pour des populations fuyant le mode de vie consumériste promu par la société capitaliste et qui testaient alors des modes de vie et d'habiter différents de la norme (Menjoulet, 2016). Ce caractère expérimental, l'Ardèche ne l'a pas perdu. Le CAUE de l'Ardèche, en partenariat avec d'autres acteurs du territoire, développe de nombreuses actions innovantes qui participent à la sensibilisation, à l'enrichissement des connaissances sur le territoire et à l'émergence de nouvelles pratiques d'aménagement.

Partie 2 – Le cas ardéchois, réflexion sur l'aménagement rural en Ardèche aujourd'hui

1. Quelques éléments de contextualisation

1.1. Situation géographique

Le département de l'Ardèche se situe quelque part aux confins de la France méridionale. Cerné par le Massif Central à l'ouest, dont il constitue ses contreforts, et par la vallée du Rhône à l'Est, il apparaît délimité par deux éléments paysagers bien identifiables et distincts, respectivement une chaîne de moyenne montagne et un couloir fluvial majeur.

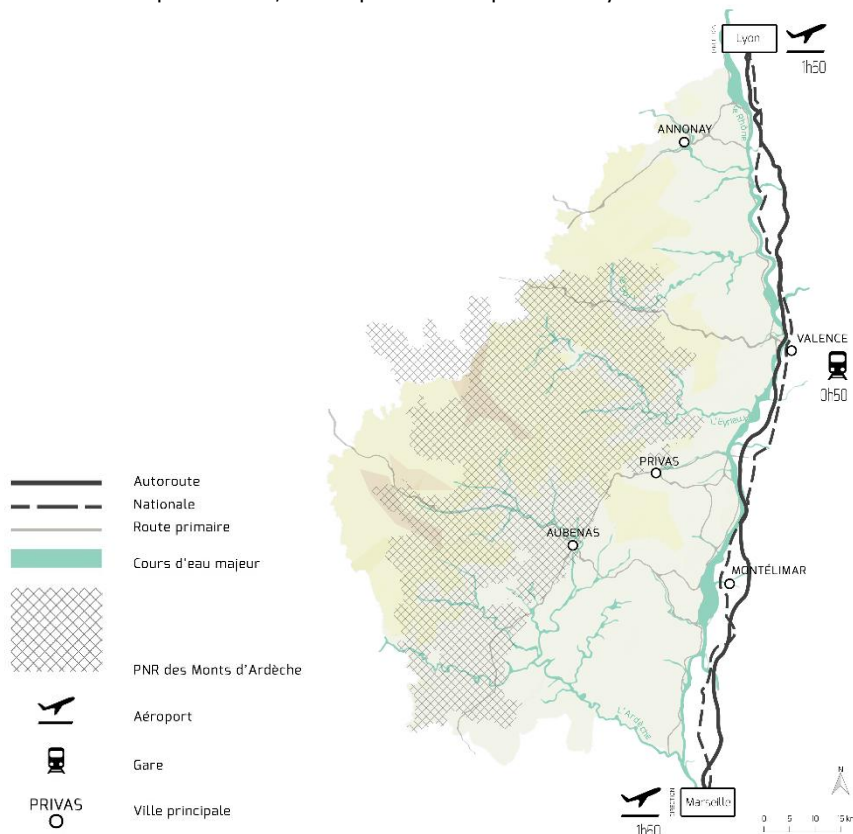
Inscrit dans la Région Auvergne-Rhône-Alpes, L'Ardèche est un territoire marqué par son relief et surtout son vaste réseau de vallées orientées en grande partie est-ouest débouchant sur le Rhône.



Carte 1. Situation du département ardéchois en France, source : découpage administratif OpenStreetMap, réalisation : A. Beaugeard

Une position stratégique

L'axe rhodanien offre au département une ouverture importante sur les territoires connexes et permet ainsi de relier le département au reste du territoire (carte 2). Quelques infrastructures majeures le démontrent comme l'autoroute A7, qui longe l'Ardèche sur sa frange Est. L'infrastructure installée sur le département voisin de la Drôme permet de relier Paris – Marseille sans pour autant empiéter sur le territoire ardéchois et d'éviter les nuisances qu'elle génère. D'autres grandes infrastructures sont notables : la Gare TGV de Valence à équidistance de l'extrême Nord et Sud du département, ainsi que les aéroports de Lyon et Marseille.



Carte 2. Grands axes de communication et temps d'accès aux infrastructures, sources : BD Topo, BD Alti, OpenStreetMap, réalisation : A. Beugeard

Une accessibilité contrastée mais source de valorisation

Un célèbre précepte ardéchois nous dit :

« *On ne s'exprime pas en termes de distance mais de temps de trajet* ».

Il existe une fracture physique importante entre le couloir rhodanien et l'intérieur des terres. L'Ardèche est un territoire enclavé à l'accessibilité complexe, mais sur lequel s'appuie le charme ardéchois du réseau de petites routes de caractère et le développement du tourisme vert et d'itinérance.

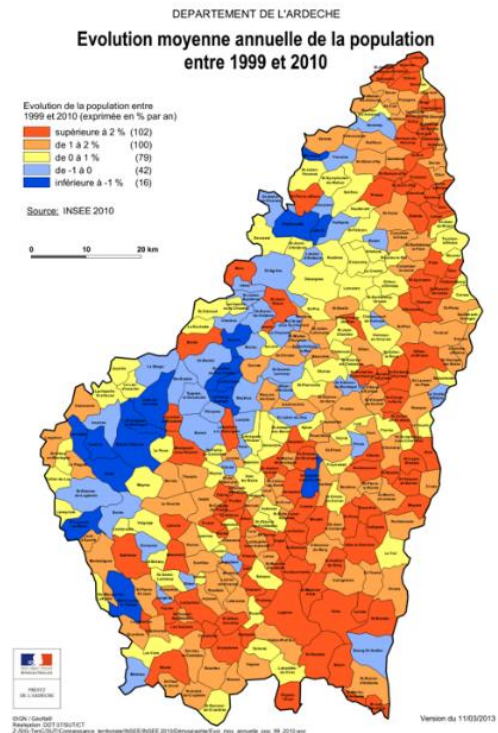
Un élément de différenciation qui malgré les difficultés quotidiennes et de déplacement qu'il engendre ne semble pas constituer une préoccupation pour les acteurs de l'aménagement. La plus-value semble dépasser la contrainte, et assure au territoire une certaine forme de préservation d'un afflux trop important et moins facilement maîtrisable. La politique touristique peut, par ailleurs, valoriser cet aspect. Il s'agit d'une forme de découverte du territoire et dont certaines parties du département se sont bien saisies avec l'élaboration d'itinéraires touristiques routiers (la ligne de partage des eaux) ou par la valorisation des points de vue et des panoramas (les gorges de l'Ardèche et ses nombreux belvédères, ou encore la vallée de l'Eyrieux).

Des dynamiques bien différentes

La fracture physique s'accompagne d'un différentiel d'attractivité qui conduit à un découpage territorial assez franc. En effet, il existe un « écart » de dynamique important entre la frange rhodanienne, l'Ardèche méridionale et le reste du département le nord et la montagne (carte 3).

Schématiquement et de manière simplifiée, on pourrait découper le département en trois :

- la frange rhodanienne dynamique avec une croissance démographique importante, une activité économique, et un réseau de transport développé ;
- le sud marqué par une dynamique touristique importante et une forte attractivité ;
- le nord et les montagnes avec des rythmes d'évolution démographique plus faible.



Carte 3. Évolution démographique entre 1999 et 2010, source : DDT de l'Ardèche

1.2. Une présentation succincte du territoire à travers trois caractères (identitaires) issus du diagnostic

Cette présentation propose une lecture à partir de trois éléments, définis comme des caractères identitaires de l'Ardèche, même s'ils ne sont en rien exclusifs au département. Ces trois caractères sont issus de nos premières impressions et observations sur le territoire et enrichis par les rencontres, tout du long des premiers mois, avec les habitants et les multiples acteurs du territoire.

Cela permet de donner une vision générale du territoire, de ce qui fait sa particularité mais aussi des images qui lui sont associées. Les savoir-faire et matériaux sont des marqueurs du paysage, tel est le cas avec la construction dans la pente, l'usage de la pierre ou encore l'eau avec les sources et fontaines présentes dans de nombreuses communes ou l'ensemble du petit patrimoine qui y est liée et qui marquent autant le paysage et les pratiques que l'histoire.

1.2.1. La pente : contrainte et potentiel d'ingéniosité

Ici, la pente fait référence aussi bien au contexte topographique général de l'Ardèche qu'à la façon dont elle a été appréhendée par l'homme.

La pente est à l'origine d'une organisation spatiale et territoriale particulière. Les bassins de vie suivent un découpage en termes de vallées. Sans être strict, ils constituent une base à l'instauration d'un sentiment d'identité qui dépasse le cadre de la commune.

L'Ardèche est un territoire marqué par la pente, d'un point de vue physique de manière évidente, mais également parce que source d'appréhension et d'adaptation au contrainte physique d'un milieu donné par l'homme.

L'aménagement de la pente est le reflet de l'ingéniosité des hommes qui ont su dépasser une barrière physique importante pour se déplacer, habiter et cultiver dans un espace fortement contraint.

Cette ingéniosité transparait dans la manière dont l'homme a mis à profit la topographie des lieux pour s'y installer intelligemment et s'intégrer dans le site. Selon les situations, l'homme s'est installé sur les crêtes, les sommets, les replats des versants ou parfois directement dans la pente, le bâti semble alors accroché à la pente, en épousant parfaitement les courbes. Il en est de même pour l'astucieux réseau routier qui révèle par ailleurs de réelles prouesses techniques car plus qu'une adaptation aux contraintes du site c'est bien avec celui-ci que ces routes se construisent. Ainsi le réseau routier s'insère dans le relief et présente une grande diversité : route de crête, routes de versants ou encore route en corniche...Routes de caractère, elles permettent ainsi de constituer des itinéraires de découverte de l'Ardèche.

L'agriculture a profondément impacté le paysage à travers l'exploitation de la pente et la construction de terrasses leur permettant de rendre ces espaces cultivables. Ces ouvrages se retrouvent à maintes reprises et sur une grande partie du territoire. Elles dessinent un paysage singulier, qui fascine et ravive les souvenirs des anciens. Elles sont l'expression d'un travail long et fastidieux, qui a conduit des générations de paysans à sculpter les pentes à la main. Elles sont la preuve d'abnégation et d'ardeur au travail. La déprise agricole, de prime abord général durant le 20^e siècle, a été particulièrement marqué en Ardèche par l'abandon de la culture en terrasses en lien avec l'impossibilité de leur mécanisation, elle ne pouvait en aucun cas concurrencer avec l'agriculture productiviste qui se développait en plaine. Mais cette singularité paysagère entrainera alors une forme de préservation d'un paysage traditionnel et deviendra comme nous l'apprendra l'histoire un territoire de résistance aux aménagements agricoles modernes notamment en accueillant une grande population néo-rural dont la première vague est issue de la mouvance hippie après les mouvements sociaux de mai 1968. L'exploitation des pentes pour la culture relève de deux grands facteurs, une orientation politique d'abord, associée à une volonté de développer de nouvelles formes d'agricultures mais qui dépasse même cette simple vision agricole puisque relevant de choix de modes de vie. Sans l'aide de la mécanisation, la rentabilité des cultures et des exploitations tient au dépassement de la simple production en lui associant la valorisation à travers la transformation et la mise en place de mode de commercialisation s'attachant au circuit court notamment. Ensuite, d'une démarche de patrimonialisation des terrasses qui participe à leur maintien. En effet, aujourd'hui nombre de ces terrasses sont laissées à l'abandon et s'enfrichent. La culture des terrasses induit la conservation de savoir-faire spécifiques pour les restaurations en pierre sèche, mais aussi la culture traditionnelle qui remet l'agriculteur au contact direct de la terre et des plantes cultivées sans l'intermédiaire d'outil mécanique. Elle permet également le développement d'une agriculture saine sans utilisation d'intrants issus de la chimie de synthèse. Elle dispose ainsi d'une valeur écologique certaine à laquelle se conjugue un intérêt paysager. Un vent de renouveau s'insuffle sur ces paysages de terrasses qui deviennent des espaces privilégiés pour repenser l'agriculture à l'aube des problématiques de raréfaction des ressources naturelles. Ces terrasses de cultures favorisent une agriculture économe en eau, et refusant le recours aux pesticides et autres produits phytosanitaires qui stérilisent les terres. Paysage d'exception, les terrasses cultivées ont acquis une valeur patrimoniale importante dépassant l'attachement local des habitants et paysans les ayant arpentées et connues à leur âge d'or. Elles suscitent un intérêt particulier pour le visiteur et le touriste subjugués par l'ampleur du travail qu'aura nécessité la fabrication

de ce paysage. Identifié durant le diagnostic comme une richesse importante à l'échelle du territoire et constituant un grand potentiel qui pourrait être encore mieux exploité, l'ouverture de ces terrasses à de nouvelles fonctionnalités et usages semble ici particulièrement pertinente. Ainsi, la restauration de ce paysage devrait mêler à la fois le volet agricole et le volet culturel et touristique, pour être pérenne. Les terrasses constituent en soi une vitrine du territoire et des communes permettant de (re-)donner à voir ce paysage, d'inviter les habitants à s'approprier cet héritage et d'attirer les touristes. C'est ce paysage-vitrine vivant et dynamique qui assure en retour une forme de qualification des activités et des produits du terroir. Les paysages attractifs qu'elles dessinent, enjeu de leur patrimonialisation, se veulent l'expression d'un paysage agricole dynamique et vivant. Ils peinent tout de même aujourd'hui à trouver un nouvel élan par les difficultés de leur exploitation, l'investissement tant humain que financier que ces terrasses nécessitent et qui relève d'un choix de vie, voire même d'une philosophie de vie à part entière. On observe tout de même un soutien à la reprise de ces terrasses en accompagnant et en aidant les agriculteurs installés et en promouvant l'expérimentation sur ces espaces. Cette revitalisation des terrasses, au-delà de la transmission de formes paysagères et de savoir-faire ancestraux, s'inscrit comme en enjeu agricole majeur à fortiori dans un contexte où la part d'agriculteurs est largement plus importante que la moyenne nationale.

1.2.2. L'eau : une ressource prégnante mais en danger

« Les Monts d'Ardèche on parle souvent d'un grand château d'eau, parce qu'on a une ressource en eau qui est actuellement assez abondante, enfin on a plus de 1000 kilomètres de rivières, voilà y'a un chevelu hydrographique qui est très conséquent » (entretien avec Salinas N., chargée de missions urbanisme et paysage, PNRMA, 2019).

Le réseau hydrographique du département est particulièrement dense, parcouru par plus de 5 000 kilomètres de cours d'eau. Le département est couvert par deux grands bassins versants, le bassin du Rhône qui concerne la majeure partie du territoire et le bassin de la Loire. Ces deux entités ont d'ailleurs donné lieu à une valorisation touristique avec « le partage des eaux », itinéraire touristique et artistique de 120 km qui permet de matérialiser une ligne de partage des eaux invisible dont les horizons conduisent à l'Atlantique d'un côté et la Méditerranée de l'autre. Bien avant cela, l'eau était déjà utilisée et valorisée comme image de communication notamment à des fins touristiques, avec le Mont Gerbier de Jonc, source de la Loire, mais aussi les gorges de l'Ardèche avec le pont d'Arc et la pratique du canoë, destination et activité par excellence du Sud de l'Ardèche. Ainsi, l'eau et le patrimoine naturel aquatique constituent une image touristique dont le département a toujours su jouir et mettre en avant.

Par ailleurs, les ouvrages liés à l'eau ont largement impacté le paysage et constituent des témoins de l'histoire du département. En effet, le développement industriel de certaines vallées a entraîné l'édification de nombreux moulins, de barrages et retenues, de moulinage ainsi que de béalières (canaux servant à irriguer les terres agricoles et parfois à amener l'eau aux moulins). Nombre de ces ouvrages sont aujourd'hui abandonnés. Mais l'eau constitue toujours une ressource essentielle pour l'agriculture notamment avec l'arboriculture fruitière très présente sur le département.

L'eau est ainsi une ressource précieuse du département, qui par la convoitise qu'elle suscite apparaît fragile aujourd'hui. La multiplication des usages (domestiques, agricoles, industriels) au cours des dernières décennies

a entraîné une hausse continue de la demande. Aujourd'hui, le département doit faire face à une difficulté majeure, celle de satisfaire à l'ensemble des besoins sans pour autant « compromettre la qualité du milieu aquatique et la vie aquatique » (Diagnostic de territoire, PNRMA, 2010). Par ailleurs, la disponibilité en eau constitue déjà un problème dans de nombreuses communes ardéchoises confrontés à son insuffisance pendant certaines périodes de l'année. Cette insuffisance a généré la mise en place de restriction visant à bloquer la délivrance de nouveaux permis de construire sur les communes concernées qui doivent avant tout trouver des solutions pour satisfaire la demande en eaux potables de ces habitants avant d'envisager en accueillir de nouveaux. La raréfaction progressive de la ressource en eau affecte alors la relation que les communes entretiennent avec cette dernière.

Dans un département comme l'Ardèche qui a misé une grande partie de son développement sur le tourisme, la demande touristique estivale ne peut qu'aggraver la vulnérabilité de la ressource, entraînant ainsi « une accentuation des étiages et l'aggravation des problèmes de pollution et notamment d'eutrophisation. » (Diagnostic de territoire, PNRMA, 2010).

Quant à cela s'ajoute un contexte de changement climatique qui pourrait se traduire sur le territoire par une hausse de la fréquence et de la durée des périodes de sécheresse, l'eau devient de fait un enjeu majeur en termes de développement local et d'aménagement du territoire.

L'eau, jusqu'ici source et ressource du développement en Ardèche, pourrait très rapidement se transformer, avec son tarissement, en un véritable talon d'Achille. La baisse du niveau des cours d'eau impactera fortement la politique touristique et agricole mais aussi plus largement l'ensemble des habitants du département.

1.2.3. La pierre : la minéralité pour se fondre dans le paysage

La pierre, comme matière et matériau, est un élément phare du département. Elle est constitutive des villages anciens, des hameaux et vieux corps de fermes, qui avec le temps sont devenus sources d'attractions motivant la venue de nombreux touristes mais également l'installation de nouveaux habitants amoureux des vieilles pierres. L'exploitation d'une ressource trouvée sur place dans la construction de ces maisons a permis de créer de formidables tableaux dans lesquels le bâti se fond dans le paysage. Les villages perchés, accrochés à la pente semblent directement avoir été taillés dans la roche.

L'utilisation de la pierre est également l'expression d'un savoir-faire singulier : la technique vernaculaire de construction en pierre sèche⁴.

⁴ « On a un patrimoine en pierre sèche qui est omniprésent sur notre territoire. Le plus connu reste aujourd'hui le patrimoine en pierre sèche qui est lié aux terrasses, l'adaptation de l'agriculture à notre territoire de pente, mais pas que, on a aussi tout ce qui est calade, donc les calades sont des chemins bâtis en pierre sèche [...] on trouve des calades de basalte, de grès, de granit... [...] on les retrouve en milieu urbain, toutes les rues avant étaient caladées, elles ont toutes quasiment disparu dans les années 60 avec l'arrivée du goudron, elles ont toutes été explosées aussi au moment du passage des réseaux, tout ce qui est assainissement etc. » (entretien avec Roux P., chargée de missions énergie climat, PNRMA, 2019)

Cette technique, ne nécessitant aucun liant, utilise les ressources locales, avec des pierres extraites sur place. Écologique par essence, la pierre sèche a la faculté de s'intégrer pleinement dans le paysage. De plus, la pierre sèche dispose de propriétés intéressantes. Ainsi, les calades, pavages en pierre sèche, possèdent une qualité drainante qui permet de faciliter l'infiltration de l'eau dans le sol et donc de limiter le risque de ruissellement et d'inondation lors des fortes pluies mais également d'améliorer la gestion de l'humidité présente en pieds de murs dans les vieux villages⁵.

Michel Rouvière, fin connaisseur et passionné d'architecture rurale, qui a largement contribué à inventorier et décrire les diverses formes de construction en pierre d'Ardèche, évoque l'édification des terrasses en pierre sèche avec ces quelques mots :

« La roche et la pierre, matériaux gênants pour la mise en culture devaient être rompus, extraits, ramassés et stockés. Ne pouvant être totalement utilisés, ils furent exploités par les paysans constructeurs de façon rationnelle.

Il n'y avait pas alors d'autre alternative que de tirer quintessence de l'adversité géologique, ce qui fut fait, et de quelle façon !

De nature solide, durable, les matériaux ainsi extraits devinrent fonctionnels. Ils permirent l'aménagement des pentes en terrasses, la domestication de l'eau, ainsi que la matérialisation des parcelles conquises.

À partir de ces terroirs difficiles, ils créèrent un extraordinaire paysage nourricier »

Aujourd'hui, les évolutions architecturales de ces dernières décennies remettent en question l'attrait de certains villages dont la typicité tenait au bâti ancien construit en pierre. Des questions de cohérence architecturale se posent entre le bâti ancien, les rénovations mal entreprises, et les nouvelles constructions qui dénotent et créent une rupture paysagère importante.

C'est ce que peut exprimer J.-F. Vilvert, Architecte des bâtiments de France, à travers cet exemple :

« un cas tout bête, vous avez déjà du voir en Ardèche des maisons blanches à toit noir [...] et donc effectivement quand on est confronté à ce type de cas, j'ai actuellement deux dossiers en cours d'instruction au Teil, juste à côté du clocher de l'église de Mélas qui est classé monument historique, bah là je dois dire strictement non. On peut pas avoir des choses comme ça à côté d'un monument comme celui-ci. Parce que c'est évident qu'on va bousculer la perception qu'on a jusqu'à présent et que ça peut être vraiment heurtant pour les habitants et que l'Etat est pas là pour dire on va faire tout et n'importe quoi et abimer ce site-là qui est par ailleurs très bien compréhensible aujourd'hui et qui a une certaine harmonie qu'il s'agit de conforter et non pas de perturber à ce point-là. » (entretien avec Vilvert J.-F., ABF, 2019).

⁵ *« l'intérêt c'est que le sable et la chaux font respirer, donc l'humidité passe, à Chassiers ils se sont rendu compte qu'en fait ça a assainit tout le bâti de la rue, parce que toute l'humidité qui arrivait par le sous-sol, par les caves etc. passait avant par les calades, quand ils ont goudronné en fait et bin elle remontait par capillarité dans les murs et donc y'avait des gros problèmes d'humidité et de moisissures dans les murs. Depuis qu'ils ont refait la calade [...] elle (l'humidité) s'évapore par les calades » (entretien avec Roux P., 2019).*

Pour autant pas question d'interdire tout projet architecturaux ou d'aménagement entraînant des évolutions au sein des villages, il est simplement important de prendre en compte ce qui fait l'identité d'un lieu et qui permettra ainsi d'assurer cette fameuse cohérence architecturale⁶.

Certains acteurs, notamment le parc naturel régional des Monts d'Ardèche œuvre pour sensibiliser à la préservation de ce patrimoine et propose des actions pour accompagner à la réfection et la revalorisation du bâti mais également des ouvrages en pierre sèche.

1.3. L'Ardèche : un territoire à vivre

Les réflexions globales pour imaginer et construire le territoire de demain sont guidées par quelques grands axes et définis dans l'optique de faire de l'Ardèche un territoire à vivre. Ces grandes orientations doivent permettre entre autres, d'accueillir de nouvelles populations, de lutter contre la dévitalisation des centres bourgs et de faire vivre les villages mais aussi de maîtriser les différents usages du territoire.

L'Ardèche est un territoire à part. Comment promouvoir cette différence ? C'est certains, malgré les processus d'uniformisation globale, on ne vit toujours pas de la même façon à la ville qu'à la campagne, en tout cas, on ne vit pas de la même façon dans la campagne ardéchoise qu'en ville. On pourrait même encore affiner, et souligner cette fameuse diversité de l'espace rural, qui s'exprime par des changements parfois importants d'un village à l'autre, distants de quelques kilomètres. Mais il existe des traits généraux tout de même. On vient en Ardèche pour certaines raisons, outre le prix du foncier, on habite dans ce milieu rural par choix ou conviction, parce que d'autres schémas de vie, organisations de société et valeurs y sont attachés à l'image de la figure du village et de sa solidarité, ou la figure hippie et sa sobriété, son décalage à la société dominante. Les hippies correspondent à la première vague d'arrivée de néoruraux sur le territoire, ils s'y installent pour expérimenter un nouveau mode de vie, avec l'ambition de « refonder la société et l'économie capitaliste par l'exemplarité, en essayant de construire une vie collective fondée sur des valeurs opposées à celle de la société dominante » (Menjoulet, 2016). Quatre autres grandes vagues suivront, la deuxième s'inscrivant plus ou moins dans la continuité de la première, sans pour autant partager le projet de construction d'une société alternative. Elle cherche plutôt à s'intégrer à la population locale avec des projets de vie plus construits, plus « réalistes », qui sera rejointe par une partie de la vague néo-rurale précédente. La troisième marquera une rupture. Les personnes issues de cette vague viennent à la campagne « non plus pour la campagne en raison du genre de vie qu'elle permet mais pour la campagne en raison du cadre de vie qu'elle offre » (Menjoulet, 2016). La quatrième vague, quant à elle, sera constituée d'un public précaire qui vient à la campagne pour s'en sortir, pensant pouvoir y vivre à moindre coût qu'à la ville et bénéficier d'une plus forte solidarité. La cinquième vague distinguée est constituée de personnes qualifiées parfois de « nouveaux autarciques », appartenant au mouvement altermondialiste. Elle renoue dans un sens avec la radicalité de la première vague hippie et cherche à bâtir un nouveau projet de société. Les « alters » peuvent s'installer dans des habitats atypiques comme les cabanes, les tipis ou encore les yourtes. On constate alors une

⁶ « on va travailler sur les couleurs, sur les matériaux de façon à trouver un vocabulaire qui s'accorde avec le lieu » (entretien avec Vilvert J.-F., 2019).

complexification de la migration néo-rurale en Ardèche depuis les années 1960 aussi bien sur des aspects spatiaux que sociaux (Menjoulet, 2016). L'Ardèche, territoire d'expérimentation par excellence, terreau fertile pour l'innovation, offre le cadre idéal pour réfléchir et inventer de nouvelles formes de vie en milieu rural.

2. Les grandes problématiques auxquelles est confrontée l'Ardèche

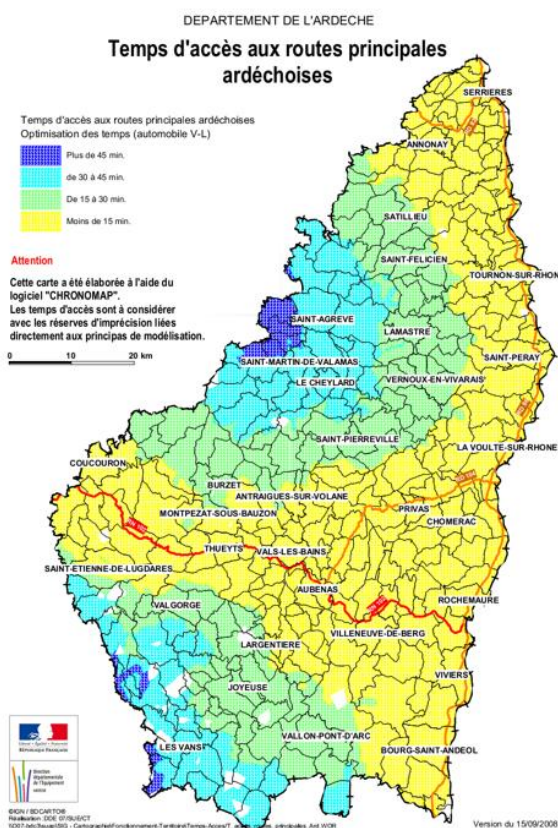
Plusieurs problématiques majeures orientent les réflexions pour l'aménagement du territoire ardéchois. Elles sont, d'une part, liées aux caractéristiques de l'espace rural et des évolutions globales que ce dernier a rencontré ces dernières décennies et, d'autre part, apparaissent en partie bien spécifique à l'Ardèche. Des questions d'accessibilité à la consommation de l'espace en passant par le vieillissement de la population voilà qui donne un cadre à l'élaboration des projets de territoire à l'échelle départementale.

Les propos qui suivent sont principalement construits à partir d'un entretien mené avec la DDT de l'Ardèche⁷. Ils sont alimentés par les rencontres avec le PNR des Monts d'Ardèche, les Offices de tourisme de Ardèche Hermitage, de Privas Centre Ardèche et du Pays de Lamastre, ainsi qu'avec l'ABF de l'Ardèche.

2.1. Accessibilité / mobilité

Le département de l'Ardèche s'inscrit dans un espace géographique « très marqué par son relief et un relatif enclavement dans pas mal d'endroits » (entretien avec Vignerons L., chargée de missions planification territoriale, DDT, 2019). Il existe un lien direct entre le relief et le temps de déplacement dont l'origine s'explique par l'ensemble des petites routes sinueuses, parfois abruptes et étroites, qui maille et irrigue le territoire.

Il n'existe que très peu de routes aisément praticables et au tracé plus souple. La départementale 86 qui longe le Rhône et une seule nationale, RN102, qui opère une connexion transversale est-ouest entre le Massif Central et la vallée du Rhône en passant par Aubenas. Ces grands axes sont considérés comme des routes principales ardéchoises. Elles permettent de générer une cartographie qui s'exprime en termes de temps d'accès nécessaires pour atteindre ces dernières (carte 4). On observe de manière générale un double gradient qui s'opère d'abord d'Est en Ouest en raison de la proximité de la vallée du Rhône, puis de part et d'autre de la RN102, au centre.



Carte 4. Temps d'accès aux routes principales, source : DDT de l'Ardèche

⁷ Retranscription partielle en annexe 1

Ce problème d'accessibilité physique en certaines parties du territoire a pendant longtemps constitué un problème pour l'attractivité du territoire et pourrait même expliquer en partie le départ d'une partie de la population.

« On a un territoire très fragmenté de par son relief, ce qui a caractérisé longtemps des baisses de population assez forte » (entretien avec Vigneron L., 2019).

Mais cette difficulté de mobilité et d'accessibilité constitue à contrario une force pour l'identité du territoire et la mise en tourisme du territoire :

« à titre perso, je trouve que c'est un handicap, mais c'est aussi un atout, y'a pas de grandes routes. C'est tous des petits chemins qui mènent aux petites pépites quoi. Donc cet inconvénient en termes économiques, d'accessibilité, et puis géographique... Mais ça c'est un atout aussi pour la découverte. Donc cette authenticité elle existe dans la configuration des déplacements » (entretien avec Fognini J. M., directeur Office de tourisme de Privas, 2019).

Il existe une volonté aujourd'hui de freiner les travaux d'amélioration et de modernisation du réseau routier, notamment d'élargissement et de modification de tracé. Le parti-pris, aujourd'hui, est de s'appuyer sur ce réseau existant pour en faire un atout publicitaire, jouant plus particulièrement sur l'attractivité touristique, en y associant des images de typicité, d'authenticité. Il s'agit d'une forme d'expérience de découverte de l'Ardèche et de ses paysages avec des itinéraires construits à partir de ces petites routes au caractère d'exception.

Même si ces petites routes constituent un atout pour l'attractivité touristique et font partie du charme du département, elles posent question quant à l'avenir du territoire. Une question que pointe du doigt Salinas N. à partir de propos prospectifs sur « l'Ardèche en 2050 » :

« Par rapport à la question du pétrole en 2050, parce que c'est ça aussi, la question des énergies fossiles, les moyens de se déplacer est-ce qu'ils ne vont pas peser encore plus dans le budget des ménages alors que ça pèse déjà fortement aujourd'hui [...] et notre territoire est hyper dépendant à la voiture, voilà, donc ça aussi ça va poser question parce que peut être que ces villages là où y'a pas l'emploi suffisant, demain peut-être vont encore subir un exode rural parce que les gens ne vont plus avoir les moyens de se déplacer, et de travailler et de se loger et qui vont devoir faire un choix, et peut être qu'on va repartir vers la ville [...]

Le visage des villages de demain, bah pour moi il faut qu'il passe par la mixité des fonctions et de nouveau de l'autonomie [...] trouver des moyens de limiter les déplacements, enfin, les moyens du non-déplacement. Non-déplacement, ça veut dire peut-être des villages où on réinvestit complètement l'intérieur pour y réintroduire de l'activité... » (entretien avec Salinas N., 2019).

En parallèle, le département s'est lancé de longue date dans une démarche d'ouverture du territoire non plus physique cette fois-ci mais numérique. L'accessibilité, aujourd'hui, ne se réduit plus aux voies de communication terrestre, relativement lente, alors que des nouveaux réseaux de communication à grande vitesse existent. L'Ardèche mise notamment sur le développement du télétravail pour attirer de nouvelles populations.

« on est parti du principe qu'on est un département enclavé. Qu'on a des questions de relief qu'on n'arrivera jamais à surmonter, c'est-à-dire que le désenclavement purement routier, faut pas rêver, on n'a pas les moyens de le gérer, et puis peut-être qu'il n'est pas souhaitable non plus, et donc l'Ardèche a quand même investi et a pris ce parti depuis un moment du désenclavement numérique et enclenché depuis un moment le développement

de la fibre qui irrigue petit à petit de plus en plus le territoire. Alors tout le territoire n'est pas irrigué faut pas rêver mais malgré tout se développe quand même pas mal d'initiatives. [...] ...avec des tiers-lieux...Donc le télétravail, pour l'instant, je pense que la fibre à la maison, dans tous les villages d'Ardèche ce n'est pas pour demain, mais malgré tout on a des réseaux ossatures sur la fibre qui sont quand même plutôt intéressants. [...] C'est effectivement une piste, qui est poussée politiquement sur le territoire depuis un moment, on n'aura pas le désenclavement routier, réussissons le désenclavement numérique ! Cette idée d'un retour en télétravail sur les territoires c'est quelque chose qui n'est pas seulement une idée, y'a des territoires qui bénéficient d'un équipement numérique intéressant et qui accueillent effectivement des gens qui travaillent en télétravail [...] et puis y'a des initiatives aussi au travers de pépinières d'entreprises » (entretien avec Vigneron L., 2019).

2.2. Consommation de l'espace, déprise agricole et fermeture des paysages

L'Ardèche a connu une période de très forte consommation de l'espace grignotant alors les terres agricoles avec le retour de la croissance démographique et le développement urbanistique des communes qui s'ensuit.

« On a eu une consommation de l'espace en Ardèche qui était une des plus forte proportionnellement à l'accueil de population de tout Rhône-Alpes. [...] Vu qu'on avait une certaine dynamique de population c'était un peu la catastrophe. » (entretien avec Vigneron L., 2019).

Cet afflux de population entraîne une hausse de la rivalité de l'usage des sols et une pression accrue sur les terres arables. La pression de l'urbanisation se conjugue également avec un contexte socio-économique à l'origine de l'adoption par certains propriétaires ou agriculteurs d'une « position spéculative [...] en se disant j'ai pas ou très peu de retraite, si ce terrain je peux le vendre en constructible, je vais pas tirer 30 centimes du mètre carré, mais je vais en tirer 40 euros le mètre carré donc ça change la donne » (entretien avec Salinas N., 2019). Une des grandes orientations du département est donc la rationalisation de cette consommation de l'espace et c'est également une des missions de la DDT :

« Le cadrage essentiel sur lequel on fait des contrôles de légalité c'est la consommation de l'espace, c'est-à-dire quand les collectivités sont trop gourmandes sur la consommation de l'espace, qu'elles prévoient des projets importants sur des terres agricoles à enjeux. La protection des terres agricoles est essentielle, après la protection des éléments de biodiversité aussi. » (entretien avec Vigneron L., 2019).

Comme évoqué auparavant, cette rationalisation de la consommation des terres s'inscrit dans un objectif de préservation du potentiel agricole du territoire qui selon Laure Vigneron, se concentre essentiellement sur les fonds de vallées, surface donc assez résiduelle du territoire, là même où s'est opéré l'extension urbaine de nombreuses communes.

« On a une agriculture qui est fortement contrainte par la topographie. La culture en terrasse c'est une chose mais c'est une pratique qui, mis à part pour les châtaigniers encore aujourd'hui (...), mais les terres cultivables on va dire où on peut faire du fourrage, on peut faire du maraichage, elles sont très contraintes, elles sont dans les fonds de vallées et finalement dans le développement urbain qu'on a eu en Ardèche c'est là qu'on est allé en première intention bousiller les terres agricoles » (entretien avec Vigneron L., 2019).

Le département met donc un impératif à la conservation des terres agricoles situées en fond de vallée car ce sont les seules facilement accessibles et exploitables.

« c'est l'agriculture de demain. On ne sait pas comment va se réorienter nos consommations et on a possiblement en ligne de mire à moyen/long terme une relocalisation de notre consommation donc y'a vraiment un enjeu très fort à préserver les terres agricoles sur les bonnes terres » (entretien avec Vignerons L., 2019).

Autre problématique mise en avant par le département, la fermeture des paysages en lien avec la déprise agricole. Cette fermeture des paysages est l'expression du développement de la forêt dont la surface qu'elle occupait au début du 20^e siècle a été multiplié par 1,5 en l'espace d'un siècle, passant d'un taux de boisement de 18% à 45% (Dodane, s. d.). Au cours du 19^e siècle la campagne ardéchoise se développe et l'agriculture investie de nouveaux espaces en domptant la pente avec l'aménagement des terrasses. Mais aujourd'hui, avec l'abandon de ces dernières, la forêt se déploie de nouveaux sur des espaces qui ont perdu leur usage agricole (Dodane, s. d.). La reforestation alors à l'œuvre s'explique à la fois par une dynamique naturelle avec le développement de boisements spontanés, à partir d'espaces en friches, et par une dynamique politique, portée par le Fonds forestier national (FFN), qui encourageait à la plantation de conifères : *« En Ardèche, 40 000 ha environ de plantations résineuses (boisements, reboisements et améliorations avec introduction de plants forestiers) ont été aidés grâce aux FFN, au budget de l'État et à l'Europe, de 1947 à 1999. » (Dodane, s. d.).*

La forêt apparaît alors hyper conquérante s'étendant de manière spontanée ou impulsée par la plantation des hommes. Mais ce sont bien ces plantations, réalisées avec des résineux, qui poseront le plus question et feront l'objet de controverses en étant notamment accusées de la fermeture des paysages. La progression de la forêt et l'impact visuel avec l'usage des conifères apparaissent comme une dégradation qui génère par ailleurs une forme de banalisation des paysages.

« un des enjeux particulier du territoire [...] c'est la question de la fermeture des paysages, c'est-à-dire qu'on a quand même une agriculture qui est un peu en déprise. Qui dit une agriculture en déprise dit aussi des milieux qui se ferment, et de plus en plus on a une fermeture des milieux avec la forêt qui gagne et qui en diversité des paysages pose vraiment question. Le parc a développé des observatoires photographiques [...] et on voit effectivement sur certains spots justement ruraux de plateaux comme ça, où des profils villageois dans le paysage se gomment de plus en plus. » (entretien avec Vignerons L., 2019).

La lutte contre ce phénomène ne s'entrevoit qu'à travers le réinvestissement de ces espaces boisés par l'agriculture (entretien avec Vignerons L., 2019), c'est-à-dire en retrouvant une fonctionnalité agricole aux pentes, et donc aux terrasses. Un enjeu complexe en raison de la difficulté à cultiver et à entretenir ces dernières et qui restreint les types de cultures possibles puisqu'elles doivent avoir une haute valeur ajoutée afin d'assurer la rentabilité de l'exploitation.

« y'a un vignoble, sud Ardèche, qui a 17km de terrasses en pierre sèche, et l'entretien de ces terrasses lui coûte un mois de travail par an. » (entretien avec Roux P., 2019).

Par ailleurs, la dynamique de reprises des terrasses est intrinsèquement liée à la volonté d'acteurs locaux de les faire renaître, elle dépend donc avant tout d'initiatives portées par des communes ou des acteurs privés (agriculteur, propriétaire), et concerne souvent la mobilisation d'acteurs locaux autour de projets assez ponctuels (entretien avec Salinas N., 2019).

Cependant, le PNR soutient aussi la restauration des terrasses et leur revitalisation, par l'ouverture à de nouvelles fonctionnalités sociales, culturelles et touristiques. Il existe des exemples de réinvestissement et de restauration de terrasses qui accueillent désormais des jardins partagés ou vivriers, et des phases de chantier réalisées par des chantiers participatifs et de réinsertion.

« A Loubaresse, ça fait des années qu'on les accompagne, ils ont refait tout plein de terrasses accolées au village pour permettre aux habitants du centre bourg d'avoir accès à des jardins » (entretien avec Roux P., 2019).

« Arcens, on avait un ancien site de terrasses remarquables, la commune a acquis le foncier et puis elle a donné en gestion à une association qui va en faire du jardin participatif, donc là on est plus dans une vocation socio-culturelle, voilà créer du lien social...avec bien sûr cette préoccupation patrimoniale » (entretien avec Salinas N., 2019).

2.3. Vieillesse de la population

Pendant longtemps, l'évolution démographique du département de l'Ardèche a été caractérisée par de fortes baisses de la population. Aujourd'hui, un regain est observable. Cette progression ne s'explique pas par le solde naturel puisque la population est vieillissante, mais par une dynamique migratoire. Dynamique assez particulière puisque ce sont en grande partie des personnes âgées qui s'installent :

« très particulier comme dynamique, c'est pas une dynamique interne à la population, on a une population très vieillissante globalement, et on accueille, donc c'est la dynamique migratoire qui nous fait progresser, mais on accueille des personnes âgées. [...] Les gens qui arrivent sur le territoire ardéchois beaucoup sont plus de 50 ans, plus de 60 ans, y'a beaucoup de retraités en fait qui viennent s'installer [...] dans l'urbanisation de notre territoire, la construction de résidences secondaires n'est pas neutre. Et on présuppose, mais on n'a pas réussi à le démontrer, que finalement les gens qui construisent une résidence secondaire neuve, finalement c'est une résidence secondaire qui va devenir résidence principale au moment de la retraite. [...] Et effectivement, je pense que c'est une préparation d'une retraite future qu'on peut passer en Ardèche. » (entretien avec Vigneron L., 2019).

La forte proportion de personnes âgées présente sur le territoire nécessite des besoins spécifiques. Conjugué à la propension d'accueil du département de ces dernières, tout en essayant de rééquilibrer la structure d'âge et d'enrayer ainsi la dynamique de vieillissement de la population, le département met en place diverses actions notamment en direction du logement. La diversification de l'offre doit permettre non seulement de l'adapter à la population présente mais aussi d'attirer ou de retenir les jeunes. Le département souhaiterait par exemple développer l'offre de locatif, particulièrement manquante, qui permettrait d'accueillir une population plus jeune, mais de manière réciproque les investisseurs ne sont pas intéressés pour ce type de projet en raison de l'absence de la catégorie de population qui pourrait y répondre.

« Un seul modèle dominant, c'est la maison individuelle sur un grand terrain. On a une population en Ardèche qui est relativement précaire. On a plus de 70% de la population qui a les critères de ressources pour rentrer dans un logement social. [...] la maison individuelle sur grand terrain ce n'est peut-être pas le modèle qui permet d'accéder à un logement pour la plupart des gens. On a des problèmes pour maintenir nos populations jeunes notamment, mais aussi, parallèlement on ne propose pas de locatif sur nos territoires » (entretien avec Vigneron L., 2019).

Pour L. Vigneron, il est donc nécessaire d'« introduire le logement social dans le territoire mais également induire des formes urbaines qui vont favoriser du locatif » (entretien avec Vigneron L., 2019).

Mais il faut tempérer l'impact des actions sur le logement, l'attractivité résidentielle du territoire ne peut pas tenir seulement à l'offre d'habitat :

« On part du principe quand même que construire du logement social ou du locatif ça ne fait pas forcément venir des populations si y'a pas une politique à côté. Le logement pionnier qui va faire renaître la dynamique sur le territoire ça n'existe pas. Après faire du locatif sur des territoires où y'a de la jeunesse qui s'en va parce qu'elle a du mal à se loger, là par contre ça a de l'intérêt. » (entretien avec Vigneron L., 2019).

2.4. Mitage et abandon des vieux centres-bourgs

De 2005 à 2010, l'Ardèche a connu une très forte période de construction, « plus de 9 logements par an et pour 1000 habitants alors qu'on était en référentiel à 5/6 à peu près » (entretien avec Vigneron L., 2019).

Une dynamique d'urbanisation assez diffuse et qui ne s'est pas développée spécifiquement autour des polarités existantes.

« On n'a pas de grand foyer urbain qui font que se fixe spécifiquement la construction. On a un phénomène de constructions qui est très diffus et qu'est pas fixé, même autour des polarités, donc les polarités que sont Aubenas, Privas accessoirement, Valence ou Annonay » (entretien avec Vigneron L., 2019).

Mais certains territoires tirent la dynamique notamment le Sud Ardèche (gorge de l'Ardèche) et la vallée du Rhône.

Cette urbanisation s'est traduite par des centralités qui se vident, avec de moins en moins de constructions et une population qui ne cesse de diminuer et parallèlement une première couronne péri-urbaine qui a beaucoup attiré et devient saturée aujourd'hui.

Les constructions s'implantent de plus en plus loin, dans les périphéries lointaines et les villages isolés, générant un phénomène de mitage avec un développement « anarchique » de style péri-urbain sans disposer des outils ou de documents de cadrage de type PLU :

« On a dans ces territoires très ruraux une tentation, qui est, on a du mal à accueillir de la population, donc cette population qui veut bien venir vers nous, on l'accueille et on lui déplie le territoire selon ses desiderata et donc sans du tout veiller à la forme et aux modes de construction qui se font. » (entretien avec Vigneron L., 2019).

Cette période d'urbanisation a pâti de son mauvais encadrement et a largement impacté la qualité paysagère. Or un des ressorts de l'attractivité de l'Ardèche c'est le paysage (entretien avec Vigneron L., 2019).

« on a fait beaucoup de mal en terme paysager, on a construit le long des voies, l'intégration dans la pente ça n'existe pas, on a déployé des modèles constructifs identiques partout sur le territoire » (entretien avec Vigneron L., 2019).

L'abandon des vieux centres bourgs constituent également une priorité dans les actions de planification du département. L'action cœur de ville par exemple s'attache à redynamiser, équilibrer et renforcer les centralités.

« Seulement le problème c'est qu'on a détruit nos centralités, qui sont de plus en plus atomisées, qui accueillent de moins en moins de population. Les populations accueillies sont de plus en plus pauvres parce que c'est celles qui sont captives et qui n'ont pas forcément les moyens d'aller ailleurs, avec de l'habitat indigne qui se développe. [...] »

Je pense que le travail à faire sur les centralités, des petits villages à de plus grandes communes, c'est un travail de fond sur de l'attractivité, sur des services qui vont permettre de valoriser le fait de vivre avec les contraintes de voisinages, de stationnement [...] c'est revaloriser ce mode d'habiter différent et trouver une alternative à la maison individuelle » (entretien avec Vigneron L., 2019).

En lien avec le cadre de stage qui s'intéresse aux villages labellisés « Village de caractère de l'Ardèche », nous pouvons souligner que le patrimoine n'est souvent pas suffisant pour faire vivre ces villages :

« L'aspect patrimonial c'est un plus mais qui ne va pas répondre, ou qui répond que partiellement à des besoins de résidents principaux. » (entretien avec Vigneron L., 2019).

Mais il existe cependant des exemples en Ardèche qui démontrent le contraire ou, du moins, qui montrent une pluralité de situations.

« Après y'a des greffes qui prennent. Y'a des villages sur lesquelles des parties très anciennes sont redevenues attractives, de manière étonnante » (entretien avec Vigneron L., 2019).

Ces exemples sont avant tout l'œuvre de démarches singulières qui tiennent à l'investissement d'une poignée d'habitants. On observe ainsi que la restauration des vieux centres n'induit pas forcément « revitalisation » avec, parfois, des rénovations menées par des étrangers pour devenir leurs résidences secondaires comme à Balazuc ; parfois l'installation de néo-ruraux comme à Chomérac ou des projets portés par des associations comme l'association des amis de Saint-Montan qui ont pour finalité de redonner vie au village.

Autre trait marquant du département, l'importance des résidences secondaires :

« Les résidences secondaires c'est à peu près à 30% de notre parc de logement ce qui est énorme » (entretien avec Vigneron L., 2019).

Ces résidences secondaires sont une plus-value dans la perspective de maintenir une partie de la population dans les vieux centres et d'en atténuer la dévitalisation.

« On a constaté que dans les communes où y'avait le taux de résidences secondaires le plus fort on a une vacance qu'est la plus faible [...] »

Si on n'avait pas eu les résidences secondaires, on aurait du parc vacant et peut-être complètement en ruine dans beaucoup de communes. Finalement ça a été un pis-aller à l'abandon des villages les plus ruraux. » (entretien avec Vigneron L., 2019).

2.5. Partage des ressources naturelles, l'eau facteur d'inquiétude ?

La ressource en eau est à bien des raisons facteur d'inquiétude pour les acteurs locaux. Son insuffisance durant certaines périodes de l'année, notamment pendant les périodes estivales peut rapidement devenir source de tensions entre les différents usagers : habitants, agriculteurs et touristes. L'inquiétude va grandissante au regard du statu quo parfois observé sur certaines communes qui ne mettent rien en place pour résorber ce problème de disponibilité en eau et garantir ainsi un accès permanent à l'eau potable.

« On a quand même pas mal de communes sur lesquelles on a des enjeux d'insuffisance d'eau [...] l'eau peut être un facteur de limitation du développement, de l'accueil. [...] de l'accueil de population permanente mais surtout comment on articule ça avec l'accueil touristique, parce que on a des périodes de pointes d'accueil très forte et sur lesquelles, au niveau de l'eau, on a du mal à faire face. » (entretien avec Vignerou L., 2019).

Cette insuffisance en eau a conduit à la mise en place en 2018 d'un principe de restriction impliquant qu'une commune, qui s'y voit inscrite, ne peut plus délivrer de permis de construire, les constructions sont ainsi figées jusqu'à ce qu'une solution soit trouvée. En 2018, cela concernait 10% des communes ardéchoises. Cette démarche au-delà de paraître punitive se veut surtout incitative en direction des élus en les poussant au développement de la connexion des réseaux d'eau entre plusieurs territoires.

« certaines communes n'ont jamais voulu se mettre sur des réseaux collectifs plus gros parce que y'avait une source, il fonctionnait avec leur source, les questions d'eau c'est aussi très territorial. [...] Y'a beaucoup de communes qui fonctionnent vraiment que sur leur ressource propre or [...] avec les évolutions climatiques qu'on a, on a quand même des ressources qui fléchissent. [...] Dépendre d'une source aussi c'est une vraie fragilité, dans le sens où si cette source était polluée, si y'avait des mouvements karstiques et tout d'un coup la source n'a plus rien y'a plus d'eau dans la commune. » (entretien avec Vignerou L., 2019).

Par ailleurs, l'eau et notamment les rivières font partie de l'attractivité touristique de l'Ardèche, il y a donc un enjeu économique important à préserver la ressource en eau et l'accessibilité aux rivières.

« Après y'a aussi un enjeu, c'est celui de la prise d'eau en rivière [...] on est de plus en plus vigilant la dessus parce que la aussi les niveau d'étiage dans les rivières sont de plus en plus bas et donc les prises d'eau en rivière, les communes elles peuvent prélever mais jusqu'à un certain seuil, et puis dans les périodes d'étiage quand c'est le plus sévère elles ont plus le droit de prélever donc ça pose un problème, faut quand même continuer à avoir le niveau en eau potable mais faut aussi préserver la biodiversité dans les cours d'eau. Et les cours d'eau là aussi en Ardèche, c'est quand même une des sources de notre attractivité donc on ne peut pas se permettre d'assécher tous les cours d'eau du département. » (entretien avec Vignerou L., 2019).

En particulier quand les élus ne semblent pas tous sensible à la question :

« dans l'esprit des élus cette question de l'eau c'est pas un problème, on a même des crues, enfin voilà. Sauf que changements climatiques veut dire des périodes d'étiage encore plus sévère et la question du tourisme du coup va se poser. Qui dit tourisme de rivière, de fraîcheur, qu'on essaie de capter en jouant sur cette carte-là du tourisme vert entre guillemets, si demain y'a de moins en moins d'eau, ça va de moins en moins marcher. (entretien avec Salinas N., 2019).

- On avait mené une étude sur les impacts du changement climatique sur les activités touristiques liés à l'eau en Sud Ardèche, mais quand on en discute avec les professionnels du tourisme ils en ont pas du tout conscience quoi. Ils voient pas ça comme un danger de demain (entretien avec Roux P., 2019) ».

2.6. Tension entre développement des énergies renouvelables et protection du patrimoine et du paysage

A l'aube des territoires prônant la transition énergétique, il existe quelques dissensus et controverses entre le développement des énergies renouvelables, en particulier pour l'éolien et le photovoltaïque en Ardèche, dont les installations présentent des impacts paysagers, qui ne sont pas acceptés par tous. Ces installations nuisent dans certains cas à la cohérence architecturale et peuvent être vues comme des plaies au sein du paysage. Une question se pose, tout de même, qu'est-ce qui fait le patrimoine aujourd'hui ? Et comment peut-on imaginer ce patrimoine demain ? N'y a-t-il pas certains impératifs qui, parfois, peuvent s'imposer et dépasser une vision patrimoniale ? Certaines problématiques n'en dépassent-elles pas d'autres ? Les débats sont ouverts et suscitent de vifs échanges sur le terrain entre des acteurs aux positions opposées comme le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche, acteur pionnier sur les questions de développement durable des territoires, et l'Architecte des Bâtiments de France, qui répond à des prérogatives étatiques et agit dans une optique d'intérêt général.

Le département de l'Ardèche détient un potentiel éolien important qu'il souhaite utiliser pour soutenir sa politique de développement durable. Mais aujourd'hui le réseau électrique est inadapté, déjà saturé en énergie, et exige ainsi des réflexions générales au niveau des SCOT pour pouvoir augmenter la production.

« On a une part forte en Ardèche de responsabilité sur le développement éolien [...] on a un potentiel vent important et moins de contrainte que d'autres territoires urbains, donc l'idée, c'est qu'on soit un peu en poupe sur le développement de l'éolien. [...] »

L'idée, c'est que vraiment, l'Ardèche c'est un vivier d'énergie renouvelable pour irriguer d'autres territoires. » (entretien avec Vigneron L., 2019).

Pour autant les impacts paysagers sont importants et pas toujours acceptés par l'ensemble de la population ce qui nécessite un travail d'insertion paysagère assez fin (entretien avec Vigneron L., 2019).

Les collectivités semblent par ailleurs très demandeuses et prêtes à développer les énergies renouvelables sur leur territoire notamment le photovoltaïque.

« On a de plus en plus de collectivités et de particuliers qui souhaitent participer à la transition énergétique [...] côté élus, c'est une volonté politique de s'inscrire dans une politique énergétique ambitieuse, ils ont des actions de diminution de la consommation énergétique dans leur portefeuille et ils ont aussi la possibilité de produire de l'énergie renouvelable. [...] du photovoltaïque, souvent ce sont des projets qui arrivent par des tiers extérieurs, souvent des développeurs, et on a quelque fois des volontés politiques directes, donc un élu qui veut installer de la production d'énergie renouvelable sur son territoire. Souvent sur des bâtis qui lui appartiennent, des écoles, des salles des fêtes, etc. » (entretien avec Roux P., 2019)

Cependant, l'installation des panneaux photovoltaïque pose question notamment concernant « l'insertion paysagère » dans les vieux centres bourgs. C'est autour de ce point en particulier que se développent les tensions sur le développement du photovoltaïque avec l'affrontement de deux visions différentes.

Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

« On a aujourd'hui des communautés de communes, des communes qui sont hyper volontaires et qui montrent l'exemple à suivre. On a la communauté de communes d'ici, l'Ardèche des sources et volcans, qui engagent 3-4 travaux d'installation de panneaux photovoltaïques. Ils le peuvent, ils n'ont pas beaucoup de patrimoines classés sur leur territoire donc ils sont pas forcément embêtés. Par contre, on a des communes qui ont aussi une grande volonté et qui sont coincées aujourd'hui par le classement de certains de leurs bâtis. Aujourd'hui, on a un ABF en Ardèche qui refuse toute installation de panneaux photovoltaïques dans les 500 mètres de patrimoine classé. On a beau faire un petit peu le forcing, on a accompagné la commune de Prunet qui voulait installer des panneaux photovoltaïques sur l'ancienne école dans les 500 mètres de l'église, pas de covisibilité, mais même sans covisibilité, l'ABF a refusé. [...] On a en interne une collègue de travail qui construit une maison toute neuve, pareil dans les 500 mètres d'un patrimoine classé, et donc ils voulaient faire une maison passive, et presque à énergie positive, et l'ABF a refusé aussi. [...] Ils sont dans une communauté de communes qui est labellisée TEPOS et TEPCV, donc territoire à énergie positive et territoire à énergie positive pour la croissance verte, donc avec une forte volonté d'installer ce type de production sur leur territoire [...] (Roux P., PNR)

- Et comment l'ABF, il justifie cet empêchement... (Fernandes V., vilLAB)

- Il prend au pied de la lettre le principe des 500 mètres autour du bâtiment, qu'il y est covisibilité ou pas. Donc, aujourd'hui, l'ABF est le seul, il a pas de hiérarchie au-dessus, donc quand l'ABF dit non, il a pas de contre-pouvoir, on va dire ça comme ça. (Roux P., PNR) »

Architecte de bâtiments de France

« les espaces protégés ont souvent une dimension patrimoniale, font partie de l'identité d'un département et donc c'est en ça qu'on touche des questions qui sont vraiment très très très sensible, très délicates, parce que effectivement si un projet est pas réussi ou même inabouti ou manqué, on peut vraiment avoir un impact durable sur la perception qu'en ont les gens. Le fait qu'un espace patrimonial, qu'un lieu de visite ou un lieu mémoriel ou un lieu familial enfin auquel chaque personne peut s'attacher, voilà si quelque chose vient perturber ce patrimoine là on sait très bien que ça touche les gens vraiment profondément et donc c'est en cela qu'il faut, encore une fois, être très mesuré, et qu'on répond souvent d'abord par des grands principes, voilà, qu'est-ce qui fait l'identité d'un lieu, qu'est-ce qui fait référence, sur quoi on peut s'appuyer pour faire un projet, qu'est-ce qui va être l'inspiration, la source de la conception et à partir de là on peut déjà imaginer quelques grands principes. Je pense notamment aux volumes, aux couleurs qui sont des grands principes, des fondamentaux et qui font que si on les avait déjà bien compris on a fait une partie du chemin, on sait qu'un projet sera déjà associé à quelque chose de concret, et ça c'est très important. » (entretien avec Vilvert J. F., 2019).

Des directives gouvernementales sont en cours d'élaborations et auront pour but de soutenir le développement du photovoltaïque dans les années à venir et qui tenterait d'infléchir la position des ABF en faveur de l'acceptation de tel projet dans les vieux centres.

« On a un gouvernement aujourd'hui qui veut relancer un petit peu la filière photovoltaïque, qui a lancé en 2018 un plan qui s'appelle « Place au soleil » [...] avec différents axes pour développer la production solaire sur le territoire national, et y'a notamment toute une partie sur le développement de ce type de production sur patrimoine protégé. Ils sont en pleine consultation, normalement à l'heure actuelle, notamment avec les ABF, pour essayer justement de faire basculer les ABF sur patrimoine d'aujourd'hui et patrimoine de demain. » (entretien avec Roux P., 2019).

Le plan « Place au soleil » envisage notamment la « création d'un label patrimoine énergie ou patrimoine vert » qui selon les dires de P. Roux pourrait intéresser les territoires ruraux et les territoires classés. Il travaille aussi sur l'insertion paysagère afin de moins dénoter en réfléchissant au choix des types de panneaux, leurs provenances, le type d'insertion sur toitures, la disposition et la surface occupée par les panneaux sur la toiture (entretien avec Roux P., 2019).

3. Les actions menées et les outils développés par le CAUE de l'Ardèche pour sensibiliser et réfléchir sur l'aménagement en territoire rural

Les problématiques évoquées précédemment sont partagées par plusieurs acteurs de l'aménagement du territoire en Ardèche dont le CAUE qui y occupe une place importante. Cette structure permet de faire le lien entre les acteurs qui produisent et pensent l'espace et ceux qui le gèrent. Elle intervient auprès de différents publics que sont les collectivités, les jeunes, les professionnels et le grand public. Les missions confiées au CAUE de conseil et d'accompagnement, de sensibilisation et de formation le conduit à développer des outils et à mener des actions pour améliorer le développement urbanistique et architectural – il est le garant d'une certaine forme de qualité – mais également pour promouvoir le renouvellement de la pensée concernant l'aménagement des espaces ruraux. Cette dernière « mission », catalyseur de stimulation et d'innovation, est particulièrement soutenue en Ardèche en compagnie et en partenariat avec d'autres acteurs clefs de l'aménagement notamment le PNR des Monts d'Ardèche, et de la recherche et de l'enseignement avec le Campus rural ou CERMOSEM, antenne de l'université Grenoble Alpes, ou encore le réseau Espace Rural et Projet Spatial (ERPS).

Le CAUE de l'Ardèche s'est ainsi saisi d'un enjeu important qui a pour objectif de faire émerger un nouveau regard et de nouvelles pratiques dans l'aménagement rural notamment à travers l'expérimentation et le développement d'actions innovantes.

Dans cette perspective, quelques actions, en particulier, sont intéressantes, comme les « Urba-sessions » destinées aux collectivités, « Consult'action » en direction du grand public, « Les paysages forment la jeunesse » qui concerne le jeune public, ou encore le « vilLAB ».

Les « Urba-sessions » font partie des actions phares du CAUE. Il s'agit de temps pédagogique et de formation qui s'adressent aux élus et techniciens du département de l'Ardèche. Ils permettent d'aborder de nombreuses et

diverses thématiques en lien avec les projets d'aménagements et d'urbanismes comme l'évolution des législations en matière d'urbanisme, le fonctionnement des outils d'urbanisme et de planification, la transition écologique, la revitalisation des centres-bourgs, la valorisation du patrimoine, les formes d'habitat ou encore l'amélioration de l'aménagement des espaces publics. Le transfert de connaissance permet ainsi de mener à bien les projets tout en sensibilisant à l'importance du respect de la spécificité de chaque commune mais également en accordant une place importante à la préservation d'un cadre de vie de qualité.

Au-delà d'une formation, les « Urba-sessions » constituent des temps d'échanges et de rencontres entre les élus du territoire, en se basant sur des témoignages d'actions menées et de visites de sites de projets. Elles permettent ainsi d'initier la création de synergie.

Consult'action est née de l'association entre le CAUE, le PNR des Monts d'Ardèche et le réseau ERPS. Cette initiative donne lieu à la création de résidences accueillant des professionnels de l'aménagement du territoire et aborde des questions d'urbanisme et d'aménagement dans des communes rurales ardéchoises. L'action menée, directement à l'épreuve du terrain, permet d'expérimenter de nouvelles pratiques dans l'espace rural.

« la consult'action veut contribuer à un mouvement général de remise à jour du sens, des finalités et des outils du projet spatial, dans ses dimensions processuelles, mais aussi anthropologiques et culturelles. Elle met en avant la contribution d'apports disciplinaires divers et des savoirs « experts » complémentaires (scientifique, professionnel, habitants...). » (document de présentation Consult'action, CAUE).

Le dispositif de la résidence implique de vivre pendant un temps donné sur la commune d'étude. Il permet d'approfondir l'analyse, et de définir des enjeux de développement qui reposent sur l'identification des ressources locales et des spécificités du territoire. Par ailleurs en s'installant dans différentes communes confrontées à des problématiques différentes, « Consult'action » permet de montrer la diversité des situations et des figures du rural que l'on peut rencontrer en Ardèche.

« Les paysages forment la jeunesse » est un projet à la fois pédagogique et de sensibilisation menée par le CAUE et le PNR des Monts d'Ardèche en étroite relation avec l'Education Nationale. Il est destiné aux collégiens et permet « d'échanger sur les questions d'habitat, d'environnement, de " vivre ensemble ", de citoyenneté ». Le projet s'articule autour de la notion de paysage, qui est pris comme porte d'entrée pour discuter de ces questions et pour comprendre la formation, la construction des paysages de l'Ardèche et leurs évolutions. Cette approche, c'est aussi l'occasion d'appréhender toute la complexité des questions de l'aménagement du territoire, et des multiples composantes qui doivent être prises en compte. Le projet s'appuie sur des sorties de terrains avec des interventions de divers acteurs permettant de faciliter la lecture des paysages et des différentes dimensions qu'ils recouvrent.

Ces quelques actions, présentées succinctement, sont un aperçu de ce qui est mené par le CAUE de l'Ardèche en matière de sensibilisation et d'information à destination de différents publics, mais également de l'adoption d'une posture favorisant l'essor de l'innovation et de l'expérimentation sur le territoire. À ce titre, le villAB, initiative au sein de laquelle s'est déroulé mon stage, constitue un sujet d'étude intéressant pour mettre à jour l'émergence de nouvelles pratiques en milieu rural et l'apport potentiel de ces expériences dans les réflexions sur l'aménagement du territoire.

Le département de l'Ardèche occupe une position stratégique le long du couloir rhodanien. Mais une fracture physique importante apparaît entre cette frange rhodanienne et l'intérieur des terres. Le réseau de vallées rend problématiques l'accessibilité et les déplacements sur le territoire. Pour autant, le département semble s'en être bien accommodé, et en a fait un outil de communication à des fins touristiques. De grandes disparités en termes de dynamiques peuvent être constatées sur le territoire. Un bandeau à l'est apparaît très attractif, sous pression et influence des agglomérations et métropoles les plus proches. Le Sud, également, est marqué par une forte attractivité aussi bien résidentielle que touristique. Le Centre et le Nord du territoire sont marqués par des dynamiques plus faibles, moins impactés par le tourisme ou du moins plus ponctuellement et de manière moins intensive. En se référant aux caractères identitaires du département, trois éléments ressortent particulièrement : la pente, l'eau et la pierre. Ils apportent une vision globale du territoire et des représentations qui lui sont associées. Ces éléments sont des marqueurs du paysage révélateurs de particularités physiques, de savoir-faire et de pratiques. L'adaptation à la pente, l'utilisation de matériaux locaux comme la pierre, la présence abondante en eau font partie de l'identité de l'Ardèche. Ce territoire rural est aujourd'hui confronté à de nombreuses problématiques qui orientent les réflexions de l'aménagement du territoire à l'échelle départementale. Des questions d'accessibilité à la consommation de l'espace et à la déprise agricole en passant par le vieillissement de la population ou encore la raréfaction des ressources naturelles, voilà qui donne un cadre à la planification de l'aménagement du territoire ardéchois. Ces différentes problématiques sont partagées par plusieurs acteurs œuvrant à l'aménagement du territoire. Le CAUE de l'Ardèche assurant son rôle de conseil et de sensibilisation participe activement à la gestion maîtrisée de l'espace mais permet également d'apporter un nouveau regard sur l'espace rural. À travers l'expérimentation et le développement d'actions novatrices, le CAUE participe au développement de nouvelles pratiques d'aménagement et de réflexions. Le laboratoire d'idées interdisciplinaires villAB, est une de ces actions. Il associe plusieurs étudiants de disciplines différentes qui vivent et travaillent ensemble pendant plusieurs mois autour d'un diagnostic et de propositions de projets sur plusieurs communes étudiées. La dernière partie propose ainsi un retour d'expérience sur le villAB en développant la construction de la méthode, et en soulignant l'apport potentiel sur la manière d'aborder l'aménagement en milieu rural ainsi que les limites du dispositif.

Partie 3 – Retour d’expérience sur le laboratoire d’idées interdisciplinaires vilLAB

Cette partie est abordée comme un retour d’expérience. En cela, il s’agit avant tout d’une réflexion personnelle qui essaie de donner à voir en quoi ce type de démarche apporte aux pratiques d’aménagement dans les territoires ruraux et qui démontre d’une volonté de faire émerger un nouveau regard par la mise en œuvre d’initiatives innovantes. Aussi, l’exercice auquel je m’attelle n’est peut-être pas celui qui m’est le plus familier ; mais il apparaît finalement concevable que le travail interdisciplinaire, qui nous a conduits à questionner nos propres positions, ait suscité l’envie de travailler différemment et de sortir de sa zone de confort.

L’écriture de l’expérience vécue au sein de ce dispositif de stage s’est progressivement imposée à moi au cours du premier mois de stage. Dès les premières semaines, nous pouvions tous observer une dynamique particulière qui s’instaurait. Nous échangeions quotidiennement sur nos méthodes et outils personnels et nous cherchions dès lors à savoir comment les croiser. Je trouvais fort opportun et plaisant de pouvoir m’appuyer sur ce que je vivais pour la rédaction de ce mémoire de fin d’études et plus particulièrement pour cette dernière partie.

Quels enseignements pouvait-on tirer du vilLAB ? Qu’est-ce que j’en avais appris ? Comment cela pourrait orienter mes pratiques professionnelles pour la suite ? Autant de questions, qui ont permis la genèse de ce récit d’expérience.

L’hypothèse principale de départ était assez évidente : la démarche de laboratoire d’idées interdisciplinaires participe au renouvellement des pratiques d’aménagement en milieu rural. Restait à savoir si cette hypothèse s’avérait bonne, et si oui, à expliciter ce que le laboratoire apporte concrètement aux réflexions et aux démarches sur l’aménagement du territoire.

La méthode mise en place relève d’une forme d’un processus itératif qui s’articule autour de trois phases distinctes :

- l’observation : collecte et questionnement
- l’analyse : réflexion personnelle et discussion
- la validation : infusion des informations et effort rétrospectif

La phase d’observation permet de relever à chaud l’ensemble des éléments susceptibles de jouer un rôle dans la définition des apports du dispositif. Chaque événement, action, moment relevé donne lieu à un effort d’illustration qui pourra éventuellement servir lors de la rédaction. La prise de photos et de vidéos était une des missions confiées par le CAUE pour documenter le stage et son déroulement. Je disposais alors d’un catalogue photos et vidéos mobilisable pour illustrer nos actions, dont les miennes faisaient partie intégrante et visaient aussi à répondre à mes attentes personnelles pour l’écriture du mémoire. Cette première étape se clôture généralement par une remise en question de ce qui a été relevé.

La phase d’analyse s’inscrit dans la continuité de la phase précédente. Le questionnement apposé à chaque élément collecté permet d’enclencher une réflexion plus approfondie et détaillée. Il s’agit de formaliser et de mettre des mots sur le potentiel apport d’une quelconque observation. S’ensuit d’une mise en discussion, souvent de manière informelle avec un ou plusieurs collègues villabeurs, avec lesquels nous discutons régulièrement de la démarche du stage, de la manière dont on vivait l’expérience et de nos réflexions personnelles. Cela me

permettait de voir si mes observations étaient, ou pas, partagées, d'émettre des doutes sur chacune ou de les compléter par un regard nouveau. Ainsi, j'opérais un premier tri pour mettre en avant les éléments essentiels qui participaient à la confirmation de l'hypothèse émise.

Enfin, la troisième phase de validation correspond à l'écriture à l'issue du stage. Une période plus apaisée et propice à la réflexion qui permet d'identifier les points fondamentaux. Ces derniers, ainsi définis, sont rattachés à la description d'exemples concrets recueillis au cours du stage.

1. Cadre de la démarche vilLAB

1.1. Initiative et objectif(s)

Le vilLAB, forme d'acronyme signifiant Laboratoire d'idées sur les « Villages de caractère d'Ardèche » est une initiative créée en 2018 par le CAUE de l'Ardèche et l'Agence de développement touristique de l'Ardèche en partenariat avec les communes labellisés « Villages de caractère de l'Ardèche », l'Université Grenoble Alpes, le département de l'Ardèche, ainsi que le soutien du programme Leader Ardèche 3. L'idée première était de mettre en place « un dispositif innovant pour stimuler la créativité dans les « Villages de caractère de l'Ardèche ».

Ce laboratoire mobilise une équipe interdisciplinaire de stagiaires en fin de cursus de formation sur une durée de 4 à 5 mois. Elle réunit des profils variés issus de multiples domaines comme l'architecture, le patrimoine, le paysage, l'urbanisme, le développement territorial, le tourisme mais également l'environnement. Cette recherche de l'interdisciplinarité s'explique par la volonté de croiser les regards et les méthodes de diagnostic et d'analyse sur les villages et sur la démarche de labellisation.

Le travail de l'équipe-stagiaire s'intéresse aux « Villages de caractère de l'Ardèche », un label porté par l'ADT de l'Ardèche et créé en 1996 qui bénéficie aujourd'hui à vingt villages. C'est un label touristique qui accompagne les villages dans la valorisation du patrimoine et dans le développement touristique. En initiant une démarche comme le vilLAB, le label démontre une volonté d'évolution de sa portée en faisant des villages labellisés des territoires d'expérimentations et d'innovations qui ne visent plus simplement à améliorer leur attractivité touristique.

« une vision (le label) plus touristique, plus carte postale entre guillemet, qui effectivement, a aussi une question d'habiter, mais qui ne correspond pas au terrien, qui va plutôt toucher des gens qui viennent de l'extérieur, et qui ont envie de pittoresque, qui ont envie de vivre dans quelque chose d'un petit peu fantasmé ou un petit peu idéalisé. [...] est-ce qu'on ne se trompe pas de sujet, est-ce qu'on n'est pas dans quelque chose d'un petit peu vidé de substance, vidé d'une vie sociale quotidienne et qu'on soit juste dans quelque chose un petit peu trop ostentatoire, un petit peu trop lécher et du coup artificiel » (entretien avec Vilvert J.-F., 2019).

L'idée est aujourd'hui de ré-établir du lien entre le village et les gens qui y habitent quotidiennement, ce que peut exprimer J.-F. Vilvert en incarnant la parole d'un possible habitant :

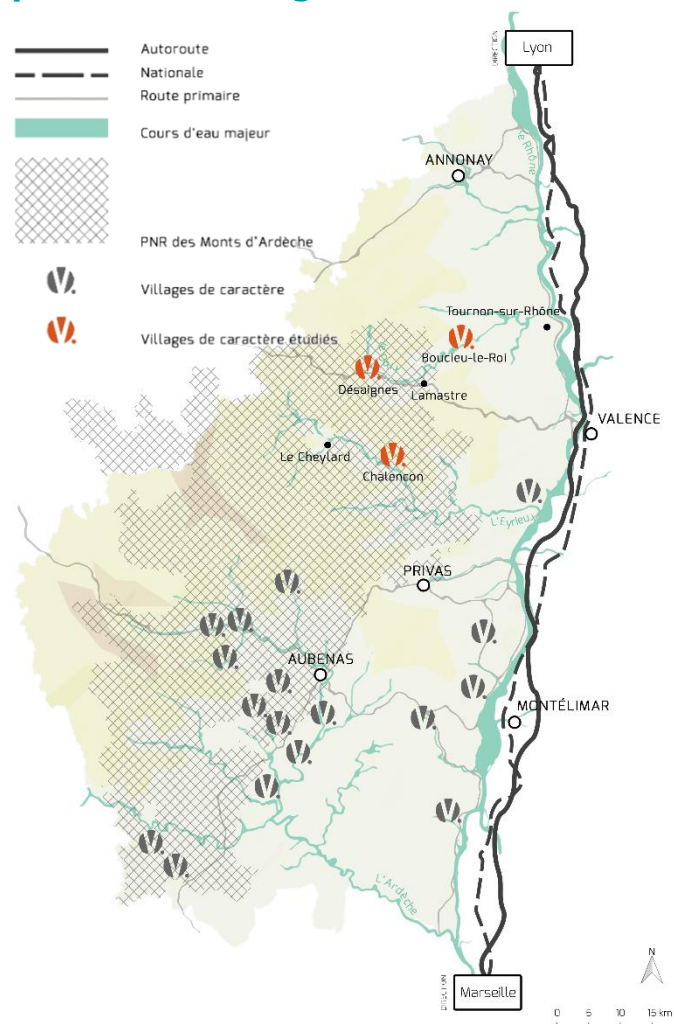
« le patrimoine c'est très bien, mais nous, on vit pas du patrimoine, on vit notre vie de tous les jours en 2019 » (entretien avec Vilvert J.-F., 2019).

Les stagiaires membres du laboratoire doivent collaborer tout au long de la mission de stage. En ce sens, ils s'engagent dans un travail mené collectivement. Cette année, l'équipe était composée de sept stagiaires issus des domaines de l'architecture, de l'urbanisme, de la géographie et du paysage, du tourisme, du patrimoine, du développement local, de la gestion environnementale et de l'anthropologie. Plusieurs critères pesaient dans le choix des candidats comme la volonté de vivre en immersion dans un milieu rural pendant plusieurs mois, le désir de travailler dans une équipe pluri-compétentes et de construire un diagnostic commun, mais également d'avoir une forte sensibilité pour les démarches participatives. Il était nécessaire de saisir l'expérience un peu particulière qui nous attendait et qui nous amenait à vivre et à travailler pendant plus de quatre mois avec six autres étudiants au sein d'un laboratoire fonctionnant en autonomie. Cette dernière disposait d'une grande liberté d'organisation dans l'élaboration de la méthode de travail en laissant les étudiants développer eux-mêmes leurs outils. Bien sûr, tout en bénéficiant d'un encadrement régulier par les professionnels du CAUE et de l'ADT qui permettent de retravailler les propositions si cela s'avère nécessaire.

La commande de stage portait sur trois villages de caractère, Boucieu-le-Roi, Chalencon et Désaignes. Les missions étaient d'élaborer un diagnostic sur ces villages qui croise nos disciplines et qui conduise dans un second temps à des propositions de projets. En parallèle, il était également demandé de réaliser une critique de la charte du label « Village de caractère de l'Ardèche » et une proposition d'évolution de cette dernière.

1.2. Localisation et inscription spatiale des villages étudiés

Les trois villages étudiés correspondent aux villages labellisés situés le plus au nord du département (carte 5). Boucieu-le-Roi, village où nous étions logés, se situe au cœur de la vallée du Doux entre la commune de Tournon-sur-Rhône et celle de Lamastre. Lamastre est la ville principale du secteur et réunit de nombreux équipements et services. Désaignes se situe également dans la vallée du Doux entre Saint-Agrève et Lamastre. La commune est distante d'environ trente minutes de Boucieu-le-Roi et se situe à dix minutes de Lamastre. Chalencon se situe plus au sud, et surplombe la vallée de l'Eyreux. Le village est situé entre Vernoux-en-Vivarais et le Cheylard.



Carte 5. Localisation des villages d'études, source : diagnostic vilLAB 2019, réalisation : A. Beugeard

Il s'agit de trois communes rurales avec une densité de population faible (32 hab./km² pour Boucieu-le-Roi et Chalencon, 21 hab./km² pour Désaignes) et inférieure à la moyenne de l'Ardèche de 59 hab./km². Boucieu-le-Roi et Chalencon comptent moins de 300 habitants et Désaignes plus de 1000 habitants répartis sur une surface communale de 51 km².

Ces communes ont toutes connu des difficultés pour maintenir leur population et ont été très impactées par l'exode rural. Chalencon et Désaignes ont ainsi perdu les trois quarts de leur population en l'espace de 150 ans. Par ailleurs, la population dans les trois communes d'étude semble s'être stabilisée. Elle ne présente que de faible variation depuis les années 1990, même si la première décennie du 21^e siècle a enregistré une légère hausse. Le dernier recensement indique une légère baisse à Boucieu-le-Roi et Chalencon alors que la population désaignoise stagne.

Ces trois villages sont aussi confrontés à un vieillissement de la population, et encore plus particulièrement Boucieu-le-Roi et Chalencon qui affichent respectivement 36% et 39% de personnes de plus de 60 ans alors la moyenne départementale est de 30%.

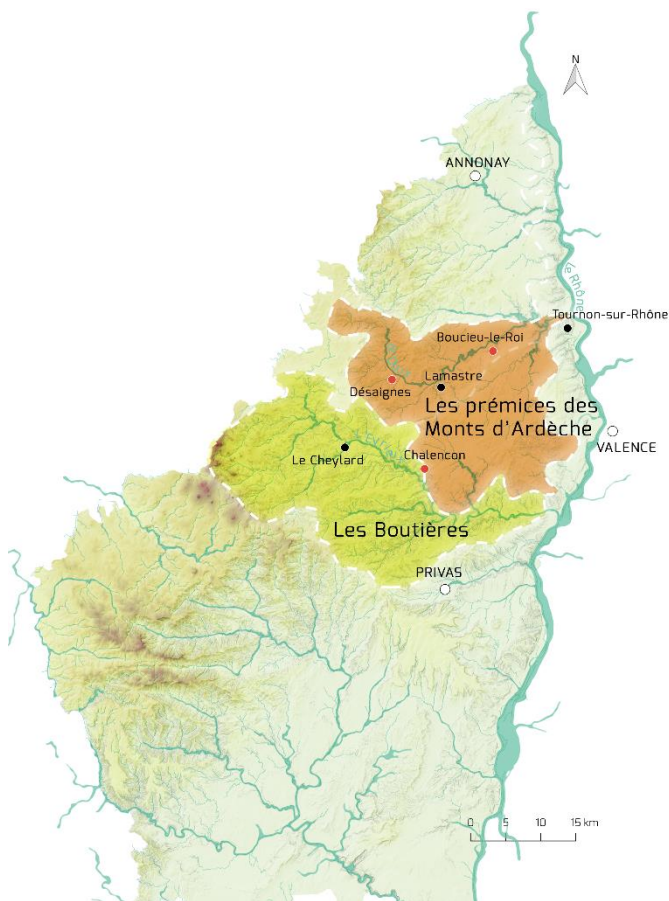
On constate sur ces communes un revenu moyen inférieur à la moyenne nationale et départementale.

Le taux de résidences secondaires est très important avec 36% pour Boucieu-le-Roi, 38% pour Chalencon et 42% pour Désaignes alors que la moyenne départementale est à 18%.

Deux grandes entités paysagères (carte 6 et photo 1 page suivante) peuvent être distinguées et englobent nos trois communes. Ces deux entités sont issues d'une forme de synthèse de documents existants (plan paysage du SCOT, le diagnostic territoire du PNRMA, l'Ardèche : quels paysages pour demain ?) complétée par les divers entretiens avec les acteurs du territoire rencontrés au cours du stage.

Il se dégage au nord du territoire d'étude une première entité : les prémices des Monts d'Ardèche. Ils sont constitués de la Vallée du Doux et du plateau de Vernoux. Cette entité marque la transition avec les paysages collinaires du Nord de l'Ardèche (Nord du Haut-Vivarais), les paysages montagneux à l'Ouest et la Vallée encaissée de l'Eyrieux au Sud. Brièvement, trois grandes caractéristiques peuvent résumer cette entité : un vallonement doux, un habitat dispersé, et une présence importante des espaces agricoles avec l'alternance entre bois, culture et prairies.

La limite Sud de cette entité est assez franche et s'appuie sur une ligne de crête importante. Elle enclenche le basculement vers une seconde entité paysagère : les Boutières. De même, quelques caractéristiques permettent de dessiner à grands traits cette entité comme la présence de la vallée de l'Eyrieux qui structure l'entité dans sa globalité, avec un profil en V caractéristique. La géologie et la présence de l'eau, ainsi que les versants abrupts, entraînent un habitat plus ponctuel. Les terrasses constituent des éléments particulièrement marquant dans le paysage comme l'ensemble des aménagements dans la pente.



LES PRÉMICES DES MONTS D'ARDÈCHE



Doux vallonnement



Habitat dispersé



Alternance bois, cultures, prairies

LES BOUTIÈRES



Vallée encaissée



Habitat ponctuel



Végétation à influence méditerranéenne



Cultures en terrasses

Carte 6. Entités paysagères englobant les communes étudiées, source : diagnostic villAB 2019, réalisation : A. Beugeard

APERÇU DES PAYSAGES ET DES SPÉCIFICITÉS DES DEUX GRANDES ENTITÉS PAYSAGÈRES

Les prémices des Monts d'Ardèche
Structuré par la Vallée du Doux et le Plateau de Vernoux



Un doux vallonnement



Une vallée ample propice au développement de l'agriculture en fond de vallée



Un habitat éparpillé



Une alternance de boisements, cultures et prairies



Des pentes largement occupées par les boisements

Les Boutières
Structuré par la Vallée de l'Eyrieux



L'Eyrieux : une vallée profonde aux versants abrupts



Une illustration des modes d'habiter la pente



Un habitat ponctuel dicté par la topographie de la vallée (crête, replat et sommet habités)



Une culture en terrasse qui marque encore profondément les paysages



Une végétation à influence méditerranéenne sur les versants exposés sud

Photo 1. Aperçu des paysages et des spécificités des deux entités paysagères, source : diagnostic villAB 2019, réalisation : A. Beugeard

2. Dialoguer entre les disciplines : la nécessité d'une méthode sur-mesure

Il est intéressant de noter une étape non moins essentielle à la construction du groupe interdisciplinaire et du travail qui s'ensuit, celui de l'échange et de l'explicitation du contenu de nos disciplines diverses, de nos objets d'études, de nos méthodes d'approches respectives et des outils que l'on mobilise, de nos compétences et de nos parcours personnels. Une étape informelle promue par une des étudiantes de cette édition du villAB, Josefina, ayant eu plusieurs expériences de travail en groupe pluri-compétents. Cette étape s'avérera par la suite être l'étape clef sur laquelle a reposé la dynamique de groupe qui a suivi. Partant d'un constat, nous connaissions mal les champs d'action et les compétences et expériences de chacun, nous n'avions qu'une idée vague et certainement déformée, erronée, simpliste du travail de chacun. Repartir de cette base, permet de lier différentes disciplines, de faire émerger des similitudes dans nos différentes approches et visions du diagnostic pour déjà amorcer une direction générale, le « ce vers quoi on veut tendre ».

Mieux se connaître et mieux connaître l'autre pour mieux cerner le travail qui nous attend durant ces quatre prochains mois était étape incontournable au début du stage et garante de son bon déroulement.

De là et des premières semaines de vie et de travail en commun découle des pistes de travail, des éléments qui semblent faire consensus au sein du groupe. Les approches sensibles et la place de la parole laissée aux acteurs et habitants du territoire étaient non seulement une attente des commanditaires mais également une envie de la part du groupe d'étudiants tout en conservant l'approche experte si cher à certains. Il fallait alors trouver une entrée de diagnostic permettant d'articuler ces deux dimensions.

La construction de la méthode de travail en groupe interdisciplinaire présentée et adoptée pour ce diagnostic dans le cadre du stage, n'est pas un paradigme. Elle ne peut l'être pour la simple raison que cette méthode a été construite hâtivement, pressé par le temps de mise en exécution et de restitution contrainte par la durée du stage et de ses attentes. Elle se voulait opérationnel sur un laps de temps court, c'est bien dans cette optique qu'elle a été élaborée et ne se pose pas la question de son amélioration, perfectionnement sur le temps imparti. C'est plutôt dans un temps annexe, autre que celui du stage même, la rédaction de ce mémoire, qu'un effort de réflexion sur la mise en place de cette méthode et sa critique peut se poser, ce qui ne remet nullement en cause son bon fonctionnement pour le cadre du stage.

Elle comporte certainement des lacunes et peut, sous bien des aspects, paraître imparfaite. Peu importe, elle a permis au groupe de fonctionner et de conduire à des résultats. La description de son élaboration se veut plutôt explicative, notamment du pourquoi, et mettra en avant l'intérêt résultant de son adoption.

Passer l'épreuve de l'interdisciplinarité passe par sa compréhension certes, mais aussi par les attentes des commanditaires. C'est en cela que ne sera pas définis, finement, les pourtours de l'interdisciplinarité, les différences ou les distinctions avec la pluridisciplinarité et d'autres formes. Nous l'avons simplement entendu comme un dépassement d'une approche par thématique disciplinaire, qui engage aux croisements de nos regards et de nos analyses autour de questions communes.

Le premier travail qu'instituait ce laboratoire – formé par sept étudiants de disciplines différentes et qui ne se connaissaient pas – était de mettre en place une méthode de travail qui nous permette d'aboutir à l'objectif –

ambitieux – de produire un diagnostic commun, partagé, dans lequel devait transparaître l’interdisciplinarité tant souhaitée.

Les premières semaines ont été particulièrement intenses, l’émulation importante. Comment construire une méthode de travail entre sept personnes, qui viennent de se rencontrer, qui ne partagent pas les mêmes outils, approches ou encore le même vocabulaire ? Tout cela en un temps restreint. En réalité, tout l’enjeu du stage résidait sur ces premières semaines. Faire que des étudiants d’horizons différents, qui ne partagent pas d’habitudes de travail, voire même qui ne partagent pas la même culture du travail, puissent travailler – et vivre – ensemble pendant quatre mois.

Pour construire notre méthode, deux volontés nous ont guidés. La première était de trouver un moyen de vraiment travailler ensemble, de ne pas se précipiter et s’enfermer dans nos disciplines respectives. Nous étions plus ou moins convaincus de l’intérêt de multiplier les regards sur les mêmes problématiques. Nous voulions mettre ainsi à profit la complémentarité de nos différentes approches pour mieux cerner notre objet, notre problématique étudiée. Pour cela, il fallait donc chercher une interface nous permettant d’échanger, interface facilitée par la recherche de questions communes. La deuxième volonté était de dépasser nos disciplines respectives. Nous ne voulions pas d’un diagnostic à tiroir qui interroge différents aspects des territoires étudiés sans réellement les croiser. Ce « dé-compartmentage », nous avons essayé de l’atteindre par l’élaboration d’une question générale qui ne puisse être uni-disciplinaire, mais que chacun pouvait tout de même s’approprier. Une problématique à l’intersection de nos différents profils.

2.1. Une porte d’entrée : la notion de caractère des villages

À l’origine, la décision de s’orienter sur la notion de caractère vient du contexte de stage. En effet, le diagnostic se pose sur trois villages labellisés « Village de caractère de l’Ardèche ». Nous nous sommes rapidement emparés de cette notion de caractère puisque nous avions du mal à la définir. Qu’est-ce qui pouvait bien être englobé dans le caractère de ces villages ? À la lecture de la charte et lors de la réalisation d’une note d’étonnement nous nous sommes tous retrouvés autour d’un même constat, la notion de caractère était essentiellement circonscrite autour de l’aspect patrimoine bâti et des vieilles pierres. Nous ne l’entendions pas de la même manière et cette question de la définition du caractère de chaque village s’est alors progressivement imposée à nous.

Par ailleurs, nous cherchions une entrée de diagnostic nous permettant de favoriser l’hybridation de nos connaissances. Il nous fallait alors un objet d’étude hybride, revendiqué par aucune des disciplines présentes, et donc saisissable par chacun, quelle que soit sa formation. De fait, il s’agissait bien de trouver une entrée qui soit par essence interdisciplinaire permettant la rencontre des méthodes, des outils propres à chaque étudiant. Une entrée qui sorte du domaine unique de l’expertise spatiale des profils aménageurs, d’une part par l’envie d’intégrer pleinement chaque étudiant, et d’autre part pour s’extraire d’un diagnostic réalisé par des étudiants experts ne développant qu’une approche superficielle d’observation et de documentation. Nous avons, ainsi, l’envie d’aller au contact des habitants pour saisir les singularités de chaque commune.

Dans cette perspective, la notion de caractère avait l’avantage de ne pouvoir être définie par une seule des disciplines présentes. Aucun de nous ne pouvait se déclarer « spécialiste » du caractère. La remarque peut paraître futile, mais ce serait négliger les implications d’une telle posture. Cette dernière nous permettait,

implicitement, de conclure qu'aucun d'entre nous ne pouvait, seul, répondre à cette question et nous incitait de fait à aller vers l'autre, vers les autres plus exactement. La posture réflexive que nous imposait la confrontation à un sujet d'étude que nous ne maîtrisions pas, nous a libéré instinctivement de nos réflexes disciplinaires et nous encourageait à débattre des différentes approches. De plus, l'aspect expérimental du laboratoire d'idée, dans lequel nous disposions d'une grande liberté méthodologique, imprégnait fortement notre démarche, nous voulions essayer, prendre des risques, et par-dessus-tout nous faire plaisir. Ce cadre induisait alors le droit à l'erreur ; puisque nous expérimentons, la réussite n'est pas la finalité. Nous nous sommes donc ainsi saisis de la notion de caractère comme l'outil de dialogue interdisciplinaire.

Un problème se posait tout de même, la définition du terme. Si nos disciplines ne permettaient pas de définir le caractère, il se trouvait également que sa définition semblait complexe et épineuse tant elle pouvait englober d'éléments différents. Un atout et un inconvénient. Une notion malléable comme celle-là nous donnait champ libre, un inconvénient pour réussir à délimiter, et arrêter le champ de l'étude.

Dans son sens premier, le caractère faisait référence au domaine de l'écriture ou de l'impression par la marque laissée, en fonction du caractère d'écriture utilisé, sur le papier. Depuis, l'utilisation du terme caractère a été étendue à des sens figurés mais qui entretiennent toujours un rapport assez proche du sens premier de l'« empreinte », comme signe distinctif durable.

Dans le sens commun, on attache plus facilement le caractère à une personne, avec ses traits de personnalité. Par extension, il est communément utilisé pour désigner quelque chose qui est de caractère. Ainsi, le caractère souligne une particularité, ce qui est le propre de quelque chose, à un lieu, à une personne. Cela permet de mettre en avant son originalité.

Pour nos villages de caractère, cela couvre une vision exclusivement positive, en sous-entendant que la particularité du village est une plus-value. On attribue d'ailleurs l'expression « avoir du cachet » à cette acception du caractère.

Notre définition, se rapproche du sens figuré admissible à l'homme en y rattachant un aspect affectif et sensible. Le caractère évoque alors aussi les traits de personnalités de nos communes. La notion de caractère permettait alors, de fait, d'intégrer cette dimension sensible attachée à la perception et la représentation des acteurs du territoire, sur ce qui fait caractère dans ces villages. Ainsi, interroger le caractère des 3 communes nous permettait d'identifier l'originalité, ce qui les singularise, mais aussi la vivacité, ce qui les anime. Nous pouvons donc nous arrêter sur l'idée que le caractère d'un village, tel que nous le définissons, est le résultat des caractéristiques propres au territoire, à sa physionomie, et des groupes sociaux qui y sont installés.

De fait, le caractère se compose d'une grande somme de caractéristiques que nous ne pouvions traiter de manière exhaustive. Il fallait donc circonscrire la notion. Des temps d'échanges ont permis de cadrer le diagnostic et notamment un temps particulier réalisé avec un intervenant extérieur, Clément Combes, qui nous a permis de mettre à plat nos nombreuses réflexions et de construire la méthode concourante à répondre à la question générale : quelles définitions du caractère de nos villages ? Ce cadre d'analyse se traduisait par l'interrogation de deux grandes dimensions, le paysage et la vie sociale, chacune étant déclinée en divers critères (tableau de la méthode d'enquête du diagnostic en annexe 2).

S'interroger sur le caractère de nos villages était à double titre intéressant. Les caractères sont considérés comme des éléments incontournables du territoire et de sa dynamique. Les pointer du doigt dans la cadre d'un diagnostic de territoire permet d'identifier des pistes de développement des communes qui s'inscrivent sur les forces actives du territoire ou sur l'accentuation d'un caractère porteur d'un fort potentiel. L'investigation peut en effet permettre l'émergence de caractères insoupçonnés, car même si le caractère est présent, encore faut-il qu'il ait été révélé, qu'il soit manifeste aux yeux de tous ou qu'il soit identifié en tant que tel. Et, s'appuyer sur l'identification des caractères d'un village, c'est aussi permettre de construire une image partagée par l'ensemble des acteurs et des habitants.

2.2. Un outil central : le transect

Dialoguer ne peut se réduire au partage d'un sujet d'étude. Il était nécessaire d'élaborer des outils qui permettent la discussion, l'échange et le transfert d'observations et de données, mais aussi la réflexion. Ils favorisent ainsi le croisement des regards et la production de connaissances et d'analyses autour de différentes questions.

Nous avons la volonté de co-construire des outils de médiation qui servent d'interface entre nous, mais aussi entre nous et les habitants. Ces outils devaient être suffisamment flexibles pour que chaque stagiaire puisse y participer et permette ainsi la production d'un travail collectif effaçant peu ou prou les limites disciplinaires. De ce point de vue, l'outil devient le vecteur permettant le dialogue.

A ce titre, un outil en particulier a été développé au cours du stage : le transect (figure 3).

C'est autour de ce dernier que s'est construit l'ensemble de notre diagnostic. Nous l'avons défini tel quel :

« Il est à la fois outil d'exploration, de réflexion et de restitution basé sur l'investigation in situ. C'est un moyen pour appréhender le caractère des villages, qui articule des visions expertes et habitantes et pour combiner une dimension sensible avec une autre plus factuelle par la superposition, le collage d'informations diverses issues de documents variés. Cet outil a été pour nous le support de développement d'une méthodologie commune et de dialogue tout au long du diagnostic. Le dessin constitue le fil directeur, il est en quelque sorte le récit. Il représente notre parcours dans la commune. Sur ce déroulé, s'attachent des commentaires, des citations, des photos, et des documents audiovisuels qui participent tous à la formation et à la compréhension du caractère » (diagnostic vilLAB 2019).

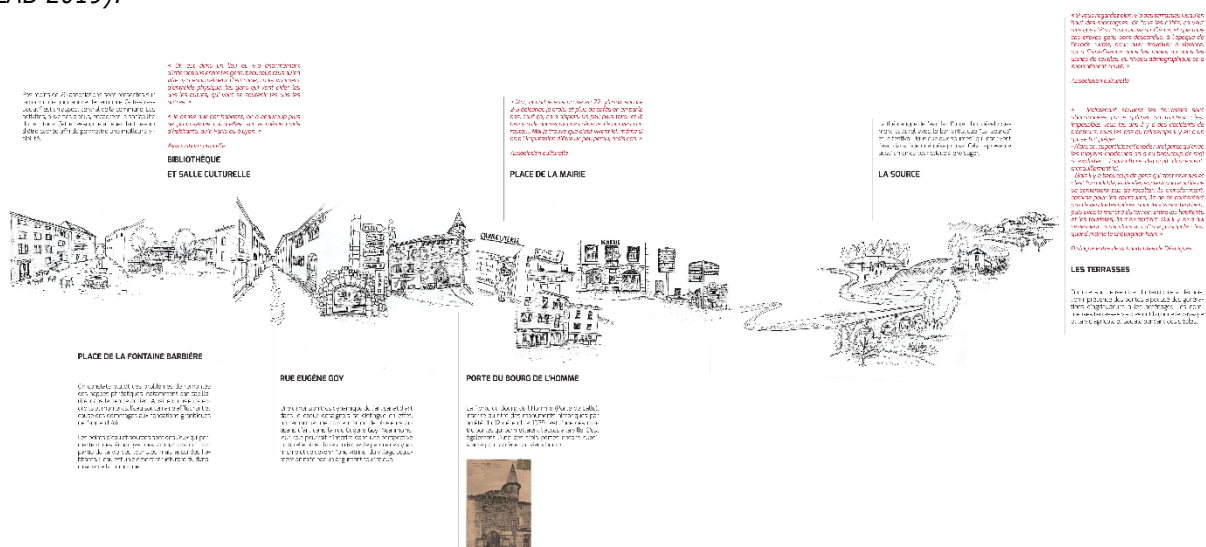


Figure 3. Extrait du transect réalisé sur le village de Désaignes, source : diagnostic vilLAB 2019, réalisation : J. Stisser

Outil d'exploration : immersion et mise en mouvement

En tant qu'outil d'exploration, le transect, permettait la découverte des différents terrains d'étude en laissant une large place à la subjectivité. Nous voulions non seulement prendre connaissance de nos villages et de leurs organisations mais également faire l'expérience de la découverte, se laisser porter par les ressentis afin de pouvoir aborder d'une certaine manière les éléments susceptibles de « faire caractère ». L'immersion dans l'espace par la marche permet ceci (photo 2). Nous évoluons dans le paysage, nous y prenons corps en nous engageant physiquement dans ce dernier, nous ne sommes ni passifs ni statiques, au contraire nos sens sont mis en exergue et affûtés, notre état d'éveil est à son paroxysme. Il ne s'agit pas d'une lecture du paysage pour en identifier les composantes et en dérouler l'histoire, mais plutôt une lecture sensible qui laisse place à l'émotion, au vécu, à la manière dont l'arpentage de ce paysage nous affecte.

Il s'agit bien pour chacun d'entre nous de pouvoir restituer, à l'issue du parcours qu'il réalise, des représentations singulières de l'espace, d'en exprimer ses ressentis.

Il s'agit d'une étape parmi d'autres qui nous a permis de nous plonger dans le paysage de chaque commune et de s'y positionner, d'en offrir une vision critique et de dégager des premiers éléments qui semblent alors marquer la commune. Des éléments qui se présentent encore sous une forme interrogative à l'issue des balades et qui nécessitent une mise en débat entre nous déjà pour voir si l'on s'accorde sur certaines choses, mais aussi d'être étayés par les rencontres futures avec les habitants.



La photo ci-contre a été prise le 28 mars 2019 lors d'une balade dans la commune de Chalencon. À l'issue de la déambulation, nous avons tous senti le même sentiment mais nous avons du mal à l'exprimer. Il donnera lieu au caractère « hors du temps » qui figurera dans le diagnostic final.

Photo 2. Arpenter le paysage : pour une lecture sensible de l'espace, source : A. Beaugeard

Outil de mise en commun, et de réflexion

La mise en commun et en débat de cette rencontre avec le terrain est une étape essentielle. Il est, en effet, nécessaire de pouvoir s'extraire du vécu individuel et de le rendre au collectif. La réunion et le croisement permettent ensuite de tirer connaissances de l'ensemble des expériences individuelles. Comment partager un ensemble de données qui repose sur nos sens et nos émotions ? De quelle manière restituer notre expérience individuelle, notre vécu ? Je ne pense pas qu'il y a réellement de réponse. Dans un premier temps, nous nous sommes juste laissées des temps de discussions et d'échanges collectifs où chacun avait sa place pour s'exprimer, raconter son expérience. Nous usions d'une forme verbale pour l'essentiel. Josefine utilisait régulièrement l'écriture, une forme de récit qui pouvait aussi bien décrire les lieux ou les ambiances que les rencontres et les

dialogues, auxquelles se combinait souvent des questions sur l'espace dans sa dimension spatiale mais aussi sociale.

Dans un second temps, nous nous sommes retrouvés autour de la construction du transect pour l'alimenter et lui donner vie en quelque sorte (photo 3). Nous identifions les espaces sur lesquelles nous avons des choses à raconter, mais plus seulement, il fallait désormais étayer nos propos, fournir une analyse. C'est à ce moment que se mêlaient différentes formes, à chaque lieu était rattaché des commentaires, des citations, des photos ou autres documents graphiques, mais également des vidéos. Le transect devenait, alors, outil de réflexion. Autour de ce dernier, nous discutons de l'identification des caractères de chaque village, mais aussi des enjeux. Une explicitation était ensuite proposée en renvoyant le lecteur vers certaines parties du diagnostic.



La photo ci-contre a été prise le 17 avril 2019 pendant une séance de travail collectif en atelier. Nous nous retrouvions autour des ébauches de transects pour compléter le dessin en définissant les éléments annexes nécessaire à l'analyse et l'explication. Ces éléments (écrits, commentaires, photos, dessins/schémas, cartes, vidéos, etc.) sont inscrits sur les post-its présents dans la photo.

Photo 3. Discussion autour du transect, source : J. Stisser

Ainsi, le transect tel que présenté et utilisé n'est pas un relevé exhaustif du parcours mais bien une sélection d'éléments, opérée à posteriori, qui permet de souligner à la fois les nœuds, les espaces qui posent questions et les espaces, éléments, qui participent de notre point de vue à la formation du caractère de ces villages. Les espaces dessinés sont en lien permanent avec les rencontres habitantes et les entretiens réalisés qui nous permettent de confronter notre point de vue à celui des acteurs du territoire (photo 4 et 5).

Par ailleurs, le transect avait l'avantage de proposer une lecture immersive, par la balade qu'il constitue, et spatial permettant ainsi la localisation des espaces à enjeux notamment.



Photo 5. Atelier habitant à Chalencon, source : A. Beaugeard



Photo 4. Atelier habitant à Désaignes, source : A. Beaugeard

Outil de restitution

Le transect a ainsi été le fil conducteur dans l'élaboration du diagnostic. C'est à partir du transect que nous l'avons bâti, que nous avons raccrocher des données spatiales, et sociales, mais également identifier par le croisement des différentes données récoltées les enjeux et les caractères de nos villages étudiés. Il a permis la production de connaissances sur nos territoires d'études en y associant des observations, des descriptions et des analyses. Enfin, il a permis d'articuler les différents supports d'expression de chaque étudiant. Et c'est également par le transect que nous avons rendu notre travail aux habitants par la proposition d'une lecture immersive de leur village en s'y baladant avec eux lors de la présentation orale (figure 4).



Photo 6. Exposition du transect lors de la restitution du 23 mai 2019, source : S. Mondino



Photo 7. Temps d'échange à la table de Boucieu-le-Roi lors de la restitution, source : S. Mondino



Figure 4. Support de présentation pour la restitution : déroulé du diagnostic au gré de l'avancée dans le transect, source : présentation prezi villAB 2019

2.3. La discontinuité du dialogue

2.3.1. De la construction de l'objet d'étude interdisciplinaire au retour disciplinaire : aller-retour entre le commun et le personnel

L'effort interdisciplinaire nécessite le dialogue tout autant que sa rupture. Il se détermine ainsi par des phases au sein desquelles la part de la discussion avec les autres est plus ou moins importante. Au cours de l'élaboration du diagnostic nous avons ainsi eu des temps de fortes interactions, et d'autres qui laissaient une large part à l'individuel et aux compétences propres à sa discipline.

On pourrait traduire cette idée avec un découpage des deux mois du diagnostic en trois phases.

La première phase est celle de la construction de la méthode (photo 9). C'est une phase où l'interaction est forte, les temps de discussion et de travail en commun nombreux et demande l'implication de chacun dans le travail de groupe.

La seconde phase est celle de la récolte des données, et de leur analyse, c'est une phase où le personnel est important et l'échange peut se réaliser en plus petit groupe.

La troisième phase est celle de la construction et l'organisation du diagnostic et de la production, l'interaction y redevient plus forte mais il existe des allers-retours importants entre des échanges collectifs et un retour à ses compétences disciplinaires pour la production des documents (photo 8). C'est également une phase de réflexion intensive où l'implication du groupe est primordiale pour conduire à l'élaboration d'un diagnostic qui soit partagé par tous.



Photo 8. Temps de travail collectif, source : vidéo-documentaire [Le villAB un laboratoire pluridisciplinaire](#), réalisation : V. Fernandes



Photo 9. Temps de travail individuel, source : vidéo-documentaire [Le villAB un laboratoire pluridisciplinaire](#), réalisation : V. Fernandes

Ces phases alternatives sont importantes pour conserver une dynamique de groupe saine et conviviale, où la confrontation reste toujours constructive. Nous l'avons nous-même expérimenté. Les phases d'effervescence collective sont intensives, et énergivores. Elles peuvent alors conduire à l'énerverment voire la contrariété et ne se clôturent qu'avec des dialogues vains et stériles. Le trop de discussion devient ainsi frein à l'avancement et nécessite des pauses, des silences, un retour à l'individuel.

La préparation à la présentation du diagnostic a été source de plusieurs ruptures du dialogue. À maintes reprises des désaccords ou des incompréhensions s'affichaient quant à la manière de restituer notre travail, aussi bien sur le fond que sur la forme. Chose certaine, nous voulions axer la présentation du diagnostic des villages autour du déroulé du dessin du transect. Point de divergence majeur : certains soutenaient la présentation des points fondamentaux, c'est-à-dire les éléments de caractères et les espaces à enjeux forts, d'autres souhaitaient balayer tous les éléments qui figuraient sur le transect même ceux qui n'ont pas fait l'objet d'un souci d'analyse approfondie. La première vision était celle d'un parti pris concernant le choix de quelques éléments particuliers fondateurs du caractère des villages, l'autre vision, celle de présenter l'ensemble des éléments relevés qui participent, d'une certaine manière, à la formation du caractère, mais dont on a pu fournir plus de précision. Je défendais la version du parti pris, avant tout pour avoir une présentation claire pour le spectateur afin qu'il ne se retrouve pas noyé par la masse d'informations et le discours amphigourique qui l'accompagnerait. Par vote, la deuxième position a été la plus soutenue. Nous nous y sommes donc essayés. Ce fût infructueux. Une présentation intermédiaire au CAUE a bien révélé l'aspect chaotique d'une telle présentation. Nous sommes donc revenus sur l'idée du parti pris en sélectionnant quelques éléments de caractères et les espaces à enjeux importants. La présentation devenait limpide.

Le retour à l'individuel offre également des temps de mises au point pour chacun, une prise de recul, qui permet parfois un retour au collectif bien plus positif avec le dessin d'horizons nouveaux ou une nouvelle manière d'aborder un quelconque problème. Ces silences permettent donc, entre deux temps d'échange, de laisser le

temps à l'infusion du trop-plein d'informations, mais également de structurer sa pensée, d'avancer dans ses propres réflexions.

Pour présenter le diagnostic, nous souhaitions nous appuyer sur le déroulé du dessin du transect dans le but de faire rentrer le public en immersion, avec nous, dans leurs villages, et dans notre travail. Cependant, le dessin ne se suffisait pas à lui-même et nous cherchions un moyen d'articuler le dessin et les autres documents. Le diaporama, trop rigide, apparaissait complexe à mettre en œuvre et ne coïncidait pas avec l'idée de la « balade dans le transect ». L'idée du Prezi a, alors, émergé après une de ces longues journées passées à discuter. Après plusieurs essais, nous avons finalement réussi à le créer.

2.3.2. Quelle contribution personnelle ? Quel apport disciplinaire ?

Il est assez difficile dans certains aspects de la dynamique du groupe de dissocier ce qui ressort du collectif et de l'individu. En effet, il est certain que mon investissement dans la construction de la méthodologie était important. Mais être en mesure de voir ce qui relève de ma contribution est des plus compliqué. Ainsi, si mes affinités personnelles m'invitaient à soutenir le développement d'une approche sensible mêlée à une attention particulière à la parole des acteurs du territoire, elles étaient en grande partie partagées.

La géographie pousse par essence à l'interdisciplinarité, et l'entrée paysagère est à même d'associer et de croiser nos visions différentes, je recherchais alors des manières d'articuler les différentes compétences et ainsi voire comment nous pouvions travailler ensemble. De fait, et de manière très personnelle, la mise en place de la méthode de travail constituait pour moi l'intérêt de ce stage bien plus que l'exercice du diagnostic en soi. Je me plaisais à réfléchir cette construction et à activement participer à sa mise en place. Cela se traduit par exemple par la recherche d'une entrée interdisciplinaire avec la volonté d'intégrer nos diverses compétences et pour que tout le monde y trouve son compte. Lors des temps de discussion autour de la charte, nous évoquions tour à tour notre ressenti, notre « étonnement » sur cette dernière. Ma remarque générale venait de l'acceptation du terme caractère pour qualifier ces villages dans une charte qui s'intéressait principalement à l'aspect matériel, au bâti et aux vieilles pierres ; en somme une succession de critères objectifs. Je m'interrogeais alors sur la manière dont on vivait la découverte du village. L'appréciation est vécue, ressentie...quelle place accorde-t-on à l'émotion, aux ambiances ? L'appréhension de l'espace se réalise à travers nos sens et notre sensibilité, mais également nos représentations, on se réfère à des images, à des idées de ce que pourrait être un village de caractère. Je soutenais l'idée que l'intégration d'une entrée qualitative par les ambiances dans l'attribution du label pouvait être pertinente. Reste encore à l'imaginer. Cela renvoyait aussi à une évolution des manières de penser les questions d'aménagement pour sortir du cantonnement au fonctionnel et à l'artifice, ici clairement la restauration des vieilles pierres pour attirer les touristes en mal de pittoresque. Je souhaitais travailler sur des aspects plus immatériels, du ressort de l'esprit des lieux, de l'âme du village. Ce qui permettait, par ailleurs, de reconnecter à la dimension humaine, et à l'habitant. Après discussion, nous semblions tous convergés, comme évoqués précédemment, vers les approches sensibles pour l'élaboration de notre diagnostic. C'est ce qui constituera le point de bascule vers la question du caractère.

Ensuite, et de manière plus pragmatique, je peux évoquer ma contribution par l'évocation successive de réalisation concrète. Ainsi la mise en application des compétences propres à l'approche paysagère avec la mobilisation de deux échelles : celles des communes pour décrire leurs organisations et leurs évolutions en mobilisant l'outil bloc diagramme (figure 5), et une échelle plus large, englobante, avec la définition d'entités paysagères (issus des synthèses de documents et de nos observations lors de nos déplacements) qui s'accompagne d'une cartographie notamment (voir partie 3, 1.2, p.49). La réalisation des cartes était en partie le travail qui m'était assigné en raison de connaissances spécifiques concernant les systèmes d'informations géographiques et le logiciel QGIS, ainsi que des compétences en infographie. Enfin autre contribution spécifique, l'aide à l'élaboration du contenu et du protocole des ateliers habitants. Le reste de mes contributions sont diluées dans le travail collectif.

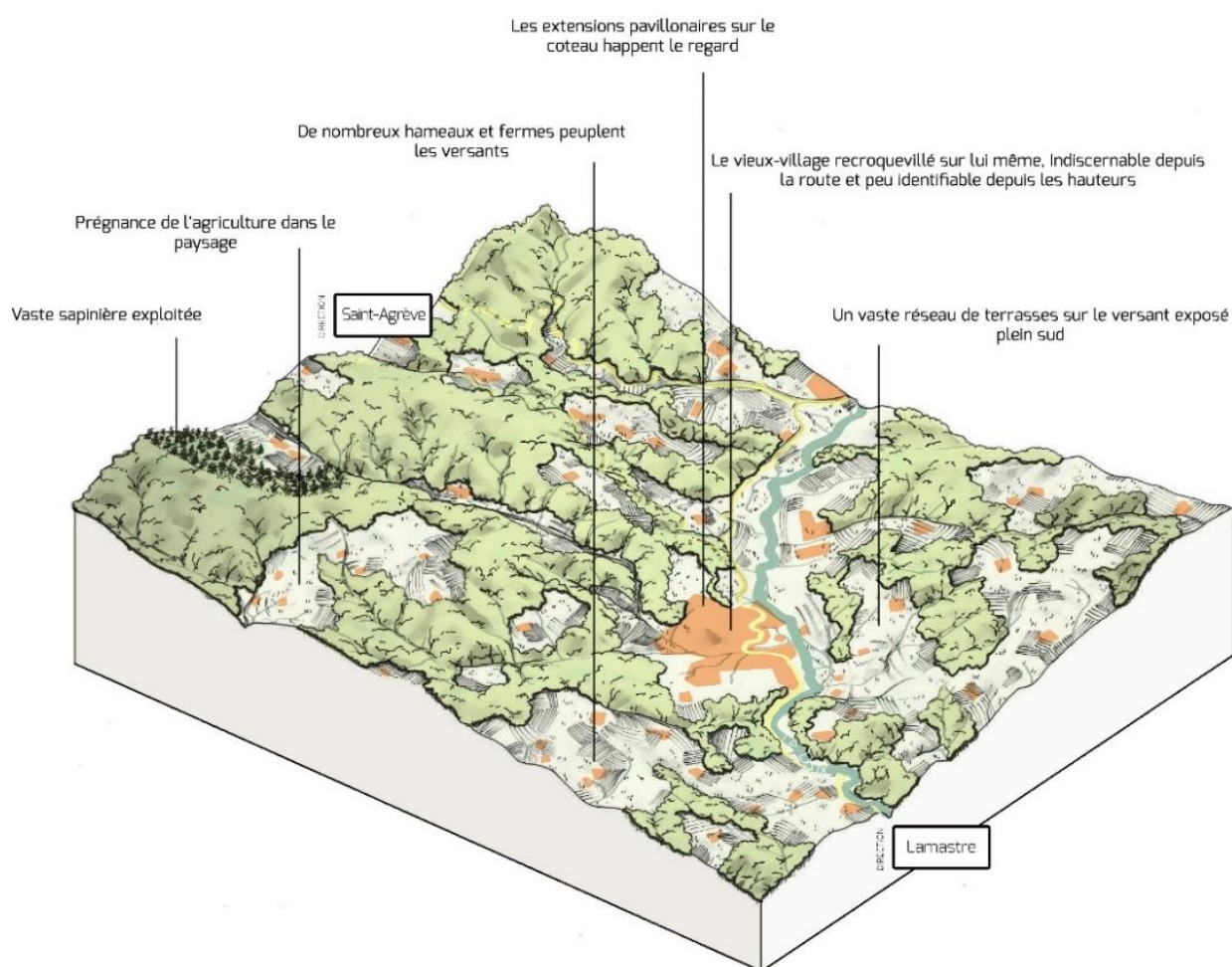


Figure 5. Bloc diagramme de la commune de Désaignes, source : diagnostic villAB 2019, réalisation : A. Beugeard, M. Desmartin

3. Les apports du laboratoire d'idées

3.1. Le regard extérieur : clef de l'innovation

Le regard neuf et extérieur que nous portions sur le territoire d'étude à notre arrivée nous a permis d'adopter un point de vue distancié. Ce détachement s'explique par notre méconnaissance sur cette partie du territoire ardéchois et une confrontation à de nouveaux paysages, de nouvelles organisations spatiales et sociales. Il était intéressant de pouvoir bénéficier de ce recul dans un premier temps afin de pouvoir notamment questionner ce qui semble évident et bien établi –



Photo 10. Découverte du territoire d'étude, commune de Chalencou, source : A. Beugeard

efficient à la seule condition de mettre de côté les clichés et les aprioris sur le territoire. L'œil neuf et notre posture d'étudiant nous permettait ainsi de remettre en question pour mieux comprendre, mieux saisir certains faits et certaines problématiques. La petite commune de Boucieu-le-Roi souhaite en permanence améliorer son attrait touristique. Elle dispose sur son territoire de deux grandes attractions : le train de l'Ardèche et le vélorail. Toutes deux situées à la gare et excentrées du cœur du village. Elle aimerait renforcer le lien entre la gare et le vieux village et, donc, inciter les touristes à visiter le village. Elle se plaint d'un manque de visibilité communicationnelle de la part de l'office de tourisme qui mettrait peu en avant la marque « village de caractère de l'Ardèche » dont fait partie la commune. Dans les faits, deux explications nous seront avancées. L'office de tourisme Ardèche Hermitage (OTAH) couvre une partie de deux départements : l'Ardèche et la Drôme. L'OTAH ne peut pas mettre plus en avant un label départemental qui n'a pas son pendant chez les Drômois. Par ailleurs, le secteur au cœur de l'activité de l'office de tourisme est la vallée du Rhône et ses coteaux viticoles. Les découvertes et les activités promues par l'office et recherchées par les touristes tournent autour du vin pour l'essentiel. Or, Boucieu-le-Roi, par sa position et son activité, n'est pas le cœur de cible des touristes qui se présentent à l'office de tourisme de Tain-l'Hermitage ou de Tournon-sur-Rhône. Il existe donc un problème de fond qui incite à remettre en cause le découpage administratif et la concession de la communication touristique d'une commune qui ne peut trouver sa place dans la politique touristique générale menée par l'OTAH.

Ainsi, nous pouvons parfois apporter un nouvel éclairage sur une problématique. Il est évident que l'idée n'est pas d'arriver tel un érudit faisant étalage de son savoir, mais de simplement apposer un nouveau regard – en réalité des nouveaux regards – qui, nourrit d'une culture différente, peut conduire à une solution innovante. Nous avons par ailleurs le double avantage d'être à la fois étudiants et nouveaux arrivants. Ainsi, l'instauration du dialogue et d'une relation de confiance était beaucoup plus aisée. Nous intervenons sur ce territoire d'une manière

désintéressée, nous souhaitions juste comprendre les communes et aboutir à des propositions de projets dont la finalité se trouvait dans le développement de la commune. Tout cela, est je pense, loin d'être anecdotique. Etre en mesure de montrer cette forme de désintéressement et à l'inverse de l'intérêt que vous apportez aux habitants est gage d'un dialogue de qualité, le seul pouvant amener à bien cerner et révéler tous les enjeux du territoire, mais également des ressources qui ne pourraient être bien comprises sans cela.

Cette distance existante avec le territoire limite les interdits, autorise et permet la critique. Elle ne freine pas la profusion des idées ou l'imagination. Nous ne connaissons pas tout en détail, les jeux de pouvoirs nous sont étrangers, les échecs passés aussi, le « on a déjà essayé, ça n'a pas fonctionné » ne peut nous stopper brusquement sans avoir bien connaissance des raisons de l'échec. Nous sommes un laboratoire d'idées après tout. Dans les faits, nous n'avons pas eu à faire face à ce type de retours. Nous avons la volonté de proposer des projets qui soit ancrés dans nos territoires, qui ne soit pas démesurés, mais bien tous réalisables que ce soit sur du court, moyen ou long terme. Les projets étaient conçus pour que les élus et/ou les habitants se saisissent de l'idée et puisse la porter jusqu'au bout. Les plus grandes actions et les utopies ne sont pas forcément celles qui révolutionnent le plus nos sociétés.

Deux exemples peuvent être développés ici. Le premier est en rapport avec un échec passé d'un projet sur la commune de Désaignes, dont nous avons eu vent, tardivement, sans pour autant disposer de tous les détails. Notre proposition de projet avait trait à la valorisation de terrasses et de cabanes de vignes en pierre sèche sur la commune. L'idée était de pouvoir faire revivre et de réinvestir ce paysage en conjuguant reprise agricole et valorisation culturelle. Le projet mené par le passé visait, à peu de différence près, le même objectif. La différence majeure était l'outil de valorisation culturelle. Alors que le projet précédent cherchait en premier lieu à mettre en avant et à raconter l'histoire du site, nous visions plutôt une valorisation du patrimoine par le cadre qu'il offre. Nous ne souhaitions pas conter l'histoire des terrasses, mais nous installer dans ce paysage atypique et y proposer une programmation culturelle de plein air. En somme, sortir d'une vision passéiste. Seul l'avenir pourra nous dire si cet axe de valorisation sera vivace et pérenne. Mais en combinant deux forces du territoire, l'effervescence associative et culturelle ainsi que l'agriculture, nous espérions mobiliser et créer un engouement pour porter le projet par la suite.

Le deuxième exemple est plus du ressort de l'innovation en termes de pratiques professionnelles en milieu rural avec l'importation de pratiques participatives au sein de petits villages ruraux. Chaque projet aura proposé des démarches participatives différentes et singulières. À Chalencon, les temps de participation, conduits par Josefine et Marie, ont donné lieu à une balade pour interroger l'utilisation de l'espace public en particulier la place de la voiture, à une exposition des scénarios d'aménagements proposés ainsi qu'à une simulation grandeur nature de la réorganisation d'une place publique majeure de la ville. Dans un temps ultérieur – à celui du stage – est proposé, par ailleurs, la mise en œuvre d'aménagements temporaires pour tester les scénarios et les discuter avec les habitants. À Boucieu-le-Roi, Valentin et Souhir ont eu recours au témoignage vidéo et à un temps de discussions et d'échanges ouvert à tous les habitants le jour de la restitution. À Désaignes, le projet a été entièrement construit avec les acteurs du territoire. Nous intervenions en posture de médiateur – et du porteur de l'idée. Notre objectif était de rencontrer, de mettre en lien et de fédérer un réseau d'acteurs potentiellement concerné et intéressé qui seraient à même, à l'issue du stage, de donner suite au projet. Nous avons donc deux grandes préoccupations durant la phase projet, contacter et organiser des rencontres avec les différents acteurs,

et organiser un temps de restitution qui permette de faire découvrir le projet à un public plus large. Plus qu'une simple prise de connaissance du projet, ce temps de restitution voulait donner à voir ce à quoi pourrait ressembler une animation culturelle ponctuelle sur les terrasses, et plus encore donner envie, susciter l'engouement. Pour notre première préoccupation, nous avons contacté de nombreuses personnes et organisé une première balade « état des lieux » avec des personnes de la municipalité, du PNR, du CAUE et d'associations de la commune. Pour la seconde, nous avons réitéré la balade, mais à destination du « grand public », avec des interventions durant le parcours d'un élu de la commune et d'un viculteur, qui s'est clôturée par un évènement « festif » avec une dégustation de produits locaux et du vin produit sur les parcelles adjacentes ainsi qu'un concert en plein air.

Par ailleurs, la prise de recul que nous avons, bénéficiait aussi aux habitants qui eux-mêmes étaient amenés à prendre de la distance par rapport à leur territoire, leur identité, leur culture, leur histoire. C'est un nouveau tremplin qui permet à ces derniers de redécouvrir certains aspects de leur commune, de se réinvestir dans la vie du village, de se projeter, de faire naître une dynamique positive concourant à soutenir des projets d'aménagement, de développement, etc.

3.2. L'immersion : l'ancrage du diagnostic et des propositions de projet

S'immerger dans le territoire consiste, non plus, à prendre du recul mais simplement vivre le quotidien du territoire, se confronter à la vie des villages, en éprouver les rythmes et s'imprégner de l'ambiance des lieux (photo 11). Cette posture immersive est facilitée avant tout par la durée du stage. Quatre mois laissent le temps pour s'établir sur le territoire, s'y accoutumer et y créer des attaches. Par ailleurs, la variable temps est renforcé par le lieu de l'hébergement situé en plein cœur d'un des villages de caractères étudiés, Boucieu-le-Roi.



Photo 11. Vivre le quotidien du village, jeu de pétanque à Boucieu-le-Roi, source : vidéo-documentaire *Un samedi à Boucieu-le-Roi*, réalisation : V. Fernandes

L'immersion permet d'appréhender au mieux les enjeux du terrain, de s'adapter à la réalité du territoire, aux dynamiques sociales. On pourrait rapprocher cette posture immersive à une forme d'observation participante qui facilite l'appréhension des usages et l'identification des besoins et des problématiques.

La « résidence » permet mieux cela que n'importe quelle autre méthode : on partage les moments de vies, on observe les temporalités, les rythmes, on s'imprègne des valeurs locales, de l'« esprit des lieux ». On vit avec les gens, on discute, on partage leurs interrogations, leurs préoccupations. On élabore des relations de confiance, qui invite à la confiance, au partage des expériences et des parcours de vie. On prend aussi le temps d'arpenter le territoire, d'apprécier la variété des paysages. On découvre ainsi les différentes « dimensions » des communes. Il est, en tout cas, certain que dans cette expérience du villAB, l'immersion aura, plus que tout, nourri et enrichi notre diagnostic, fait évoluer notre regard, le bousculant même parfois, et amélioré notre compréhension du territoire. Les nombreux échanges informels, et les actes de la vie quotidienne nous amenant à la rencontre des gens qui vivent le territoire mais aussi des temps de festivités nous aurons permis d'expérimenter, de vivre par nous-mêmes les différents moments qui peuvent rythmer la vie des habitants. Toutes ces rencontres et ces temps d'échanges ont été essentiels pour le diagnostic et les projets parce qu'ils permettent, d'une certaine façon, de légitimer l'analyse. La valorisation de ces échanges, de la parole habitante non recueillie dans un cadre formel de rencontres organisées peut poser question. Comment rendre compte, à travers notre travail de diagnostic, de la richesse des échanges quotidiens, de l'intensité du lien aux habitants du territoire ? C'est certainement, à ce moment que le recours aux compétences de notre anthropologue a été primordial, avec la mise en place d'entretien long filmé. Ces derniers ont permis de rentrer en profondeur dans la pensée de quelques habitants pour mettre à jour des aspects fondamentaux de la vie de ces villages qui ne pouvaient être apprivoisés que par une entrée humaine. Combiné à cela, l'usage de la vidéo-documentaire pour dévoiler des facettes de l'animation des villages (photo 12). La rencontre entre les approches spatialistes et les sciences sociales semblent avoir été la plus grande richesse du laboratoire d'idées.



Photo 12. Série de photos extraites de vidéos documentaires sur l'animation du village de Boucieu-le-Roi ; de gauche à droite : le bar : lieu de vie majeur ; évènement festif sur la place du village ; le chemin de croix : procession religieuse, source : vidéos-documentaires *Un samedi à Boucieu-le-Roi*, *Chemin de croix*, réalisation : V. Fernandes

Les mots en soi ne racontent pas grand-chose. C'est leur agencement, le contexte dans lequel ils sont énoncés, l'idée qu'ils cachent qui est source d'information et révélateur de représentations. À ce sujet, nous proposons un atelier que l'on nommait : « 'nom du village' en un mot ». Le but était d'aborder les représentations des habitants sur leur village en cadrant sur un aspect, une idée qui ressortait plus particulièrement. En réalité, il s'agissait bien plus d'une porte d'entrée encourageant la discussion. Si les mots seuls n'étaient que peu intéressants – ce sont souvent les mêmes qui réapparaissent quels que soit les villages - l'idée, en revanche, permettait d'appréhender la divergence des conceptions qui, pourtant, était bien attachée au même mot. Et pour accéder à cette idée il faut que la personne prenne le temps de l'exprimer, de l'expliquer. À partir de l'exemple de ce petit atelier, on comprend mieux l'intérêt de la réalisation des entretiens longs réalisés par Valentin qui apportaient un plus à la

compréhension des représentations et à leur analyse. Lors de ces entretiens, nous orientons les discussions autour de la notion de caractère, de ce qui pouvait entrer dans la composition de l'ambiance des lieux selon les acteurs interrogés. Valentin nous fera rapidement remarquer que nous ne pouvions nous arrêter aux mots, en effet, nous pouvions constater de nombreuses redondances dans le choix du vocabulaire des acteurs. Les termes calme, tranquille, beau, paisible, reviennent par exemple de manière régulière et indifféremment pour nos trois villages. En revanche, l'analyse, non pas des mots, mais des discours semblent plus intéressante. Les termes, seuls, sont peu porteur de sens, ils ne racontent pas grand-chose, mais leur agencement et leur contexte d'énonciation, si. Ainsi, la recherche des raisons profondes de l'utilisation d'un vocabulaire donné semble plus pertinente. Valentin, à partir des entretiens réalisés, identifiera alors des régimes de discours qui permettent d'illustrer diverses manières d'appréhender, d'exprimer et de restituer le caractère des villages.

Pour mieux comprendre cela nous pouvons nous pencher sur l'exemple de Sœur Marie-José qui exprime le caractère tranquille de Boucieu-le-Roi par opposition à l'agitation du Sud Ardèche – ce que Valentin nommera : le régime d'opposition. Pour définir l'ambiance de Boucieu-le-Roi, Sœur Marie-José emploie le champ lexical de la tranquillité par contraste avec le « tumulte de Vallon-Pont-d'Arc ». Elle réitère régulièrement dans ces propos des mots comme « apaisant », « en paix », ou « paisible ». Le calme semble donc bien marqué le caractère de Boucieu-le-Roi mais la commune ne l'est qu'en comparaison avec d'autres lieux, tout aussi beau, mais trop fréquentés. Ils perdent en « paix ». Le sentiment de paix qui règne à Boucieu s'entrevoit par opposition au vacarme du Sud de l'Ardèche.

« Une année il y a deux ans de ça, il faisait une chaleur pas possible... et le soir vers 19h, je vois un couple qui arrive tout doucement, je me disais : "ils se parlent de choses importantes". Ils s'approchent de moi alors je leur pose la question : "Mais d'où venez-vous ? ". Ma sœur on était au Vallon-Pont-d'Arc, c'est beau, la nature est belle, mais il y avait tellement de monde, on a pas pu rester parce qu'on pensait qu'on allait être que 2 (rire), mais non on était trop nombreux, ça faisait trop de vacarme etc... mais merci parce que par hasard on a trouvé Boucieu, et nous sommes vraiment en paix, et on va profiter quelques jours ou peut-être un jour ou deux de cette paix qui est à Boucieu après ce tumulte de monde là-bas à Vallon-Pont-d'Arc. C'est vrai, les gens quelques fois ils ne savent pas pourquoi ils arrivent ici... regardez l'oiseau (rire) ah ! ça me fait plaisir que les oiseaux reviennent, le papillon regardez, mais c'est très important, je pense que même sans le savoir dans ce monde un peu perturbé là, mais si des gens découvrent Boucieu ils vont dire : "ah quel calme ! ". C'est paisible, mais je crois si on repart avec cette sensation de beauté et de la paix, c'est ce qu'on recherche d'une façon différente pour chacun mais ça peut être un point de départ. »

Il semble, ainsi, que Boucieu n'est pas tranquille en soi, mais dans le contraste avec une autre entité spatiale, illustrée par Vallon-Pont-d'Arc qui n'est autre que le reflet du tourisme de masse, figure de l'excès. Passer de Vallon-Pont-d'Arc à Boucieu-le-Roi constitue alors comme une étape vers l'apaisement. C'est par le contraste, l'opposition, que l'on éprouve le sentiment de quiétude.

La réponse à notre problématique sur le caractère des villages, intimement liée à une dimension subjective, ne pouvait s'imaginer sans la sollicitation des habitants. Il en ressort un diagnostic partagé dans le sens où il a été construit en lien avec les acteurs du territoire. Ainsi les grands traits de caractère de l'Ardèche, les problématiques, les caractères et enjeux propres à chaque commune sont bien le résultat de la démarche de

participation. Certains éléments ont même été documentés et enrichis grâce à nos rencontres avec les habitants. Il en est ainsi à Désaignes avec la mise en exergue de l'attachement à l'eau et aux sources et leurs localisations ou encore l'investissement des habitants dans la vie du village. À Boucieu, également, avec l'importance de la religion, pas seulement d'un point de vue physique mais aussi dans les mémoires et avec une tendresse exacerbée à l'évocation de l'ancien l'orphelinat et de la présence de nombreux enfants au cœur du village. Ainsi, comme évoqué précédemment avec l'usage des vidéos de Valentin, les rencontres avec les habitants ont été essentielles pour la restitution des caractères de nos villages.

La relation de confiance s'installe naturellement lorsque les personnes se rendent compte de la sincérité de l'écoute de leur interlocuteur et qui se confirme lorsqu'ils reconnaissent la prise en considération de leur opinion dans le diagnostic du territoire. Cela revêt d'une grande importance dans des territoires ruraux où l'attachement peut apparaître exacerbé. La confiance établie, la parole devient alors plus spontanée. L'échange régulier, voire quotidien, avec les différents acteurs sur ces longues échéances permet de comprendre les intérêts, et les points de vue de chacun, la façon dont ils se représentent la commune, mais également comment ils envisagent l'avenir. C'est ainsi que sont mises à jour les divergences, qui par leur confrontation conduit à l'identification de conflits ou d'enjeux spécifiques, mais également les ressources du territoire, et les dynamiques sociales à même de porter de potentiels projets. Nos propositions de projets s'appuyaient sur cela. L'exemple d'un des projets travaillés permet de mieux saisir cet ancrage autour des ressources du territoire. Le projet « Agri'culture » concernait la commune de Désaignes et visait à la valorisation de terrasses et de maisons de vignes situées sur le coteau faisant face au centre médiéval à travers l'articulation entre un volet agricole et un volet culturel et touristique. Le projet s'appuyait sur trois grandes ressources humaines présentes sur le territoire : de jeunes agriculteurs impliqués dans le réinvestissement des terrasses, une dynamique associative très forte avec une programmation culturelle et festive conséquente, et enfin une municipalité particulièrement investie dans l'animation de la commune notamment avec un organe, l'office municipal de la culture, dédié à l'organisation, au soutien, à l'appui au développement de l'offre culturelle. Ainsi, les habitants pouvaient se saisir du projet et étaient à même de le porter. On a alors bien compris tout l'enjeu de l'identification des ressources locales, en particulier humaines, sans lesquelles aucun projet ne pourrait aboutir.

3.3. La croisée des disciplines : quel(s) intérêt(s) ?

La rencontre d'étudiants aux profils variés, rassemblés autour d'un même diagnostic, permet d'interroger le bénéfice retiré d'un tel dispositif. En quoi la pratique interdisciplinaire d'analyse et de projet en milieu rural permet de nourrir les réflexions et d'améliorer la compréhension de territoires qui se complexifient ? Peut-elle contribuer au renouvellement des pratiques professionnelles ?

Cette expérience, si elle est unique dans l'offre de stage en France, et peu éprouvée à l'échelle nationale dans les formations des spatialistes, se retrouve sous la forme de résidences dans le monde professionnel constituées d'équipe pluridisciplinaire, dont « Consult'action » portée par le CAUE de l'Ardèche est un exemple. Ainsi, assiste-t-on à la naissance d'une coopération renforcée entre différents professionnels de l'aménagement du territoire qui sont, dans la pratique, rarement amenés à se côtoyer ?

Réponse à l'étude d'un système complexe

Le dialogue entre les disciplines semble une réponse adéquate à l'étude des systèmes complexes. Or, le territoire, dans sa formation, son évolution et son aménagement, est un objet complexe. Il intègre de multiples dimensions qu'il est nécessaire de convoquer et de prendre en compte. Parce que composite, la question de l'aménagement d'un territoire ne peut s'imaginer comme le résultat d'une réflexion uni-disciplinaire, tout du moins pas dans le respect de sa complexité et certainement aux sacrifices de nombreux aspects.

La confrontation des disciplines et la diversité des regards nourrissent les réflexions. Nous pouvons dire qu'il existe un équilibre à trouver entre les approches aménagistes et les approches des sciences sociales. Les premières, souvent trop rapides dans leur exécution, mènent à des constats génériques avec tout le risque de l'uniformisation des problématiques que cela peut engendrer. Les secondes, caractérisées par le temps long de l'étude permet de faire ressortir des enjeux et problématiques spécifiques. En revanche, elles s'attardent peu sur l'articulation des enjeux généraux, sur le fonctionnement global. Il y a donc un intérêt à élargir les questions de l'aménagement du territoire en intégrant des apports disciplinaires variés ; un mouvement d'intégration des approches sociales et économiques (dans le cas du vilLAB intégration primordiale de l'activité touristique) aux approches spatiales.

L'interdisciplinarité engage à une certaine forme de désapprentissage en faveur de l'hybridation des méthodes, puis progressivement des savoirs et des compétences. On pourrait avancer que, grâce à la rencontre et à l'échange, les disciplines s'enrichissent mutuellement ; sa propre discipline se nourrissant des apports des autres. C'est, en tout cas, un des points sur lesquels l'équipe du vilLAB 2019 s'est accordé. En partageant nos méthodes et outils de travail, en les réadaptant au contexte mais aussi aux personnes qui peuvent y contribuer, nous avons en quelque sorte transformé des outils qui peuvent désormais faire partie de la panoplie d'une discipline dont ils n'étaient pas à l'origine (voir transect partie 3, 2.2, p.53-56).

Trouver de nouvelles entrées pour appréhender l'aménagement du territoire

Par ailleurs, le rapprochement disciplinaire s'accompagne du développement de nouvelles manières d'appréhender l'aménagement en milieu rural, son étude et sa projection. La confrontation est dès lors le moyen du dépassement disciplinaire, passerelle vers l'interdisciplinarité. Il faut pour cela faire appel aux concepts d'autres disciplines, et se mettre nécessairement en porte à faux, en situation d'inconfort face à des méthodes et des outils qui ne sont pas les nôtres mais que l'on doit tenter de comprendre et de discuter, sans jamais s'y opposer. L'art du dialogue interdisciplinaire réside aussi dans la capacité des protagonistes à accueillir le regard d'autres disciplines et à être en mesure d'écouter, de questionner, de relancer pour saisir les contours d'approches qui nous sont étrangères ; en un mot plus bref la curiosité est de mise. S'ouvrir aux autres disciplines, accepter un regard extérieur, c'est aussi se questionner sur sa propre discipline, ou du moins ses méthodes de travail, les remettre en question, douter.

J'aime les gens qui doutent

Les gens qui trop écoutent

Leur cœur se balancer

J'aime les gens qui disent

Et qui se contredisent

Et sans se dénoncer

(Anne Sylvestre, Les gens qui doutent, 1977)

La force du collectif, des villabeurs, étaient peut-être là. Convaincus non pas, par nos approches respectives, mais par les lacunes de chacune. Le danger est toujours dans le « trop sûr de soi ». De l'assurance, il en faut certes pour argumenter nos outils, nos processus, notre manière de voir les choses, mais jamais trop ; ce qui semble imposé ne sera jamais partagé.

La curiosité et le doute. Voilà peut-être les deux mots qui qualifierais au mieux la posture à adopter pour un travail interdisciplinaire.

Le doute peut certainement interloquer. Associé à une idée exclusivement péjorative, ma conception du doute – toute acception faite de cette première idée – est bien différente. Le doute, comme posture, permet remise en question et ne peut s'imaginer sans une certaine ouverture d'esprit. Car, quiconque doute, observe avec bien plus d'attention ce qui l'entoure. Le doute est par essence questionnement, or la question – tout en étant mesurée – mène à construire sa pensée, élaborer son argumentaire le réorienter lorsque l'on découvre ou rencontre une autre facette d'un quelconque problème. Le doute est ainsi constitutif de l'avancée, de la construction d'idées nouvelles, ou plutôt du renouvellement des idées. Et parce que le doute dispose d'une forme d'humilité – c'est autant une qualité de l'humain que du professionnel – il est fort approprié, et apprécié pour converser.

La digression clôt, retrouvons le fil de pensée initial : l'articulation entre croisement des regards et nouvelles entrées pour réfléchir à l'aménagement des territoires ruraux. Dans les faits, cette articulation s'est traduite dans l'expérience villAB par le recours à un sujet étudié indisciplinaire l'interrogation du « caractère ». Une notion indéfinie par nos disciplines (voir partie 3, 2.1, p.51-53). Concernant la méthodologie mise en œuvre, il a été décidé de concilier les approches quantitatives et qualitatives tout en réservant une part plus conséquente à ces dernières. Les données quantitatives ont été balayées et essentiellement utilisées pour comprendre les dynamiques globales du territoire et pour dresser une partie du portrait des communes. Pour le reste des récoltes de données auprès des différents acteurs du territoire, ce sont des données qualitatives qui ont été recherchées avec la mise en place d'entretiens semi-directifs et d'ateliers participatifs. La part large laissée au qualitatif s'explique par le fait qu'il est plus à même d'apporter, de révéler des informations quant à l'entrée « caractère » de notre diagnostic.

Créer des synergies entre acteurs de l'aménagement

Si l'on admet la plus-value qu'apporte le travail en collaboration avec différents corps de métiers intéressés à l'aménagement du territoire, on voit dans ce type d'initiative une bonne opportunité de les faire se rencontrer, les faire échanger, comme cela a été notre cas. Le décloisonnement des disciplines qui parfois s'ignorent ou ne se rencontrent que par l'entremise du porteur de projet permet de créer des synergies entre acteurs de l'aménagement. Ces synergies ne peuvent être que positives pour faire avancer les réflexions et répondre aux problématiques de l'aménagement durable de nos territoires qui engage la prise en compte de plusieurs dimensions : humaines, environnementales, économiques...La recherche de l'interdisciplinarité a ainsi pour objectif premier de palier aux lacunes d'une discipline prise séparément. Elle permet d'ouvrir les yeux sur la complexité de la société et de la construction des territoires. En privilégiant la diversité des regards et des intérêts, la pratique interdisciplinaire serait peut-être en mesure de limiter les externalités négatives de notre propension à occuper l'espace et de nos constructions, tout en garantissant un cadre de vie de qualité.

4. Les limites de l'expérience vilLAB

À mon sens, nous avons réussi à dépasser la pluridisciplinarité, et même si cela reste perfectible, nous avons atteint l'objectif d'un diagnostic se voulant interdisciplinaire. Nous avons élaboré un diagnostic autour de la réponse à une question, nous avons proposé un diagnostic qui n'est pas catégoriel, mais bien le fruit d'une réflexion commune, nous nous sommes servis de nos compétences respectives pour nourrir ce diagnostic, nous avons partagé des outils et des méthodes de travail, et par-dessus tout il y a une forme d'hybridation des savoirs et des compétences qui ressort de la lecture du territoire proposé.

Pour autant, la méthode de travail nécessite d'être affinée. Le temps a été un vrai facteur limitant dans l'élaboration de la méthode. Nous avons tout juste deux mois entre la date de début du stage et celle de présentation du diagnostic. Deux mois pour apprendre à nous connaître, apprendre à travailler ensemble, construire une méthode de travail qui tende à l'interdisciplinarité, aller à la rencontre des communes d'études et des gens qui y habitent. Deux mois pour récolter les données issues de nos différentes postures adoptées, d'observation, d'immersion, d'enquête, pour les analyser et pour les restituer. Autant dire que le planning était serré, nos journées denses, parfois intenses au début, nos corps et nos cerveaux en ébullition. C'est un point que je souhaite souligner, car l'intérêt de ce stage réside, pour moi, dans l'élaboration de cette méthode de travail – au-delà de mon avis personnel, n'est-ce pas l'objectif du dispositif expérimental vilLAB, participant à développer et porter un nouveau regard sur l'aménagement en milieu rural. La méthode devait être plus ou moins bouclée en deux semaines tout en ayant déjà amorcé la découverte des villages et la rencontre avec certains acteurs du territoire. Le temps de réflexion nécessaire à son élaboration était alors bien trop court alors que nous étions sept étudiants de disciplines différentes qui ne se connaissaient pas. À peine construite, le temps de sa mise en œuvre paraissait lui aussi trop court notamment en raison du volet participatif souhaité et développé. Certaines choses n'allaient pas fonctionner, ou du moins seraient peu exploitées. Il en est, ainsi, à mon avis, des éléments issus de la participation, qui sont sous-valorisés alors que le diagnostic en est réellement imprégné. L'usage des vidéos, notamment, aurait mérité un traitement et une valorisation bien plus importante. Au-delà de la source d'informations que les vidéos constituent, elles ont été un vecteur de rencontre important et révélatrices de représentations singulières et de certains aspects fondamentaux de la vie des villages qui nous ont permis d'asseoir le diagnostic.

À l'origine la vidéo, était envisagée comme un documentaire dans le projet du vilLAB. Elle servait ainsi, avant tout, à rendre compte de la démarche. Il s'agissait d'un outil de communication permettant de documenter le stage, de témoigner du déroulement, des différentes phases des travaux, des projets et des rencontres. C'était un travail annexe au diagnostic, permis par les compétences de documentaliste de Valentin. Cependant, l'usage de la vidéo envisagé de cette manière, générerait plus ou moins l'exclusion de Valentin du groupe. Réinterrogé sur la position qu'il souhaitait prendre, il y eu quelques réorientations. Si des rushs et des vidéos rendaient toujours bien compte de la démarche, leurs mobilisations sera élargies et intégrera le diagnostic. Les temps de rencontres et d'échanges avec les habitants ont été filmés puisqu'ils sont au cœur du dispositif et de la construction collective du diagnostic. Mais en complément, notre problématique s'intéressant aux caractères des villages étudiés, des entretiens filmés et des micro-documentaires seront réalisés. La vidéo permet de se saisir du ressenti qui se

reflète à la fois dans le discours, l'image et le son. Elles constituaient donc un complément intéressant pour répondre à notre problématique.

Une autre limite qui peut être soulignée : la période de stage. Nos terrains d'études correspondent à des villages qui ont une dimension touristique importante. Dès lors, étudier ces villages en dehors de la saison touristique vient de fait compliquer l'interrogation de certains aspects, devant nous fier essentiellement à la vision des habitants, et ne pouvant pas, de plus, aborder les représentations des touristes, ni leur expérience de visite, leur pratique réelle et leur vision du territoire. Nous nous sommes réellement rendu compte de l'importance du tourisme, et de son impact qu'à la fin du stage. Nous avons tout de même tenté de toucher quelque peu cette cible par l'émission d'un questionnaire. Mais ce dernier, diffusé sur une période d'à peine un mois et demi, ne sait pas révéler être grande source d'information et a subi un traitement superficiel par manque de temps entre sa clôture et le rendu du diagnostic. Il paraît certain aujourd'hui, que compte tenu du temps imparti et des diverses échéances du stage, combinés au temps nécessaire à la création, la diffusion et le traitement du questionnaire, ainsi que la période de stage, durant laquelle la fréquentation touristique est faible, le recours au questionnaire semble peu adapté au contexte du stage.

Par ailleurs, nous avons été confrontés à quelques difficultés supplémentaires de l'interdisciplinarité. Tout diagnostic qui voit plusieurs personnes y concourir est chronophage. Il l'est encore plus quand ces dernières ne sont pas issues des mêmes formations. Tout devient alors sujet à discussion. Le temps pour s'accorder en amont de tout travail devient un impératif, sans lequel il serait impossible d'imaginer travailler ensemble. Une mise au point sur le vocabulaire – chaque mot n'ayant pas la même signification pour tous – mais aussi sur les méthodes ou les concepts est primordiale pour échanger et comprendre le discours et surtout la portée des propos tenus par chacun. Par chance, le vaste domaine que peut couvrir l'aménagement des territoires est riche d'un vocabulaire polysémique que chacun se donnait à cœur joie d'en expliciter le sens qu'il y accolait. Il en est de même pour certains termes spécifiques à une discipline donnée qui nécessite de longs palabres pour être compris. Une étape clef, qui ne peut être négligée, pour assurer le bon déroulement du travail collectif.

5. Quelques mots plus personnels en guise de conclusion pour ce retour d'expérience

À l'issue de ce stage, un point aura, tout particulièrement, retenu mon attention : le travail en collectif interdisciplinaire. Je suis désormais convaincu de son intérêt et de sa plus-value dans les démarches de projets d'aménagements. Si je m'en tenais à l'expression de mes ressentis sur cette expérience, sur les discussions et l'élaboration du diagnostic et des projets, je dirais, simplement, que c'était plaisant et agréable. Nous avons tous appris des disciplines et des compétences de chacun. Nous aurions, tout de même, aimé partager davantage nos compétences respectives – certains auraient, entre autres, voulu découvrir les logiciels de SIG, mais par manque de temps et/ou d'organisation nous ne l'avons pas fait. Il régnait dans ce collectif une forme d'effervescence, un engagement de chaque personne dans la réalisation d'un travail dont nous pouvions retirer satisfaction. Et puis, il y a aussi une sorte d'encouragement mutuel, de l'entraide et du soutien lors des périodes tendues qui permettent de répondre à la cadence du travail.

Nous gagnons à nous confronter à des situations méconnues et en intervenant dans des contextes inhabituels. L'espace rural que nous avons fréquenté reste sous bien des aspects isolés. Mais cet aspect est contrebalancé par la vie sociale des villages, l'accueil, la bienveillance et parfois l'aspect « grande famille » qui ressort de nos rencontres avec les habitants et du quotidien des quatre mois. Ainsi, nous avons évolué dans un espace rural qui conserve des spécificités et des singularités propres aux représentations caricaturales que nous pouvions nous faire. C'est ce qui fait aussi son charme. Mais il ne s'agit en rien d'espace reclus du monde contemporain non plus, nous avons accès à Internet et même un supermarché à environ quinze minutes.

Je ne parlais pas plus que ça avec des aprioris sur la manière dont les gens allaient percevoir notre travail et notre sollicitation, mais j'ai tout de même été surpris par l'enthousiasme général pour la démarche. Ma seule crainte était que les habitants ne se sentent pas plus que ça concernés par les questions d'aménagements et qu'ils se mobilisent peu pour les ateliers notamment. Dans les faits, nous avons rencontré des gens qui étaient curieux, disposés à accueillir un nouveau regard, à discuter, et même disposés aux changements. Nos terrains d'études étaient alors plus que tout propice à essayer, tester des choses comme les ateliers participatifs et l'investissement de l'espace public.

Selon moi, aujourd'hui, les bases de l'aménagement en zone rurale relèvent de l'imbrication de deux grandes échelles. Celle départementale et intercommunale, la seule à même de répondre aux grands enjeux d'aménagements, comme les problèmes de partage des ressources en eaux en Ardèche. Celle des communes, qui disposent chacune de spécificités et qui nécessitent une attention fine, une analyse détaillée. Les habitants des communes rurales plus qu'urbaines disposent d'un attachement parfois exacerbé à leur territoire, ils partagent une histoire et sont à même de vous la conter dans les moindres détails. La dimension humaine tient une place primordiale qu'il est nécessaire de convoquer lorsque l'on souhaite intervenir dans ces espaces. La résidence professionnelle est plus que légitime et semble être prometteuse. Elle permet de s'ancrer dans les territoires, de prendre le temps de rencontrer les gens qui y vivent, de les écouter, puis de vivre ensuite par vous-même la vie du village. J'ai pu ressentir l'importance, dans nos trois communes d'études, de partager notre diagnostic et nos projets avec les habitants, et, plus encore, de les construire avec eux. Les aménagements et les changements sont plus facilement acceptés (ou tolérés) s'ils sont l'expression d'une écoute attentive du territoire et des habitants. C'est une des conditions requises pour voir un projet d'aménagement porté et soutenu par les habitants eux-mêmes. Concrètement, j'ai découvert dans cette expérience une « nouvelle » approche pour l'aménagement du territoire qui me plaît particulièrement et que je souhaite réitérer et développer dans l'avenir.

Conclusion

La lecture historique de la définition du terme rural a été remise en perspective de la question de l'aménagement de l'espace rural par la distinction de différentes phases et de la succession des politiques publiques d'aménagement. L'appréciation du renforcement de la question rurale au sein des problématiques d'aménagement est mesurée à l'aune de la complexification de la campagne, ainsi que de l'accroissement et de la densification temporelle des politiques la concernant. La campagne contemporaine est un concentré d'enjeux importants. L'espace rural a acquis une position telle, que l'on observe professionnels et chercheurs s'en enquérir. Chose « nouvelle » pour nombre de professionnels de l'aménagement, qui jusqu'à récemment étaient peu concernés et sollicités pour intervenir sur ces territoires et souhaitent, désormais, y apposer leur regard. Certaines campagnes deviennent de véritable terrain d'expérimentation. Cette tendance peut être observée en Ardèche, un territoire rural aux problématiques aussi diverses que nombreuses. Ces problématiques sont partagées par plusieurs acteurs de l'aménagement du territoire. Ainsi, le CAUE de l'Ardèche participe activement à la gestion maîtrisée de l'espace et à la qualité des aménagements qu'il accompagne. C'est un acteur important du territoire, relais de terrain essentiel à la sensibilisation, et qui participe, par ailleurs, au renouvellement des pratiques d'aménagements en développant des actions innovantes. Le laboratoire d'idées sur les villages de caractère, ou villAB, est une de ces actions. Le retour d'expérience de stage a permis de conduire une réflexion portant sur le potentiel de ce dispositif pour penser l'aménagement d'un territoire rural.

Le villAB repose sur une caractéristique majeure, la collaboration d'étudiants de formations différentes autour d'un diagnostic et de projets d'aménagement. Il fallait soutenir la gageure de l'interdisciplinarité. Un préalable au travail collectif était alors nécessaire : établir le dialogue. La construction de la méthode de travail constituait en quelque sorte la pierre angulaire du dispositif qui devait nous acheminer, sereinement, vers la présentation d'un diagnostic partagé, fruit d'une réflexion commune et d'un croisement disciplinaire. Objectif atteint par la recherche d'une entrée problématique indisciplinaire, la notion de caractère des villages, mais également l'utilisation d'outils permettant le métissage des regards, voire même l'hybridation des savoirs. Le transect, ici, était la clef de voûte du dialogue entre villabeurs.

Le laboratoire d'idées était ainsi au centre des préoccupations de ce mémoire. Il est la source d'une réflexion introspective de l'expérience vécue pendant ces quatre mois de stage qui conduisait à l'écriture du retour d'expérience. Le villAB constituait une entrée intéressante et pertinente au regard de la dynamique d'expérimentation de nouvelles approches au cœur du monde rural. Le laboratoire d'idées apparaît sous plusieurs aspects être un dispositif intéressant pour poser un nouveau regard sur l'aménagement des territoires ruraux. Ainsi, l'analyse du villAB a permis de faire ressortir différentes propriétés du laboratoire d'idées identifiées en cours d'exercice ; le laboratoire d'idées permet 1) l'éclairage des problématiques, 2) l'innovation, 3) l'enracinement de l'analyse conduite sur le territoire, sa consolidation et son enrichissement par la prise en compte de l'expertise habitante, 4) de répondre à l'étude d'un système complexe, 5) l'émergence d'une nouvelle manière d'appréhender l'espace rural et 6) l'enrichissement mutuel des participants.

Ces différents apports résultaient de plusieurs facteurs. Le regard extérieur posé sur le territoire nous permettait d'adopter un point de vue distancié. Une prise de recul essentielle pour (re-)questionner le territoire et ses

problématiques. L'immersion dans le territoire nous permettait d'aller à la rencontre des habitants, de leurs habitudes, de leurs pratiques, de comprendre l'organisation et la vie quotidienne dans les villages. Cette immersion nous donnait ainsi l'occasion de nous imprégner non seulement de la vie sociale, de ses composantes, de ses rythmes, et de l'ambiance des lieux. C'était une étape essentielle dans la réponse à notre problématique et l'effort de projection qui suivait. Enfin, la pratique interdisciplinaire qui, par la confrontation et la diversité des regards, nourrit les réflexions et permet de répondre à la complexité de l'étude de l'espace rural. La plus grande richesse du villAB 2019 semble procéder du développement d'approches hybrides mêlant, plus particulièrement ici, les approches des aménagistes et celles issues des sciences sociales. Elles permettent non seulement l'émergence de pratiques singulières, mais également l'enrichissement et l'ouverture de nos disciplines respectives.

Toutefois, des limites ont pu être soulignées. Elles relèvent, d'une part, de la méthodologie, dont la construction et la mise en œuvre précipitées montrent quelques imperfections, et laissent un sentiment d'inachevé. La méthode ainsi construite, tout en étant opérante pour le stage, ne constitue qu'une ébauche en soi qui mériterait d'être affinée. La mobilisation de certains outils qui semblait disposer d'un potentiel important, comme la vidéo, serait, par exemple, intéressant à développer. La vidéo a permis de répondre en partie à notre problématique. Les entretiens filmés ont répondu au souci de restitution du caractère de nos villages grâce à l'interrogation de la dimension humaine. La vidéo a, également, servi de médias auprès des habitants pour rendre compte de la démarche et de certains aspects de notre diagnostic. Enfin, elle constitue un outil de discussion et de mise en débat à la manière dont Valentin et Souhir l'ont mobilisé pour échanger avec les habitants sur la notion de patrimoine le jour de la restitution finale à Boucieu-le-Roi.

Le retour d'expérience du villAB a permis de rendre compte de la dynamique de développement de nouvelles pratiques dans les campagnes. Il a conduit à une réflexion sur les potentiels d'une telle démarche dans les manières d'appréhender et de penser l'aménagement en milieu rural. La mise en lumière de ces potentiels permet de souligner l'intérêt du laboratoire d'idées interdisciplinaires pour penser l'aménagement et le devenir des villages et des territoires ruraux. Il se révèle être matière d'innovation pour se projeter en milieu rural. Ce type de démarche semble être prometteur alors que le renouveau rural est désormais bien établi et de plus en plus documenté. L'afflux des urbains qui aspirent à une retraite au vert à la campagne induit des transformations importantes et la nécessité d'organiser la gestion de l'espace en raison de notre propension actuelle à l'étalement. Les architectes, urbanistes et paysagistes qui investissent le rural depuis quelques années l'ont bien compris. De nombreux enjeux en découlent, pour beaucoup en lien avec le développement durable et les préoccupations climatiques de nos contemporains. Sans recherche d'exhaustivité, quelques-unes peuvent être citées comme le tarissement de certaines ressources naturelles, mais aussi l'artificialisation du sol. Comment nous nourrirons-nous sans nos terres agricoles fertiles ? Par ailleurs, ce qui nous interroge sur l'espace rural doit tout autant nous amener à nous questionner sur la ville. Elle est, en partie, responsable de la « colonisation » des campagnes. Par son fonctionnement, son oppression et son aspect parfois si morne, elle doit nous interpeller. Nous devons tout autant réinventer nos campagnes que nos villes pour garantir l'épanouissement des citadins et stopper la destruction des terres arables. Ainsi, l'étude des relations ville/campagne sans cesse renouvelée au cours du temps semble être encore promise à un bel avenir de recherche.

« La décennie quatre-vingt-dix se caractérise donc par une vision à la fois plus « pacifique » et plus complexe des rapports ville/campagne. Le décalage entre l'idéologie dominante du rural et de l'urbain et la réalité des dynamiques spatiales s'amointrit » (Mathieu, 1998). Tels étaient les propos conclusifs de N. Mathieu qui mettait à jour l'évolution du rapport entre ces deux entités au cours de la décennie 1990 dans un article intitulé La notion de rural et les rapports ville-campagne en France datant de 1998. Vingt ans plus tard, ces observations ont été corroborées et sont encore d'actualité. L'étude des relations ville/campagne reste plus que légitime au regard des évolutions de la société et semble même retrouver un nouvel élan aujourd'hui.

« c'est bien la première fois, à notre connaissance, que des architectes, des urbanistes et des paysagistes se rassemblent pour en prendre toute la mesure (mutation de l'espace rural) et y travailler de concert. On veut y voir la preuve qu'une coupure substantielle, une dissymétrie fondamentale, voire même une différence ontologique absolue entre ce qu'est l'urbain et ce qui ne l'est pas (au premier l'architecture et l'urbanisme et au second le génie rural et agricole) seraient en train de laisser la place à une continuité nouvelle le long du seul gradient de la densité d'occupation » (Micoud A. dans Guillot (dir.), 2010).

Annexes

Annexe 1 : Retranscription partielle de l'entretien avec L. Vigneron, chargée de missions planification à la DDT

Synthèse entretien

Laure Vigneron, 18/03
Rôle : chargé de mission planification, DDT

Questions/Thèmes	-Résumé	""Citation
Missions/rôles	<p>En charge de l'élaboration et de la gestion des documents d'urbanisme : PLU et SCOT.</p> <p>Deux profils d'intervention (double posture), à la fois conseil et garant de l'application du Code de l'Urbanisme (fonction régaliennne).</p> <p>La mission d'accompagnement/conseil semble particulièrement importante en Ardèche. Bon nombre de communes rurales ne disposent pas d'une cellule conseil auprès d'elles.</p> <p>Peu de sollicitation pour du conseil de la part des Pays de Lamastre et Val d'Eyrieux</p>	<p>« l'idée, c'est pas avoir à siffler la fin de la récré, c'est de construire avec eux un projet, de faire beaucoup de pédagogie pour savoir dans quel sens élaborer un document d'urbanisme »</p> <p>« on a vraiment une posture d'accompagnement qu'est très très forte et qui surprendrait dans des secteurs urbains. C'est-à-dire que vraiment on fait beaucoup de réunion avec les élus et on va beaucoup plus loin que le rôle régalienn »</p> <p>« Laure Vigneron : c'est des territoires Val Eyrieux et Pays de Lamastre où on a une approche peu intégrée du travail avec les collectivités. Elles ne nous sollicitent pas et nous on ne peut pas non plus mettre le pied dans la porte quoi... Ghislaine Gascon : la problématique est la même avec l'ABF, c'est-à-dire que certains maires... Laure Vigneron : ...co-construisent</p>

1

	<p>Contrôle important sur la consommation de l'espace</p>	<p>Ghislaine Gascon : ...et sont en demande de conseils avant d'élaborer des plans que ce soit pour du public ou pour du privé et d'autres voient l'ABF comme...</p> <p>Duo : ...un censeur »</p> <p>« on peu aller assez loin, y'a des PLU sur lesquels on a été jusqu'à la sanction en disant un refus du PLU tant qu'il est pas retravailler. Le cadrage essentiel sur lequel on fait des contrôles de légalité c'est la consommation de l'espace, c'est-à-dire quand les collectivités sont trop gourmandes sur la consommation de l'espace, qu'elles prévoient des projets importants sur des terres agricoles à enjeux. La protection des terres agricoles est essentielle, après la protection des éléments de biodiversité aussi. »</p>
Thème 1 – Label		
<p>Label comme levier pour lutter contre désertification des centres</p>	<p>Les habitants ne reviendront pas avec un label.</p> <p>Le patrimoine n'est pas suffisant pour faire vivre ces villages</p> <p>Mais parfois si ! Dépend des villages, restauration des vieux centres n'induit pas forcément « revitalisation ». Parfois, étrangers qui rénovent et ne constitue que résidences secondaires (exemple Balazuc) ; parfois installations de néo-ruraux (exemple de Chemérac) ou projet porté par une association (exemple de l'association des amis de Saint-Montant).</p>	<p>« Je pense que le travail à faire sur les centralités, des petits villages à de plus grandes communes, c'est un travail de fond sur de l'attractivité, sur des services qui vont permettre de valoriser le fait de vivre avec les contraintes de voisinages, de stationnement [...] c'est revaloriser ce mode d'habiter différent et trouver une alternative à la maison individuelle. »</p> <p>« L'aspect patrimonial c'est un plus mais qui ne va pas répondre, ou qui répond que partiellement à des besoins de résidents principaux. »</p> <p>« Après y'a des greffes qui prennent. Y'a des villages sur lesquelles des parties très anciennes sont redevenues attractive, de manière étonnante »</p>

2

Thème 2 - Développement du territoire		
<p>Situation de la planification en Ardèche Et dans nos 3 communes</p>	<p>Retard à l'échelle départementale concernant l'élaboration de documents d'urbanismes et notamment des PLU intercommunaux. Sept communautés de communes ont pris la compétence PLU intercommunale, mais seulement trois sont en phase d'élaboration. Aucun sur le territoire qui nous concerne.</p> <p>PLU ancien dans beaucoup de communes. Pas d'obligation à Grenelliser le PLU sauf pour les communes étant encore en POS. Réticence à Grenelliser : plus de souplesse, permet d'accueillir plus facilement de nouveaux habitants.</p> <p>Problématique des communautés de communes qui ne font pas territoire. Découpage complexe, et peu représentatif des attaches territoriales existantes.</p>	<p>« dans notre département on a des collectivités qui sont assez peu mature en urba, voire très peu mature et surtout peu équipées techniquement parlant. [...] on est encore à une planification qui se fait beaucoup à l'échelle de la commune</p> <p>[...] on commence quand même à avoir une montée en puissance de l'intercommunalité sur la planification »</p> <p>« à l'échelle de vos territoire, l'urbanisme se gère encore à l'échelle communale, ils ont pas souhaité mutualiser... Pays de Lamastre à mon avis ça mettra du temps avant qu'il lâche leur.... C'est compliqué, surtout sur des élus ruraux, l'urbanisme et la maîtrise du foncier du permis de construire, c'est quand même un pouvoir très important sur lequel s'assoit... Je pense que c'est très intéressant que ça remonte à une échelle au-dessus parce que on se dissocie des enjeux personnels et des enjeux on va dire électoraliste à court terme malgré tout, politiquement, c'est quand même très dur pour les élus d'abandonner ça. »</p>
<p>Caractéristiques de la planification en Ardèche et nos 3 communes</p>	<p>Deux grandes caractéristiques : le relief et un relatif enclavement dans de nombreux endroits. Lien direct entre le relief et le temps de déplacements ! Boucieu apparaît un peu moins « enclavé » en raison de sa proximité avec la vallée du Rhône.</p>	

3

<p><i>Dynamique démographique du territoire</i></p>	<p>Périmètre loi montagne qui induit des manières d'urbaniser très spécifique. Cette loi impose de construire en continuité du bâti existant. Sert à éviter le mitage.</p> <p>Pendant longtemps, de fortes baisses de la population. Aujourd'hui un regain est observable. Cette progression ne s'explique pas par le solde naturel puisque la population est vieillissante mais par une dynamique migratoire. Dynamique assez particulière puisque ce sont en grande partie des personnes âgées qui s'installent. Dans nos communes d'études, dynamique moindre que le reste du territoire.</p>	
<p><i>Dynamique de construction</i></p>	<p>2005 à 2010, très forte période de construction, plus de 9 logements par an et pour 1000 habitants alors que 5/6 en référentiel. Dynamique assez diffuse pas spécifiquement autour des polarités existantes. Certain territoire tire : Sud Ardèche (gorge de l'Ardèche) et Vallée du Rhône. Les centralités se vident, moins en moins de construction et population qui diminue. Au contraire première couronne péri-urbaine a beaucoup attiré et devient saturé aujourd'hui. Construction de plus en plus loin, périphérie lointaine, villages isolés, développement « anarchique » de style péri-urbain sans disposer des outils ou de documents de cadrage de type PLU.</p> <p>Un des ressorts de l'attractivité de l'Ardèche c'est le paysage. Mais cette période (2003-2015) à largement impacté cette « qualité » paysagère.</p>	<p>« on a fait beaucoup de mal en terme paysager, on a construit le long des voies, l'intégration dans la pente ça n'existe pas, on a déployé des modèles constructifs identiques partout sur le territoire »</p>

4

<p><i>Prise en compte du paysage dans les documents d'urbanismes</i></p> <p><i>Evolution du cadre législatif des documents d'urbanismes</i></p>	<p>Importance de résidences secondaires = trait caractéristique du département.</p> <p>Deux formes de résidences secondaires : touristique (étranger, parisien, urbain) ou familiale (originaire d'Ardèche, héritage)</p> <p>Sur notre territoire (précision « Val d'Eyrieux », « Pays de Lamastre ») nous sommes plutôt sur la seconde forme de résidences secondaires, familiale.</p> <p>Part résidence secondaire / construit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Boucieu : 13% affecté à secondaire - Chalencou : 25% - Désaignes : 18% <p>Part globale résidence secondaire / commune :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Boucieu : 30% - Chalencou : 38% - Désaignes : 31% <p>Paramètre paysage pris en compte aujourd'hui dans les documents d'urbanismes.</p> <p>Pendant, les communes ont aussi une liberté d'administration. La DDT cadre l'essentiel mais ne dispose pas de moyens pour effectuer un « contrôle de légalité » sur une question paysagère.</p> <p>Enjeux paysager complexe à traiter : développement économique (zone d'activité peu reluisante), peu de moyen financier pour les collectivités</p> <p>La question économique peut prendre le dessus !</p> <p>Evolution du poids des PLU</p> <p>Succession de lois : SRU, Grenelle puis ALLUR, NOTRe</p> <p>A chaque fois renforce l'idée de construction d'un projet communal avec l'élaboration de prospective, de projection dans l'avenir (10 ans) de la commune.</p>	<p>« Les résidences secondaires c'est à peu près à 30% de notre parc de logement ce qui est énorme »</p> <p>« On a constaté que dans les communes où y'avait le taux de résidences secondaires le plus fort on a une vacance qu'est la plus faible »</p> <p>« Si on n'avait pas eu les résidences secondaires, on aurait du parc vacant et peut-être complètement en ruine dans beaucoup de communes. Finalement ça a été un pis-aller à l'abandon des villages les plus ruraux. »</p>
---	---	--

5

<p><i>Grands enjeux en matière d'urbanisme sur le territoire</i></p>	<p>Quelle population ? Où ?</p> <p>Oblige à poser aux élus de nombreuses questions.</p> <p>Multiplis dimensions : environnementaux</p> <p>Plus puissant car réflexion large</p> <p>Dispose de moyens pour interpeller les communes</p> <p>Rationaliser la consommation de l'espace : une des plus fortes de toute la Région Rhône Alpes</p> <p>Préservation du potentiel agricole du territoire.</p> <p>Territoire fortement contraint par la topographie.</p> <p>La culture en terrasse c'est une chose mais terre cultivable fourrage et maraichage sont très contrainte situé dans les fonds de vallées.</p> <p>Or c'est les premiers espaces qui ont été grignoté par l'urbanisation.</p> <p>Conservation des terres agricoles en fond de vallée car les seules réellement facilement accessible et exploitable.</p> <p>Biodiversité : nombreuses zones natura2000, ZNIEFF en Ardèche</p> <p>Chalencou Natura2000 portion Val de l'Eyrieux</p> <p>Peu développé</p> <p>Ressource en eau est une grande problématique dans certains secteurs.</p> <p>L'eau et notamment les rivières font partie de l'attractivité de l'Ardèche.</p> <p>Il ne peut plus être délivré de permis de construire à Chalencou à cause du manque de disponibilité en eau.</p> <p>Principe de restriction (mis en place en 2018). Les constructions sont figées jusqu'à solution.</p>	<p>« on ne sait pas comment va se réorienter nos consommations et on a possiblement en ligne de mire à moyen/long terme une relocalisation de notre consommation donc y'a vraiment un enjeu très fort à préserver les terres agricoles sur les bonnes terres »</p> <p>« Dépendre d'une source aussi c'est une vraie fragilité, dans le sens où si cette source était polluée, si y'avait des mouvements karstiques et tout d'un coup la source n'a plus rien y'a plus d'eau dans la commune. »</p>
--	---	--

6

	<p>Pousser le développement de la connexion des réseaux entre plusieurs territoires. Oblige les élus à réagir.</p> <p>Equilibre et renforcement des centralités, notamment avec l'action Cœur de Villes.</p> <p>Diversification de l'offre de logements : adapter à population présente et attirer (ou retenir) les jeunes Manque de locatif et pas d'investisseurs intéressés.</p> <p>L'attractivité résidentiel du territoire ne peut pas tenir seulement à l'offre d'habitat</p>	<p>« En Ardèche, comme dans beaucoup de territoires ruraux, on a fait une urbanisation de plus en plus diffuse. [...] Seulement le problème c'est qu'on a détruit nos centralités, qui sont de plus en plus atomisées, qui accueillent de moins en moins de population. Les populations accueillies sont de plus en plus pauvres parce que c'est celles qui sont captivent et qui n'ont pas forcément les moyens d'aller ailleurs, avec de l'habitat indigne qui se développe. »</p> <p>« Un seul modèle dominant, c'est la maison individuelle sur un grand terrain. On a une population en Ardèche qui est relativement précaire. On a plus de 70% de la population qui a les critères de ressources pour rentrer dans un logement social. [...] la maison individuelle sur grand terrain ce n'est peut-être pas le modèle qui permet d'accéder à un logement pour la plupart des gens. On a des problèmes pour maintenir nos populations jeunes notamment, mais aussi, parallèlement on ne propose pas de locatif sur nos territoires »</p> <p>« Principalement introduire le logement social dans le territoire mais également induire des formes urbaines qui vont favoriser du locatif »</p> <p>« On part du principe quand même que construire du logement social ou du locatif ça ne fait pas forcément venir</p>
--	---	---

7

	<p>Développement durable, surtout énergie renouvelable : gros potentiel en éolien Mais inadaptation du réseau électrique actuel (saturation en énergie) : réflexion au niveau du SCOT pour augmenter la production</p> <p>Sur nos communes, pas vraiment de périurbanisation Fermeture des paysages. En cause : la déprise agricole Et mitage</p>	<p>des populations si y'a pas une politique à côté. Le logement pionnier qui va faire renaitre la dynamique sur le territoire ça n'existe pas. Après faire du locatif sur des territoires où y'a de la jeunesse qui s'en va parce qu'elle a du mal à se loger, la par contre ça a de l'intérêt. »</p> <p>« On a une part forte en Ardèche de responsabilité sur le développement éolien [...] on a un potentiel vent important et moins de contrainte que d'autres territoires urbains, donc l'idée c'est que on soit un peu en poupe sur le développement de l'éolien. Avec toute la précaution qu'il faut avoir aussi, parce que on a des enjeux paysagers fort, donc il faut qu'on cadre très fortement ça »</p> <p>« L'idée, c'est que vraiment, l'Ardèche c'est un vivier d'énergie renouvelable pour irriguer d'autres territoires. »</p> <p>« un des enjeux particulier du territoire sur lequel vous allez travailler, c'est moins la périurbanisation parce que elle a été moins marqué que sur d'autres territoires, inversement c'est la question de la fermeture des paysages, c'est-à-dire qu'on a quand même une agriculture qui est un peu en déprise. Qui dit une agriculture en déprise dit aussi des milieux qui se ferment, et de plus en plus on a une fermeture des milieux avec la forêt qui gagne et qui en diversité des paysages pose vraiment question. Le parc a développé des observatoires photographiques [...] et on voit effectivement sur certains spots justement ruraux de plateaux comme ça, où des profils villageois dans le paysage se gommement de plus en plus. »</p> <p>« Le problème, c'est que lutter contre la fermeture des paysages, le seul moyen c'est que ces paysages est une</p>
--	---	--

8

<p>Accompagnement des communes sans PLU (comme Boucieu)</p> <p>Document de cadrage en l'absence de PLU</p>	<p>Sans PLU, RNU (Règlement National d'Urbanisme). Il existe tout de même avec ce dispositif une marge de manœuvre pour bloquer les permis de construire. Avec des limites importantes en matière de gestion « intelligente » de l'espace.</p>	<p>fonctionnalité agricole. Finalement, c'est redonner de la dynamique à l'activité agricole qui permettra de faire barrage à la fermeture des paysages. »</p> <p>« Et puis effectivement, la question du mitage, comme vous en parlez à Boucieu-le-Roi. On a dans ces territoires très ruraux une tentation, qui est, on a du mal à accueillir de la population, donc cette population qui veut bien venir vers nous, on l'accueille et on lui déplie le territoire selon ses desiderata et donc sans du tout veiller à la forme et aux modes de construction qui se font. »</p> <p>« A défaut d'un document d'urbanisme, soit une carte communale soit un PLU, on applique le code de l'urbanisme qui est un socle de règles générales, on ne peut pas aller très loin mais on a un socle, et tout ce qui est hygiène et sécurité prime, et l'autre principe qui est un peu positif mais qui peut être très binaire c'est qu'on construit en continuité du bâti existant. [...] mais sans regard par exemple sur le paysage, par exemple peut-être qu'il y aurait intérêt à aller en discontinuité, 100m plus loin parce que d'un point de vue paysager on est dans un creux et ça sera beaucoup plus pertinent. »</p>
<p>Grands projets, opérations en cours</p> <p>« Direction »</p>	<p>Désenclavement numérique (porté par département) + développement du télétravail.</p> <p>Rôle de l'Etat par rapport à ce genre de politique (voir dernière citation)</p>	<p>« le département a misé...on est parti du principe qu'on est un département enclavé. Qu'on a des questions de reliefs qu'on n'arrivera jamais à surmonter, c'est-à-dire que le désenclavement purement routier, ne faut pas rêver, on n'a pas les moyens de le gérer, et puis peut-être qu'il n'est pas souhaitable non plus, et donc l'Ardèche a quand même investi et à pris ce parti depuis un moment du</p>

9

		<p>désenclavement numérique et enclenché depuis un moment le développement de la fibre qui irrigue petit à petit de plus en plus le territoire. Alors tout le territoire n'est pas irrigué faut pas rêver mais malgré tout se développe quand même pas mal d'initiatives. Là encore je parle plus du territoire que je connais dans le sud Ardèche, mais j'imagine qu'il y a des initiatives dans le même sens...avec des tiers lieu...Donc le télétravail pour l'instant je pense que la fibre à la maison, dans tous les villages d'Ardèche ce n'est pas pour demain, mais malgré tout on a des réseaux osatures sur la fibre qui sont quand même plutôt intéressants. [...] C'est effectivement une piste, on va dire (euh)...qui est poussé politiquement sur le territoire depuis un moment, on n'aura pas le désenclavement routier, réussissons le désenclavement numérique ! »</p> <p>« Cette idée d'un retour en télétravail sur les territoires c'est quelque chose qui n'est pas seulement une idée, y'a des territoires qui bénéficient d'un équipement numérique intéressant et qui accueillent effectivement des gens qui travaillent en télétravail [...] et puis y'a des initiatives aussi au travers de pépinières d'entreprises »</p> <p>« L'état est co-financier de ces éléments là et il est partenaire de la politique portée par le...on a pas de compétences particulière dans le...dans la décentralisation nous on est plus porteur de ce type de projet. On les accompagne financièrement et politiquement mais (euh) l'Etat est de moins en moins porteur de politique en propre (rire) »</p>
--	--	---

10

Annexe 2 : Cadre général de la méthode d'enquête du diagnostic du villAB 2019 (document de travail)

SUJET : Quelle définition du caractère de ces villages ?

DIMENSIONS	CRITÈRES	INDICATEURS	SOURCES	PRECISIONS METHODES	FORME de représentation	QUI
Paysage(s)	Matériel					
	- Ce qui fait patrimoine (=officiel)	Bâti historique et inscrit Sites remarquables	Dossiers des villages Archives, Mérimée, PLU DRAC (Rhône-Alpes) Cartes & photos historiques		Cartographie & dossier, Photographies & dessins & vidéo	Souhir (histo) Marie Emilie
	- Ce qui est considéré comme patrimoine = affectif	Bâti Espaces verts (espaces remarquables, champs, forêts, jardins, lieux-dits, rivières) ☐ Où, quels types, quelles qualités, cohérence de l'ensemble...	Geoportail Mairies (Inventaires) Inventaire personnel ☐ visites RPG		Transect (à voir) Cartographie Blocs diagrammes Photographies & dessins & vidéo	Marie (bâti) Souhir Josefine (esp verts) Arnaud Marie
	- Autre	Topographie Entité paysagère Equipements	Geoportail +SIG Docs existants Geoportail Cadastré & Maps + SIG		Cartographie Dessins Cartographie	Arnaud (topo) +autres ? Quentin (équip) Emilie

			Non patrimoine Inventaire personnel ☐ visites Habitants & élus	Entretiens courts & ciblés		
	Immatériel			Entretiens Balades commentées/itinéraires ???	« Portraits » de vie, portraits de territoire(s)	Valentin (savoirs) Emilie Josefine Quentin
	- Ce qui fait patrimoine	Savoir-faire Coutumes Gastronomies Récit	Habitants Commerçants (restaurants) Dossiers des villages Internet ☐ Entretiens courts & ciblés			
	- Ce qui n'est pas patrimoine	Ambiance	Visites Observations	"Transect"	Transect Coupes Dessins Photographies & vidéo	Josefine Arnaud Valentin
	Représentation (?) vécu et percept	Affectif et image mentale Partage d'une culture, d'une identité (vision commune, revendication d'un caractère, tourné vers la nature...) « Ici on a toujours fait comme ça »	Touristes Habitants Elus Offices de tourisme Communications diverses autour de l'Ardèche / des Villages Dossiers des villages	Mapping	Collages (caricature / idéal) Citations « Portraits » de vie, portraits de territoire(s)	Emilie (représentation) Valentin Arnaud Marie
	Usagers / Usages Habitants, touristes, travailleurs, associations	Profil Types d'activité Participants	Observations Habitants Associations	/ Entretiens		Marie (obs) Valentin

Vie Sociale		Sollicitation Medium utilisé Fréquence Proxémie	Commerçants Statistiques (OT)	Mapping collectif Ateliers	Dessins Vidéo Schémas / Cartographie	Quentin (mapping) Josefine Arnaud (ateliers) Quentin Josefine
	Lieux Public, privé, collectif	Types de lieu (place, rue, jardin, cour, supermarché, commerce ex. boulangerie, pas de la porte, salle poly...) Maillage de lieux Fréquentation (stats) Accessibilité Appropriation Distance (proxémie)	Cadastre Geoportail Statistiques (OT) Habitants Associations Commerçants Observations	 Balades commentées/ itinéraires	Cartographie (≠/= échelles) Carte sensible Schémas Croquis Dessins (perspective) Vidéo	Quentin Souhir Valentin Josefine Souhir Josefine Valentin Emilie Valentin Quentin
	Temps Quotidien, événement, saison	Durée Instant Rythme Régularité	Agenda des villages & assos Observations Habitants / touristes / association		Schémas Carte sensible	

Bibliographie

Articles et ouvrages

- ALPHANDERY, P. & BILLAUD, J.-P., (2009), Retour sur la sociologie rurale, *Etudes rurales*, vol. n° 183, n°1, p. 9-22.
- ANGEON, V. & CALLOIS, J.-M., (2005), Fondements théoriques du développement local : quels apports du capital social et de l'économie de proximité ?, *Économie et institutions*, n°6-7, p. 19-50.
- BERTRAND, G., (1978), Le paysage entre la Nature et la Société, *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, vol. 49, n°2, p. 239-258.
- BONTRON, J.-C., (1996), Le monde rural : un concept en évolution, *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, n°10, p. 25-30.
- BONTRON, J.-C., (2015), La dimension statistique de la ruralité, *Pour*, vol. N° 228, n°4, p. 57-67.
- BOUVIER, N. & VERNET, T., (2006), *L'usage du monde*, Payot, 415 p.
- DENIEUIL, P.-N., (2008), Développement social, local et territorial : repères thématiques et bibliographiques sur le cas français, *Mondes en développement*, vol. n° 142, n°2, p. 113-130.
- DURANO, M., (2019, juillet 24), Tribune de Marianne Durano : « Nous ne sommes pas la cause de la fin du monde, mais la fin du monde nous donne une cause : vivre la meilleure vie possible », *Le Monde*.
- LARDON, S. & PERNET, A. (dir.), (2015), *Espace rural et projet spatial: l'ingénierie territoriale à l'épreuve des pratiques de conception. Vol. 5. Explorer le territoire par le projet*, Publications de l'Université de Saint-Etienne, Saint-Etienne, 279 p.
- EYCHENNE, C., (2016), Le paysage, outil d'aménagement des territoires ruraux: comment valoriser et protéger les paysages peut-il être moteur d'aménagement territorial, de redynamisation des territoires ruraux et de développement local?, p. 111.
- GUILLOT, X. (dir.), (2010), *Espace rural & projet spatial : Vol. 1. Réflexions introductives, stratégies pédagogiques*, Publications de l'Université de Saint-Étienne, Saint-Étienne, 235 p.
- GUILLOT, X. (dir.), (2011), *Espace rural & projet spatial : Vol. 2. Vers un nouveau pacte ville-campagne ?*, Publications de l'Université de Saint-Etienne, Saint-Etienne, 234 p.
- GUILLOT, X. & CHENOT, M. (dir.), (2012), *Espace rural & projet spatial : Vol. 3. Du terrain à la recherche, objets et stratégies*, Publications de l'Université de Saint-Étienne, Saint-Étienne, 267 p.
- JANIN, C., PEYRACHE-GADEAU, V., LANDEL, P.-A., PERRON, L., LAPOSTOLLE, D. & PECQUEUR, B., (2015), *L'approche par les ressources : pour une vision renouvelée des rapports entre économie et territoire*, Editions Quæ.
- JEAN, Y., (1997), La mutation des campagnes et les perspectives des petites écoles rurales, *L'Espace géographique*, vol. 26, n°1, p. 67-78.
- JEAN, Y. & PERIGORD, M., (2017), *Géographie rurale, La ruralité en France*, Armand Colin, Malakoff.

JUIN-RIALLAND, C., (2009), De la géographie rurale à l'analyse des paysages : le témoignage d'un chercheur, *L'Information géographique*, vol. Vol. 73, n°1, p. 17-29.

LEPICIER, D., DORE, G. & DIALLO, A., (2014), Pays et intercommunalité, quelles conséquences de la réforme des collectivités territoriales?, *Économie rurale. Agricultures, alimentations, territoires*, n°344, p. 61-74.

MATHIEU, N., (1998), La notion de rural et les rapports ville-campagne en France Les années quatre-vingt-dix, *Économie rurale*, vol. 247, n°1, p. 11-20.

MORA, O., (2008), *Les nouvelles ruralités à l'horizon 2030*.

MORMONT, M., (2009), Globalisations et écologisations des campagnes, *Études rurales*, n°183, p. 143-160.

PERRIER-CORNET, P., (2003), Quelles perspectives pour les campagnes françaises ?, *Revue Projet*, vol. n° 274, n°2, p. 42-50.

PITTE, J.-R., (2011), *Histoire du paysage français*, Tallandier, Paris, 440 p.

PNRMA, (2010), Diagnostic de territoire du parc naturel régional des Monts d'Ardèche.

RIEUTORT, L., (2009), Dynamiques rurales françaises et re-territorialisation de l'agriculture, *L'Information géographique*, vol. Vol. 73, n°1, p. 30-48.

ROULLIER, C., (2011), Le monde rural : quelques données de cadrage, *Informations sociales*, vol. n° 164, n°2, p. 6-9.

TAULELLE, F., (2010), Vers la fin des Pays ?, *L'Information géographique*, vol. Vol. 74, n°4, p. 17-28.

TRUOND, N. & TESSON, S., (2019, juillet 27), Entretien avec Sylvain Tesson : « Vivre mieux aujourd'hui consiste à échapper aux développements du progrès », *Le Monde*.

Thèse

HUYGHE, M., (2015), *Habiter les territoires ruraux. Comprendre les dynamiques spatiales et sociales à l'oeuvre, évaluer les perspectives d'évolution des pratiques de mobilité des ménages* (thesis, Tours).

Documents audiovisuels

MENJOULET, J. (réalisatrice), 2016, *Le retour à la terre [film-documentaire]*, Centre d'histoire sociale, 53 minutes.

MAURION, A. (auteure-réalisatrice), MOREAU, A., ROZAT, J. (auteurs), 2014, *Adieu paysans [film-documentaire]*, Program 33, 63 minutes.

Sites

CHAPUIS, R., Définition de l'espace rural - Hypergéométrie.

<http://www.hypergeo.eu/spip.php?article481>

DODANE, C., Les nouvelles forêts françaises. L'exemple ardéchois, Document.

<http://geoconfluences.ens-lyon.fr/doc/territ/FranceMut/FranceMutScient8a.htm>

ROUVIERE, M., Mémoire d'Ardèche et Temps Présent - Exposition : Paysages de pierres, paysages de vie.

<http://www.memoire-ardeche.com/expos/pierre.htm>

SANIAL, E., (2014, janvier 16), Mais où est donc passé l'espace rural ?, *Les Cafés Géo*.

<http://cafe-geo.net/mais-ou-est-donc-passe-l-espace-rural/>

DECRET N°67-158 DU 1 MARS 1967 INSTITUANT DES PARCS NATURELS REGIONAUX.

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000674543&categorieLien=id>

DECRET N°70-487 DU 8 JUIN 1970 DELEGATION A L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET A L'ACTION REGIONALE (DATAR).

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000506585&categorieLien=id>

INSEE, Définition du bassin de vie.

<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c2060>

Table des matières

AVANT-PROPOS	1
INTRODUCTION	3
PARTIE 1 - LES SPECIFICITES DU MONDE RURAL	5
1. Le rural c'est quoi ?	5
1.1. Une notion indéfinie	5
1.2. Des clefs de compréhension statistique	8
1.3. Les bouleversements du dernier siècle : les faits en quelques mots	10
1.3.1. L'évolution démographique	10
1.3.2. La place ambiguë de l'agriculture dans la définition du rural	11
1.3.3. Vers une culture urbaine partagée	13
1.4. Un rural qui s'accorde au pluriel	15
2. Une traduction des mutations de la campagne dans les politiques et pratiques d'aménagement rural	17
2.1. Rétrospective	17
2.1.1. L'émergence des politiques d'aménagement du territoire	17
2.1.2. D'une approche centrée sur l'agriculture à l'élargissement du champ d'action de l'aménagement rural	18
2.1.3. L'ancrage au territoire comme fondement de l'aménagement des espaces ruraux	19
2.1.4. Le développement local : fer de lance de l'aménagement rural	20
2.2. Le renouvellement de la pensée et des pratiques d'aménagement rural : quand les professionnels de l'aménagement investissent la campagne	21
PARTIE 2 – LE CAS ARDECHOIS, REFLEXION SUR L'AMENAGEMENT RURAL EN ARDECHE AUJOURD'HUI	25
1. Quelques éléments de contextualisation	25
1.1. Situation géographique	25
1.2. Une présentation succincte du territoire à travers trois caractères (identitaires) issus du diagnostic	27
1.2.1. La pente : contrainte et potentiel d'ingéniosité	27
1.2.2. L'eau : une ressource prégnante mais en danger	29
1.2.3. La pierre : la minéralité pour se fondre dans le paysage	30
1.3. L'Ardèche : un territoire à vivre.....	32
2. Les grandes problématiques auxquelles est confrontée l'Ardèche	33
2.1. Accessibilité / mobilité.....	33
2.2. Consommation de l'espace, déprise agricole et fermeture des paysages.....	35
2.3. Vieillesse de la population	37
2.4. Mitage et abandon des vieux centres-bourgs	38
2.5. Partage des ressources naturelles, l'eau facteur d'inquiétude ?.....	39
2.6. Tension entre développement des énergies renouvelables et protection du patrimoine et du paysage	41
3. Les actions menées et les outils développés par le CAUE de l'Ardèche pour sensibiliser et réfléchir sur l'aménagement en territoire rural	43
PARTIE 3 – RETOUR D'EXPERIENCE SUR LE LABORATOIRE D'IDEES INTERDISCIPLINAIRES VILLAB	46
1. Cadre de la démarche villAB	47
1.1. Initiative et objectif(s)	47
1.2. Localisation et inscription spatiale des villages étudiés.....	48
2. Dialoguer entre les disciplines : la nécessité d'une méthode sur-mesure ...	51
2.1. Une porte d'entrée : la notion de caractère des villages	52
2.2. Un outil central : le transect	54
2.3. La discontinuité du dialogue.....	57

2.3.1.	De la construction de l'objet d'étude interdisciplinaire au retour disciplinaire : aller-retour entre le commun et le personnel	57
2.3.2.	Quelle contribution personnelle ? Quel apport disciplinaire ?.....	59
3.	Les apports du laboratoire d'idées.....	61
3.1.	Le regard extérieur : clef de l'innovation	61
3.2.	L'immersion : l'ancrage du diagnostic et des propositions de projet	63
3.3.	La croisée des disciplines : quel(s) intérêt(s) ?	66
4.	Les limites de l'expérience vilLAB.....	69
5.	Quelques mots plus personnels en guise de conclusion pour ce retour d'expérience	70
CONCLUSION	73
ANNEXES	76
BIBLIOGRAPHIE	83
TABLE DES ILLUSTRATIONS	88

Table des illustrations

PHOTOGRAPHIES

Photo 1. Aperçu des paysages et des spécificités des deux entités paysagères, source : diagnostic vilLAB 2019, réalisation : A. Beaugeard	50
Photo 2. Arpenter le paysage : pour une lecture sensible de l'espace, source : A. Beaugeard	55
Photo 3. Discussion autour du transect, source : J. Stisser	56
Photo 4. Atelier habitant à Désaignes, source : A. Beaugeard	56
Photo 5. Atelier habitant à Chalencon, source : A. Beaugeard	56
Photo 6. Exposition du transect lors de la restitution du 23 mai 2019, source : S. Mondino	57
Photo 7. Temps d'échange à la table de Boucieu-le-Roi lors de la restitution, source : S. Mondino	57
Photo 9. Temps de travail collectif, source : vidéo-documentaire <i>Le vilLAB un laboratoire pluridisciplinaire</i> , réalisation : V. Fernandes	58
Photo 8. Temps de travail individuel, source : vidéo-documentaire <i>Le vilLAB un laboratoire pluridisciplinaire</i> , réalisation : V. Fernandes	58
Photo 10. Découverte du territoire d'étude, commune de Chalencon, source : A. Beaugeard	61
Photo 11. Vivre le quotidien du village, jeu de pétanque à Boucieu-le-Roi, source : vidéo-documentaire <i>Un samedi à Boucieu-le-Roi</i> , réalisation : V. Fernandes	63
Photo 12. Série de photos extraites de vidéos documentaires sur l'animation du village de Boucieu-le-Roi ; de gauche à droite : le bar : lieu de vie majeur ; évènement festif sur la place du village ; le chemin de croix : procession religieuse, source : vidéos-documentaires <i>Un samedi à Boucieu-le-Roi</i> , <i>Chemin de croix</i> , réalisation : V. Fernandes	64

FIGURES

Figure 1. Frise chronologique des évolutions démographiques en zone rural, source : A. Beaugeard	11
Figure 2. Frise chronologique des politiques et pratiques d'aménagement dans l'espace rural, source : A. Beaugeard	17
Figure 3. Extrait du transect réalisé sur le village de Désaignes, source : diagnostic vilLAB 2019, réalisation : J. Stisser	54
Figure 4. Support de présentation pour la restitution : déroulé du diagnostic au gré de l'avancée dans le transect, source : présentation prezi vilLAB 2019	57
Figure 5. Bloc diagramme de la commune de Désaignes, source : diagnostic vilLAB 2019, réalisation : A. Beaugeard, M. Desmartin	60

CARTES

Carte 1. Situation du département ardéchois en France, source : découpage administratif OpenStreetMap, réalisation : A. Beugeard	25
Carte 2. Grands axes de communication et temps d'accès aux infrastructures, sources : BD Topo, BD Alti, OpenStreetMap, réalisation : A. Beugeard	26
Carte 3. Évolution démographique entre 1999 et 2010, source : DDT de l'Ardèche	27
Carte 4. Temps d'accès aux routes principales, source : DDT de l'Ardèche	33
Carte 5. Localisation des villages d'études, source : diagnostic vilLAB 2019, réalisation : A. Beugeard	48
Carte 6. Entités paysagères englobant les communes étudiées, source : diagnostic vilLAB 2019, réalisation : A. Beugeard	50

RÉSUMÉ

Ce mémoire s'attache à mettre en exergue le renouveau porté sur l'aménagement des espaces ruraux en France. Un retour sur l'histoire de la définition du terme rural remet en perspective la question de l'aménagement de l'espace rural par la distinction de différentes phases et de la succession des politiques publiques d'aménagement. L'appréciation du renforcement de la question rurale au sein des problématiques d'aménagement est mesurée à l'aune de la complexification de la campagne, ainsi que de l'accroissement et de la densification temporelle des politiques la concernant. La campagne contemporaine est un concentré d'enjeux importants. L'espace rural a acquis une position telle, que l'on observe professionnels et chercheurs s'en enquérir. Chose « nouvelle » pour nombre de professionnels de l'aménagement qui, jusqu'à récemment, étaient peu concernés et sollicités pour intervenir sur ces territoires et souhaitent, désormais, y apposer leur regard. Certaines campagnes deviennent de véritable terrain d'expérimentation. Cette tendance peut être observée en Ardèche. Le CAUE de l'Ardèche est un acteur important du territoire, relais de terrain essentiel à la sensibilisation, et qui participe, par ailleurs, au renouvellement des pratiques d'aménagements en développant des actions innovantes. Le laboratoire d'idées sur les villages de caractère, ou vilLAB, est une de ces actions. Le retour d'expérience de stage a permis de conduire une réflexion portant sur le potentiel de ce dispositif pour penser l'aménagement d'un territoire rural.

mots-clés : Ardèche, espace rural, rural, ruralité, campagne, aménagement, laboratoire d'idées, interdisciplinarité, urbanisme.

ABSTRACT

This report focuses on highlighting the renewal of rural areas planning in France.

A return on the history of the definition of rural word give an overview of the issue of the rural space planning by the distinction of different phases and the succession of planning legislation. Strengthening estimation of the question of rural in the planning issues is measured by the increasing complexity of the countryside, as well as by the increase and the temporal densification of policies concerning it. The contemporary countryside is a concentrate of important issues. The rural area acquired great importance and we observe professionals and researchers inquiring about it. A "new" thing for many planning professionals who were little concerned and asked to intervene in these territories and now wish to let their eyes linger on them. Some countries become real testing ground. This trend can be noticed in Ardèche. The CAUE de l'Ardèche is a major player in regional planning and local development, essential field partner for awareness and participates in the renewal of development practices by developing innovative actions. The ideas lab on Villages of character, or vilLAB, is one of these actions. The feedback from the internship led to a reflection on the potential of this approach to think about the rural area planning.

keywords : Ardèche, rural area, rural, rurality, countryside, planning, ideas lab, interdisciplinarity.